



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Comptes 2013

Table des matières

Cahier 1 : Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de
l'approbation des comptes 2013

Cahier 2 : Compte administratif

Cahier 3 : Compte de fonctionnement et récapitulation

Cahier 4 : Récapitulation par nature

Cahier 5 : Bilan

Cahier 6 : Annexes

Cahier 7 : Signatures et arrêté d'approbation des comptes 2013



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 1

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de l'approbation des comptes 2013

Rapport du Conseil communal au Conseil général à l'appui de l'approbation des comptes 2013

Madame la présidente,
Mesdames, Messieurs,

1. Introduction

Conformément à l'article 59 de la loi sur les communes, du 21 décembre 1964, le Conseil communal a l'honneur de soumettre à l'approbation du Conseil général de La Tène le rapport des comptes et de la gestion de l'exercice 2013 de la commune de La Tène, qui se présentent ainsi en résumé (en francs) :

	Budget 2013	Comptes 2013
<u>Compte de fonctionnement</u>		
Charges	28'268'500.00	30'162'615.19
Revenus	26'947'500.00	27'475'694.07
<i>Excédent de charges</i>	1'321'000.00	2'686'920.12
<u>Compte des investissements</u>		
Dépenses	7'670'000.00	2'188'840.55
Recettes	1'000'000.00	44'270.60

2. Analyse

La comparaison du budget avec les comptes aboutit certes à un déficit double de celui prévu (+1.366 million de francs ou +103.40%).

Toutefois, en isolant uniquement la participation à l'assainissement de prévoyance.ne (1.881 million de francs non-prévus au budget), soit un facteur sur lequel le Conseil communal n'a eu aucune espèce d'influence, l'on constate que le déficit 2013 aurait été de quelque 800'000 francs !

Toujours en extrayant cette charge extraordinaire, l'on remarque encore qu'à une seule exception près, le résultat net de tous les dicastères a été meilleur que prévu (Cf. ci-dessous le chapitre 4, Comparaison du budget avec les comptes). L'unique aggravation se situe au niveau du dicastère Culture, Loisirs et Sports, dont le résultat a été péjoré par l'octroi en cours d'exercice d'une subvention au GASL.

Ce résultat d'exercice permet ainsi de tirer 3 conclusions, en premier lieu que le ménage communal a bien été tenu en 2013, ensuite qu'un rehaussement de la fiscalité laténienne d'au moins 5 points est indéniablement nécessaire et, en dernier lieu, que les finances d'une commune restent toujours fortement tributaires d'événements et de décisions échappant à l'emprise des autorités communales.

Au final cependant, année après année, déficit après déficit, la fortune communale ne cesse de dangereusement diminuer.

Vous trouverez ci-dessous une présentation détaillée des données comptables permettant une lecture claire des événements ordinaires et extraordinaires ayant marqué l'exercice 2013.

3. Analyse du résultat d'exercice

L'exercice 2013 présente des **charges** de 30.163 millions de francs, contre 28.269 millions portés au budget, soit une hausse de +1.894 million ou +6.70%.

Il s'agit de souligner les éléments particuliers suivants :

- charges de personnel conformes aux prévisions (+0.026 million de francs), hors prise en considération de l'assainissement de prévoyance.ne
- biens services et marchandises moindres que prévu (-0.352 millions de francs)
- provisionnement des participations communales à l'assainissement de prévoyance.ne selon directives de fin d'année 2013 du Conseil d'Etat (+1.881 million de francs)
- progression de la péréquation financière intercommunale (+0.368 million de francs)

Les **revenus** se montent à 27.476 millions de francs, contre 26.948 millions au budget, soit une amélioration de +0.527 million ou +1.96%.

Il convient ici de mettre en évidence les éléments particuliers suivants :

- augmentation du produit de l'impôt provenant des PP (+0.394 million de francs)
- augmentation du produit de l'impôt provenant des PM, y compris de l'impôt foncier (+0.306 million de francs)
- baisse de la contribution du fonds de répartition provisoire PM (-0.424 million de francs)

Finalement, le **résultat** d'exercice présente un excédent de charges de 2.687 millions de francs, contre 1.321 million porté au budget, soit une péjoration +1.366 million ou +103.40%.

Les **investissements nets** ont été moins importants que prévu en présentant un total des dépenses nettes de 2.145 millions de francs, contre 6.670 millions au budget. Cette différence est expliquée par le report à 2014 du début des travaux d'assainissement de la rue de la Gare et des rues adjacentes, ainsi que par le retard pris dans le chantier d'interconnexion des réseaux de distribution de l'eau potable. Le chapitre 5 ci-après, Investissements, détaille les montants investis en 2013.

Après la prise en compte du résultat d'exercice, la **fortune nette** s'élève à 2.935 millions de francs au 31 décembre 2013. A noter que diverses opérations au bilan (p.ex. la dissolution d'une réserve pour fonctions pénibles qui est devenue inutile – B280.10 –, l'apurement comptable de débiteurs de Thielle-Wavre d'avant la fusion – B115.27 –, et l'enregistrement du produit de la vente d'une parcelle communale) ont légèrement impacté la fortune nette (delta net de +14'000 francs).

Les **réserves affectées**, y compris celles concernant les postes autofinancés (p.ex. ports, déchets, eau, épuration, etc.), ont progressé d'un montant net de 1.336 million de francs, ceci principalement par l'encaissement de taxes de desserte en lien avec d'importants chantiers et suite à la constitution d'une nouvelle réserve action sociale – B280.12 – pour prévenir partiellement les effets du passage du principe de caisse à l'échéance lors de l'introduction de MCH2.

Les **avances sur financement spéciaux** – B180 – sont en baisse, passant de 0.126 million de francs au 1^{er} janvier à 0.083 million au 31 décembre.

4. Comparaison du budget avec les comptes

La comparaison par chapitre du compte de fonctionnement, de budget à comptes, chiffre les variations suivantes :

Chapitre	Budget (Fr.)	Comptes (Fr.)	Variation (Fr.)	Variation (%)
0 Administration	-1'432'000.00	-3'306'437.83	+1'874'437.83	+130.90
1 Sécurité publique	-495'000.00	-426'160.84	-68'839.16	-13.91
2 Ens. & formation	-5'432'000.00	-5'335'294.60	-96'705.40	-1.78
3 Culture, loisirs et sports	-929'500.00	-1'024'092.11	+94'592.11	+10.18
4 Santé	-176'500.00	-141'021.75	-35'478.25	-20.10
5 Prévoyance sociale	-3'132'000.00	-2'764'903.78	-367'096.22	-11.72
6 Trafic	-1'577'000.00	-1'510'981.45	-66'018.55	-4.19
7 Environnement	-367'500.00	-348'489.30	-19'010.70	-5.17
8 Economie publique	671'500.00	695'865.98	+24'365.98	+3.63
9 Finances et impôts	11'549'000.00	11'474'594.56	-74'405.44	-0.64
Total	-1'321'000.00	-2'686'920.12		

Comparaison du budget avec les comptes

En application de l'art. 159 al. 2 du Règlement général de commune, du 19 février 2009, les variations de plus ou moins 15 pour cent entre le crédit budgétaire et la dépense effective (mais au minimum 10'000 francs) sont recensées dans le cahier 6 annexe 11 et sont motivées dans les commentaires particuliers en regard des comptes de fonctionnement.

Les principales causes de variation des différents chapitres sont toutefois mentionnées ci-après.

0 Administration

La progression du coût net est expliquée par le provisionnement des participations communales à l'assainissement de prévoyance ne selon directives de fin d'année 2013 du Conseil d'Etat (029).

1 Sécurité publique

L'amélioration de ce poste est expliquée par la hausse du produit des amendes (113) et par la baisse des participations SIS Feu et SFBL (140).

A noter que suite à l'entrée en vigueur de la révision de la loi fédérale sur la protection de la population et sur la protection civile, la contribution forfaitaire au Fonds de protection civile (160) ne peut plus être compensée par un prélèvement à la réserve concernant les contributions de remplacement pour les abris PCi (B280.00).

Par ailleurs, les taxes pour dispenses de constructions d'abris sont dorénavant facturées et encaissées par l'Etat, ce qui explique l'absence de mouvements en 2013.

	Contributions de remplacement abris PCi
Montant au 1 ^{er} janvier 2013	177'905 francs
Attributions 2013	0 francs
Solde au 31 décembre 2013	177'905 francs

Variations 2013, réserve contributions de remplacement abris PCi

2 Enseignement et formation

L'amélioration de ce poste est à situer dans la comptabilisation sur l'exercice 2013 du décompte des écolages EORÉN de l'année 2012 (201).

Pour mémoire, 2013 est le premier exercice comptable complet du syndicat intercommunal EORÉN.

L'intégralité des charges de la CSUM (212) et de la conciergerie (215) est ventilée dans différents postes, selon des clés de répartition mentionnées dans les commentaires particuliers (Cf. 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM et 215.490.01, Imputations internes traitements conciergerie).

3 Culture, loisirs et sports

La péjoration est principalement expliquée par le versement d'une subvention au GASL de 95'000 francs, selon décision du Conseil général du 21 février 2013. Les subventions aux sociétés non-sportives (309) et aux sociétés sportives (340) ainsi que le résultat du camping ont été conformes aux prévisions.

Les travaux dans les ports (343) ont été réduits à leur plus simple expression. Autofinancés, les ports n'influencent pas le résultat du compte de fonctionnement.

	Ports et rives
Montant au 1 ^{er} janvier 2013	540'922 francs
Attributions 2013	63'666 francs
Solde au 31 décembre 2013	604'588 francs

Variations 2013, réserve ports et rives

A noter qu'une provision 2012 d'un montant de 50'000 francs pour la réfection de la couche géologique et des perrés au Mouson (750) n'a pas été complètement utilisée, en raison d'un coût final des travaux moindre que prévu, et le solde a été viré à la réserve.

4. Santé

L'amélioration de ce poste est expliquée par la modification du fonctionnement de la médecine scolaire (d'avantage de recours à une infirmière plutôt qu'à un médecin ; 460) ainsi que par une baisse des coûts du SIS Ambulance (490).

5. Prévoyance sociale

Le total des charges de ce poste est en baisse par rapport au budget 2013 mais il continue de progresser par rapport à 2012 et 2011.

La relative baisse est expliquée par une progression moins importante que prévu de l'accueil de l'enfance, dont le coût total semble se stabiliser après plusieurs années de progression. A noter que dès 2013 La Tène remplit les objectifs cantonaux en matière de nombre de places d'accueil pré et parascolaires.

6. Trafic

L'amélioration de ce poste provient d'une part du fait que l'entretien des routes (620) initialement prévu au second trimestre 2013 n'a pas pu être décidé à temps en raison de la vacance du Conseil communal.

L'objectif budgétaire concernant les parkings (621) n'a pas été atteint, notamment en raison des délais pour adapter la réglementation et une mise en œuvre progressive ayant débuté à l'automne (parkings CSUM et site de La Tène) et s'étant achevée au printemps 2014 (parkings Perrier et Pré-du-Pont).

7. Protection et aménagement de l'environnement

L'approvisionnement en eau (700), l'épuration des eaux usées (710), les déchets des entreprises (722) et partiellement les déchets des logements (720) sont autofinancés et n'influencent pas le résultat d'exercice.

	Taxes de desserte	Eau	Epuration	Déchets logements	Déchets entreprises
Montant au 1 ^{er} janv. 2013	2'034'661.95 francs	1'560'340.09 francs	231'098.90 francs	-45'877.77 francs	-80'010.92 francs
Attrib. (+) / prélèv. (-)	+1'230'726.65 francs	+78'901.97 francs	-239'665.05 francs	+65'150.93 francs	+5'725.44 francs
Solde au 31 déc. 2013	3'265'388.60 francs	1'639'242.06 francs	-8'566.15 francs	+19'273.16 francs	-74'285.48 francs

Variations 2013, réserves eau, épuration et avance déchets

8. Economie publique

L'amélioration de ce poste, qui contient essentiellement les produits des redevances électriques (860.410.00) et gaz (861.410.00), provient d'un coût moindre des forêts (812).

Comme de coutume et pour mémoire, en 2010, Groupe E SA a commis une erreur de décompte et a versé une indemnité de près de 0.150 million de francs supérieure à celle effectivement due. Après discussion, il a été convenu que le trop-versé 2010

sera remboursé en 6 tranches sur les redevances 2012 à 2017 (soit environ 25'000 francs/an). L'avenir de cette recette (qui équivaut à environ 4 points d'impôt communal en 2013) reste cependant incertain.

9. Finances et impôts

Le produit de l'impôt sur le revenu des PP (chiffage 2013 de 7.422 millions de francs et un solde positif de taxation des années antérieures de 0.407 million) s'élève à 7.829 millions (900.400.00) et est supérieur de +0.179 million ou +2.34% par rapport au montant budgété.

Pour sa part, l'impôt sur la fortune des PP (chiffage 2012 de 0.645 million de francs et solde positif de taxation des années antérieures de +0.032 million) présente un total de 0.677 million (900.400.01) et est en très légère augmentation de +0.002 million ou +0.33% par rapport au budget. Pour un coefficient de 52 points à La Tène, le point d'impôt s'est donc élevé en 2013 à près de 157'351 francs, soit :

	Impôt total 52 points	Valeur d'un point d'impôt
Impôt sur le revenu PP (900.400.00) (sans le solde de taxation années ant.)	7'421'857.05 francs	157'350.74 francs
Impôt sur la fortune PP (900.400.01) (sans le solde de taxation années ant.)	645'049.05 francs	
Prestations en capital (sans le solde de taxation années ant.)	115'331.45 francs	
Total	8'182'238.35 francs	

Calcul de la valeur d'un point d'impôt 2013

Pour mémoire, la valeur du point d'impôt calculée à l'issue du bouclage des comptes était de 164'339.23 francs en 2012, de 161'996.40 francs en 2011, de 160'796.52 francs en 2010 et de 153'862 francs en 2009. La diminution de valeur intervenue entre 2013 et 2012 est à imputer à la déductibilité des frais de garde suite à la réforme de la fiscalité ainsi qu'à la variation du revenu total imposable suite aux arrivées et départs de contribuables.

Les pertes (actes de défaut de biens) sur les recettes fiscales des PP (0.136 million de francs) sont en baisse par rapport au budget (0.200 million) et sont partiellement compensées par les récupérations de taxations concernant les années précédentes de 0.104 million de francs.

Le produit de l'impôt ordinaire provenant des PM est essentiellement à appréhender par l'addition des trois comptes de l'impôt sur le bénéfice des PM (900.401.00), de l'impôt sur le capital des PM (900.401.01) et du fonds de répartition des PM (900.462.00), laquelle permet de constater que le budget est atteint (+0.055 million de francs ou +0.8%).

Le produit de l'impôt foncier (900.402.00) s'est élevé à 0.432 million de francs, en progression de +0.082 million ou +23.44% suite à diverses mutations et rattrapages. Pour mémoire, le produit 2012 avait été impacté par un événement unique, à savoir la régularisation des bases d'imposition d'un contribuable et ayant engendré un rattrapage concernant les années fiscales précédentes.

La contribution versée à la péréquation financière intercommunale (922.361.00) s'est élevée à 5.373 millions de francs, en hausse de +0.368 million par rapport au budget. Pour rappel, le calcul des parts des communes à la péréquation dépend pour beaucoup de leurs situations financières respectives, par la prise en considération des 2 exercices précédents. La hausse de la part 2013, comme celle de 2012 par ailleurs, est principalement expliquée par les versements provenant du fonds provisoire de répartition de l'impôt sur les PM.

5. Investissements

Comme indiqué plus haut, l'investissement total brut s'élève à 2.184 millions, dont à déduire des recettes pour un montant de 0.044 million de francs, soit un investissement net de 2.140 millions de francs. Il peut être résumé ainsi :

- CIS / chaudière (B123.06.00) : la chaudière a été remplacée pour un coût de 56'133.50 francs ; le crédit sera bouclé après le remplacement en 2014 de la conduite d'alimentation en gaz, qui n'était pas prévu mais dont la nécessité s'est imposée en cours de travaux ; pour mémoire, le crédit voté avec la clause d'urgence par le Conseil général le 25 avril 2013 s'élève à 85'000 francs ; cet investissement est intégré au compte du bâtiment.
- Interconnexion des réseaux d'eau, travaux (B141.00.22) : acceptés par le Conseil général le 15 novembre 2012, les travaux budgétés à 1.42 million de francs ont débuté en 2013 et sont en voie d'achèvement ; au bouclage des comptes, l'investissement s'élève à 740'468.55 francs, y compris les frais d'étude de 69'631.05 francs ; aucun amortissement n'est pour l'instant effectué.
- Parcage payant, extension (B141.30.15) : la modification des horodateurs existants, l'installation d'unités supplémentaires et la mise en œuvre de la nouvelle tarification, qui avaient été acceptées par le Conseil général le 21 mars 2013, moyennant un crédit de 32'000 francs, a eu lieu en novembre 2013 pour le site touristique de La Tène et le parking de la CSUM, puis en mars 2014 pour les parkings de l'Espace Perrier et à Pré-du-Pont ; l'investissement s'élève à 12'215.20 francs au bouclage des comptes.
- Rue de la Gare et rues adjacentes, assainissement (B141.30.18) : l'investissement 2013 correspond uniquement à des honoraires d'ingénieurs (67'868.20 francs) et des frais de publication (1'784.60 francs) ; les travaux de réalisation ont débuté en 2014 et se poursuivront sur environ 18 mois ; dès 2014, l'investissement sera comptablement réparti entre différents postes (routes, eau, épuration et eaux claires).
- Collège Billeter, divers travaux (B143.50.05) : la réfection de la salle des maîtres, le remplacement des commandes de ventilation de la salle EFA, l'assainissement de l'installation de détection incendie et la réfection de deux salles de classe englobés par un crédit de 67'000 francs, accepté par le Conseil général le 21 février 2013, ont été effectués en 2013 ; les travaux se sont élevés à 64'055.35 francs, en diminution de -2'944.65 francs ou -4.40% par rapport au crédit voté ; ils seront amortis pour la première fois en 2014 au taux de 10% l'an.
- Camping, reconstruction du bâtiment sanitaire (B143.70.01) : les travaux ont été achevés dans le délai et le bâtiment a été opérationnel dès le début de la saison touristique ; sur le crédit de 1.973 million de francs voté par le Conseil général le

29 avril 2010 (crédit principal) et le 13 décembre 2012 (crédit complémentaire pour le chauffage de la salle L'Octogone), un montant de 1.828 million de francs a été investi à fin 2013 ; un premier amortissement aura lieu en 2013 au taux de 4.2% l'an.

- Voirie, véhicules (B146.50.07) : l'acquisition et la modernisation de divers véhicules de l'équipe de voirie, autorisée par le Conseil général le 21 février 2013 moyennant un crédit de 199'000 francs, ont été menées en 2013, hormis l'achat des robots-tondeuses qui a eu lieu en mars 2014 ; l'investissement net au bouclage des comptes s'élève à 174'818.15 francs, après prise en considération de la vente du porte-outils Holder (36'500 francs).
- Passerelle de mobilité douce (B141.30.23) : acceptés par le Conseil général le 15 novembre 2012 moyennant un crédit de 3 millions de francs, les coûts 2013 ont été limités à certaines analyses (3'947.50 francs) ; à l'heure de rédaction du présent rapport, les fondations sont en voie de réalisation.

6. Compétences financières

La compétence financière du Conseil communal est la possibilité offerte à celui-ci d'engager une dépense ne figurant pas au budget et sans demander de crédit au Conseil général. La limite de cette compétence est fixée à 30'000 francs selon l'article 163 alinéa 1 du Règlement général de commune, du 19 février 2009. Son usage est par ailleurs subordonné à une obligation d'information des crédits décidés à la commission financière.

Les crédits significatifs engagés par le Conseil communal en 2013 sont les suivants :

- Fusion de communes (011.310.00 et 020.318.90) : en exécution de la décision du Conseil général du 25 avril 2013, un sondage d'opinion de l'ensemble de la population laténienne a été mené, sous l'égide d'un bureau d'experts (10'962 francs de participation dont à ajouter les frais de diffusion) ; par ailleurs, le Conseil communal a acquitté sa part aux frais d'étude des projets de fusion partagés avec les autres communes concernées (12'300.45 francs).
- Révision des comptes (020.318.05) : en automne 2013, un bureau fiduciaire a été spécialement mandaté afin d'attester les soldes de liquidités des comptes communaux tant au début qu'à l'issue de la vacance du Conseil communal (5'346 francs), ceci pour permettre de justifier tous les mouvements de trésorerie.
- Espace Perrier, sonorisation (303.311.00) : la table de mixage et la majorité des haut-parleurs ne fonctionnant tout simplement plus à quelques semaines de l'organisation de la Fête scolaire de Marin, le Conseil communal a été contraint de remplacer cette installation qui n'était plus réparable (10'870 francs).
- Camping, déplacement armoire électrique (351.314.00) : la reconstruction du bâtiment sanitaire a obligé de déplacer une armoire électrique du camping de passage, soit une opération non-prévue (4'398.25 francs).
- Subvention en faveur de la chapelle de Marin (390.365.00) : bien que supprimée au budget 2013, cette subvention a été réintroduite par le nouveau Conseil communal élu le 24 novembre 2013 (7'000 francs).

- Horodateurs, réparations (621.314.00) : les horodateurs installés en 2008 au site touristique de La Tène et au parking CSUM présentent des signes de fatigue engendrant une hausse des coûts d'entretien ; diverses importantes réparations (p.ex. remplacements de monnayeurs) ont eu lieu en 2013 pour maintenir leur opérabilité (4'978.50 francs).
- Projet Agora / participation au capital-actions de SanaForum Holding SA (B121.07) : le Conseil communal a engagé 30'000 francs dans le capital-actions de cette société dont la création était liée au développement du projet Agora aux Essertons ; ce projet immobilier, qui a eu les conséquences que chacun connaît, fera l'objet d'un rapport détaillé à l'intention du Conseil général d'ici au mois de juin 2014.
- Derrière-chez-Menod, étude (B141.81.01) : si plus aucune dépense n'a été effectuée en 2013, diverses rectifications de décomptes de factures à la baisse ont diminué le coût de l'étude (-7'770.60 francs) ; un amortissement a lieu au taux de 10% l'an.
- Traitements du service de conciergerie (215) et du site de La Tène (351) : comme déjà indiqué au bouclage des comptes 2012, les équipes de conciergerie et du camping ont continué à être renforcées, chacune pendant 6 mois, par une personne engagée à durée déterminée ; le coût annuel total (y compris les charges sociales) s'est élevé à 24'850 francs par service ; au vu du besoin confirmé en hausse de l'ETP nécessaire au bon fonctionnement des équipes de conciergerie et du camping, une demande de création d'un nouveau poste de travail sera présentée au Conseil général en 2014.

7. Rapport par dicastère

7.1 Administration générale

Un apprenti ayant réussi son CFC, la naissance d'un enfant dans la famille d'une collaboratrice et le mariage d'un collaborateur, voici en quelques mots les faits marquants et réjouissants qui ont marqué la vie de l'administration communale (020 ; 8.75 EPT).

Mais, n'oublions pas que sur le plan professionnel, nos collaboratrices et collaborateurs s'investissent jour après jour pour faire tourner notre commune. Ils cherchent en permanence l'efficacité, la précision et la rapidité dans l'exécution de leurs tâches. En ce sens, par exemple, un réaménagement des bureaux a été organisé, et une plateforme d'échange des données (PortailEcho) a été mise en exploitation.

7.2 Sécurité publique

L'amélioration des coûts de la Police du feu (140) est expliquée par une nouvelle baisse de notre participation au SIS Feu (-24'000 francs) et au SFBL (-8'000 francs). De plus, la part communale aux amendes notifiées par la Police neuchâteloise (113) a augmenté d'environ 30'000 francs.

Malgré un résultat relativement proche des prévisions, la procédure de notifications des commandements de payer (113) sera revue et améliorée.

7.3 Enseignement & formation

L'EORÉN (201) a vécu sa première année complète en 2013. Ce syndicat s'est mis en place et les règlements de fonctionnement ont été régulièrement adoptés.

Au total, ce sont 7'173 élèves qui sont concernés parmi les 15 communes membres du syndicat sur les 3 cycles scolaires (1^{ère} à 11^{ème} HarmoS). En ce qui concerne La Tène, l'effectif 2013 s'est élevé à 630 élèves.

Au plan financier, si nous comparons l'exercice 2013 avec la dernière année complète avant la nouvelle structure intercommunale, soit les comptes 2011, nous remarquons que le poste Enseignement & formation a augmenté de +244'355 francs ou environ +4.8%.

Le budget fourni par l'EORÉN en 2013 étant légèrement trop haut, une rétrocession en faveur de La Tène d'un montant de 158'017 francs a eu lieu.

7.4 Culture, sports et loisirs

Autres tâches culturelles

La péjoration du poste Autres tâches culturelles (309) est expliquée par l'octroi d'une subvention de 95'000 francs au GASL pour couvrir le déficit du La Tène Festival, selon décision du Conseil général du 21 février 2013.

Ports

Les travaux dans les deux ports de La Ramée et de La Tène (343) ont été réduits à leur plus simple expression, notamment en raison de l'absence de cas d'urgence et parce que des entretiens importants ont eu lieu les années précédentes.

Camping

La baisse des traitements au camping (351 ; 2 EPT) est expliquée par la nomination d'un nouveau responsable (par mutation interne) et l'engagement d'un nouvel employé pour lequel des prestations LACI ont été perçues (351.460.00).

Toujours au chapitre du camping, il convient de souligner que l'achat 2013 de diverses machines pour l'entretien du site et de la plage a été reporté à 2014 en raison d'un budget insuffisant.

Bibliothèque-médiathèque

La bibliothèque-médiathèque (0.8 EPT) compte environ 3'037 lecteurs pour 37'485 prêts en 2013).

En sus de ses activités ordinaires pour la population (p. ex. prêt de livres, livres audio et DVD), cette infrastructure appréciée a continué à collaborer avec les écoles, notamment en réservant des plages-horaires pour les élèves, en soutenant la participation d'une classe au concours du 175^e anniversaire de la bibliothèque de La Chaux-de-Fonds, en organisant des semaines de lecture, en exposant les travaux des élèves.

Au chapitre des animations, les animatrices ont par exemple organisé la Nuit du Conte, accueilli les équipes d'Ecouter-Lire et de Né pour lire, et mis sur pied une exposition de maquettes de bateaux.

Espace Troglo

Avec une fréquentation moyenne de 158 jeunes par semaine, le Troglo (350) a continué de remplir ses missions auprès de la jeunesse. L'équipe d'animation (1.5 EPT) a continué à œuvrer pour l'intégration sociale en assurant des accueils et des animations, offrant ainsi des espaces de rencontre et d'échange contribuant à prévenir l'isolement et favorisant l'expression des besoins des jeunes. Le Troglo a enregistré un total de 2'386 visites, les adolescents de 13 à 17 ans fréquentant majoritairement les accueils libres, et les enfants de 8 à 12 ans plébiscitant les animations du mercredi après-midi.

Les animateurs ont également collaboré à la réalisation de la manifestation interculturelle « Je Tène ! », se sont impliqués dans le projet Dimension 13'17 du Centre de Loisirs de Neuchâtel (prévention auprès des jeunes festivaliers du Festi'Neuch), dans le Midnight La Tène (projet de salle de gym ouverte pour les adolescents le samedi soir), ont mis des locaux à disposition des jeunes formations artistiques de la commune et ont organisé des ateliers et des activités durant les vacances scolaires (Programme Vacances).

7.5 Santé

Au plan de la santé (46), la commune ne s'occupe que la médecine scolaire et de la médecine dentaire des écoliers. A ce sujet, le Conseil communal n'a aucune remarque particulière à apporter.

7.6 Prévoyance sociale

Accueil de l'enfance

En étroite collaboration avec l'association des Moussaillons (540), la commune de La Tène a développé toutes les places d'accueil extrafamilial (préscolaire et parascolaire) qu'elle devait ouvrir. Dès lors, 59 enfants âgés de 4 mois à 4 ans sont accueillis dans la structure d'accueil préscolaire des Moussaillons et 73 enfants âgés de 4 à 11 ans fréquentent les structures d'accueil parascolaire de Marin et de Wavre.

Guichet social régional

Le guichet social régional regroupe les activités liées aux prestations d'aide sociale (SSREDL), versées sous condition de ressources (Antenne ACCORD) ou encore liées à l'AVS-AI et aux prestations complémentaires (ARAVSEDL) des communes de Saint-Blaise, Hauterive, La Tène, Enges, Le Landeron, Cressier, Cornaux et Lignièrès.

En 2013, 491 dossiers d'aide sociale ont été traités (dont 119 concernant La Tène), alors que 634 l'ont été au titre de l'AVS-AI (dont 166 pour La Tène).

7.7 Travaux publics

Equipes de voirie et de conciergerie

Tant l'équipe de voirie (6 EPT) que celle de conciergerie (4 EPT) ont œuvré avec beaucoup d'engagement et de souplesse tout au long de l'année 2013 et ont accompli leurs missions à pleine satisfaction du Conseil communal.

Voirie et modernisation du parc de véhicules

Le renouvellement du parc des véhicules est presque terminé et il ne manque plus que la mise en œuvre de la tonte automatique du terrain principal de football, par robots-tondeuses, qui est prévue pour le printemps 2014. Le rapport final, avec présentation des nouveaux véhicules, sera soumis au Conseil général lors d'une prochaine séance.

Routes communales

Les points suivants sont soulignés :

- a) Extension des systèmes de parcage : ce projet a débuté à l'automne 2013 et s'est achevé au printemps 2014 ; les modifications légales (arrêtés, publications), administratives (vignettes) et techniques (pose des panneaux et horodateurs, marquage) ont été effectués ; les nouveaux systèmes sont opérationnels.
- b) Rue de la Gare et rues adjacentes : l'année 2013 a permis de finaliser les travaux préparatoires pour l'assainissement du cadastre souterrain et le réaménagement urbain de la rue de la Gare, en particulier par la mise en soumission des travaux puis leur adjudication ; le chantier a été démarré le 17 février 2014.
- c) Construction de la passerelle de mobilité douce : le projet a été finalisé ce qui a permis de déposer la demande de permis de construire en août 2013 ; parallèlement à la résolution des questions techniques, les différents propriétaires de terrains concernés ont été rencontrés afin de négocier les modalités de cession de leur terrain (achat, échange).

7.8 Aménagement du territoire & agglomération

Service des eaux / approvisionnement en eau potable

L'exercice 2013, comme celui de 2014, est marqué par la mise en application de l'avant-dernière mesure d'assainissement et de consolidation du réseau d'eau de boisson, prévue par le Plan directeur de distribution de l'eau (PDDE). En effet, le bouclage du réseau par le plateau de Wavre, en début 2014, a permis de connecter les villages de Thielle et de Wavre, qui étaient auparavant alimentés par le réseau d'eau de boisson de Saint-Blaise.

Une économie substantielle au niveau de la distribution d'eau de boisson sera ainsi faite. Par cette action, la distribution a par ailleurs été très fortement consolidée.

A noter que la dernière mesure prévue par le PDDE consiste en la sécurisation de l'adduction d'eau, en complément à la station de pompage de Vigner (CENE).

La surveillance du réseau d'eau de boisson en matière de fuites a été poursuivie et, ce faisant, le volume de pertes a fortement baissé.

Enfin, les actions de suivi par le fontainier communal, qui sont prévues dans le cadre d'un cahier des charges, ont à nouveau permis de distribuer en tout temps de l'eau de boisson, avec une qualité sanitaire irréprochable et correspondant aux dispositions légales.

Epuración des eaux et eaux claires

A l'exemple de ces dernières années, la participation communale à la station d'épuration des eaux (STEP du syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle)

est en baisse, ceci grâce au sérieux du travail des collaborateurs de la station. Une adaptation de la taxe d'épuration devient indispensable, la réserve de ce poste étant maintenant complètement dissoute. Une proposition en ce sens sera soumise au Législatif dans le courant de l'année 2014.

Avec l'assainissement des rues de la Gare et des rues adjacentes, le niveau de mise en séparatif des eaux de la commune sera amélioré.

Déchets urbains et autres déchets

Avec l'introduction de la taxe au sac, le 1^{er} janvier 2012, les modalités de la taxe de base des déchets ont changé.

Auparavant basé sur une taxe de base facturée par ménage (avec une pondération selon la composition du ménage), le système s'appuie aujourd'hui sur une taxe au logement, qui est facturée aux propriétaires et gérances, ceux-ci l'intégrant dans le décompte des charges.

Par ailleurs, suite à la forte diminution des volumes de déchets, la tournée de ramassage a été réduite à un seul passage hebdomadaire.

Ce poste qui est autofinancé a pu être rééquilibré pour le chapitre des déchets privés. Une baisse de la taxe est plus que probable pour 2014. Par contre, il s'agira encore de réadapter la taxe de base des déchets entreprises, ce chapitre n'ayant pas encore atteint son équilibre.

Les volumes de déchets traités par la déchetterie intercommunale de Cornaux figurent dans les commentaires particuliers. A ce propos, il faut relever que les coûts de fonctionnement de la déchetterie sont en hausse, principalement en raison de l'augmentation du volume des déchets traités et de la baisse du prix de reprise pour certaines natures de déchets.

Urbanisme

Le service technique, renforcé par l'arrivée d'un nouveau responsable d'exploitation, M. Malissa Tomic, a fonctionné à pleine capacité. Grâce à cette réorganisation, d'importants dossiers, gourmands en temps, ont pu être menés à satisfaction. Le volume de dossiers de construction a poursuivi sa hausse. Il est à noter que la construction de deux importants plans de quartiers a débuté en 2013, soit Sur-le-Crêt (22 unités) et au Chalvaire (60 unités).

Agglomération

Les mesures prévues par le Contrat d'agglomération COMUL se mettent peu à peu en place. Dans le cadre de l'assainissement de la rue de la Gare et des rues adjacentes, les deux mesures prévues (assainissement des parcs à vélos de la gare) seront intégrées.

La réorganisation du service des transports publics dans la région de Bevaix, Boudry et Cortaillod a abouti.

Le plan directeur d'aménagement régional, des communes de la COMUL, a été mis en route.

7.9 Finances et bâtiments

Finances

Nous vous renvoyons aux considérations financières ci-dessus, sans oublier le fait marquant 2013 qui a sans nul doute résidé dans le refus populaire d'adaptation du coefficient fiscal (votation du 9 juin 2013).

Bâtiments

L'unique événement significatif a été le remplacement urgent de la chaudière du CIS, décidé par le Conseil général le 25 avril 2013. Alors que le crédit voté s'est élevé à 85'000 francs, le montant final des travaux devraient avoisiner 60'000 francs.

8 Conclusion

Les comptes 2013 illustrent la difficulté avec laquelle une commune neuchâteloise doit gérer ses finances, en devant prendre en compte des dépenses sur lesquelles elle n'a aucune espèce d'emprise.

L'année 2013 a été pour La Tène une année d'austérité, durant laquelle le Conseil communal s'est astreint à une grande discipline dans la gestion des deniers publics. Mais, malgré tous ses efforts, votre Exécutif relève qu'il n'est pas parvenu à équilibrer le compte de fonctionnement à satisfaction, notamment parce que les rentrées fiscales sont indéniablement insuffisantes.

En synthèse, l'exercice 2013 peut être résumé par les éléments suivants : un déficit certes contenu mais une fortune communale diminuant inexorablement.

Au vu de ce qui précède, nous vous invitons à prendre en considération le présent rapport et à adopter les comptes de l'exercice 2013 de la commune de La Tène, tels que présentés, par l'arrêté joint.

Veillez agréer, Madame la présidente, Mesdames et Messieurs, l'assurance de notre considération distinguée.

La Tène, le 7 avril 2014

LE CONSEIL COMMUNAL



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 2

Compte administratif

Compte administratif (en francs)

	B2013		C2013		C2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte de fonctionnement						
Total des charges (y.c. amort.)	28'268'500.00		30'162'614.19		29'280'359.57	
Total des revenus		26'947'500.00		27'475'694.07		29'102'573.41
Excédent de charges		1'321'000.00		2'686'920.12		177'786.16
Excédent de revenus						
Compte des investissements						
Total des dépenses	7'670'000.00		2'188'840.55		1'011'423.40	
Total des recettes		1'000'000.00		44'270.60		256.00
Investissements nets / augmentation		6'670'000.00		2'144'569.95		1'011'167.40
Investissements nets / diminution						
Financement						
Investissements nets / augm. ou dimin.	6'670'000.00		2'144'569.95		1'011'167.40	
Amortissements*		1'216'500.00		1'305'215.90		1'283'049.00
Compte de fonctionnement :						
- excédent de charges	1'321'000.00		2'686'920.12		177'786.16	
- excédent de revenus					94'095.44	
Excédent de financement		6'774'500.00		3'526'274.17		
Insuffisance de financement						
Variation de la fortune nette						
Excédent de financement						94'095.44
Insuffisance de financement	6'774'500.00		3'526'274.17			
Report au bilan / dépenses		7'670'000.00		2'188'840.55		1'011'423.40
Report au bilan / recettes	2'216'500.00		1'349'486.50		1'283'305.00	
Diminution de la fortune nette		1'321'000.00		2'686'920.12		177'786.16
Accroissement de la fortune nette						

* Les amortissements se composent de 1'280'515.90 francs pour le patrimoine administratif et de 24'700 francs pour le patrimoine financier.



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Compte de fonctionnement

Table des matières

du cahier 3

TABLE DES MATIERES

0 ADMINISTRATION

01	<u>LEGISLATIF ET EXECUTIF</u>		
011	CONSEIL GENERAL	page	1
012	CONSEIL COMMUNAL	page	1
02	<u>ADMINISTRATION GENERALE</u>		
020	ADMINISTRATION GENERALE	pages	2-3
029	ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	page	4

1 SECURITE PUBLIQUE

10	<u>PROTECTION JURIDIQUE</u>		
100	JUSTICE, DIVERS	page	5
11	<u>POLICE</u>		
113	POLICE	page	6
14	<u>POLICE DU FEU</u>		
140	COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS	page	6
16	<u>PROTECTION CIVILE</u>		
160	PROTECTION CIVILE	page	7

2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION

20	<u>ECOLES</u>		
200	ECOLE ENFANTINE	pages	8-9
201	ECOLE OBLIGATOIRE CYCLES 1 – 3	pages	9-10-11
210	ECOLE PRIMAIRE	pages	11-12-13
211	ECOLE SECONDAIRE	pages	13-14
212	CSUM	page	14
214	ECOLE DE MUSIQUE	page	15
215	SERVICE DE CONCIERGERIE	page	15
23	<u>FORMATION PROFESSIONNELLE</u>		
231	FORMATION PROFESSIONNELLE	page	16
239	FONDS DE FORMATION & PERF. PROF.	page	16

3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS

30	<u>ENCOURAGEMENT A LA CULTURE</u>		
300	BIBLIOTHEQUE	page	17
302	THEATRE REGIONAL	page	18
303	ESPACE PERRIER	page	18
309	AUTRES TACHES CULTURELLES	page	19
33	<u>PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX</u>		
330	PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX	page	19
34	<u>SPORTS</u>		
340	ACTIVITES GENERALES	page	20
343	SPORTS	pages	20-21
35	<u>ESPACE TROGLODYTE, SITE DE LA TENE</u>		
350	ESPACE TROGLODYTE	pages	21-22
351	SITE DE LA TENE	pages	22-23
352	CHALET DE LA TENE	page	24

39	<u>CULTES</u>		
	390 CULTES	page	24
4	<u>SANTE</u>		
44	<u>SOINS AMBULATOIRES</u>		
	440 SOINS AMBULATOIRES	page	25
46	<u>SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES</u>		
	460 SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES	page	25
49	<u>AUTRES DEPENSES DE SANTE</u>		
	490 AUTRES DEPENSES DE SANTE	page	26
5	<u>PREVOYANCE SOCIALE</u>		
54	<u>PROTECTION DE LA JEUNESSE</u>		
	540 STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE	page	27
	541 AUTRES DEPENSES	page	27
58	<u>ACTION SOCIALE</u>		
	581 PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALE	page	28
	582 OFFICE DU TRAVAIL	page	28
	589 PERSONNES SANS ACTIVITE	page	28
6	<u>TRAFIC</u>		
62	<u>ROUTES COMMUNALES</u>		
	620 RESEAU DES ROUTES COMMUNALES	pages	29-30
	621 PARKINGS	pages	30-31
65	<u>TRAFIC REGIONAL</u>		
	650 TRAFIC REGIONAL	page	31
7	<u>PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT</u>		
70	<u>SERVICE DES EAUX</u>		
	700 EAU POTABLE	page	32
71	<u>PROTECTION DES EAUX</u>		
	710 EAUX USEES	page	33
	711 EAUX CLAIRES	page	33
72	<u>TRAITEMENT DES DECHETS</u>		
	720 DECHETS URBAINS	page	34
	722 DECHETS ENTREPRISES	page	35
74	<u>CIMETIERE</u>		
	740 CIMETIERE	page	36
75	<u>RIVES ET BERGES</u>		
	750 RIVES ET BERGES	page	36
79	<u>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE</u>		
	790 AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	page	37
	791 AGGLOMERATION	page	37
8	<u>ECONOMIE PUBLIQUE</u>		
80	<u>AGRICULTURE</u>		
	801 AMELIORATION DE L'EXPLOITATION	page	39
81	<u>FORETS COMMUNALES</u>		
	812 FORETS COMMUNALES	pages	39-40

83	<u>TOURISME</u>		
	830	TOURISME	page 40
86	<u>ELECTRICITE ET GAZ</u>		
	860	ELECTRICITE	page 41
	861	GAZ	page 41
9	<u>FINANCES ET IMPÔTS</u>		
90	<u>IMPÔTS</u>		
	900	IMPÔTS	page 42
92	<u>PEREQUATION FINANCIERE</u>		
	922	PEREQUATION FINANCIERE	page 43
93	<u>QUOTES-PARTS AUX RECETTES</u>		
	932	PARTS AUX REGALES & PATENTES	page 43
	933	PARTS AUX EMOLUMENTS & DROITS CANTONAUX	page 44
94	<u>GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES</u>		
	940	INTERETS	pages 44-45
	942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	pages 45-46
	943	DOMAINES (PATRIMOINE ADMINISTRATIF)	page 47
95	<u>QUOTES-PARTS, AUTRES</u>		
	950	QUOTES-PARTS, AUTRES	page 47
99	<u>POSTES NON VENTILABLES</u>		
	990	RESULTAT	page 48
	999	EXCEDENT DES CHARGES OU REVENUS	page 48



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 3

Compte de fonctionnement et récapitulation

- 011.300.00 Comptabilisation des jetons de présence et des vacations des membres du Conseil général et des commissions (17'370 francs), selon l'arrêté du Conseil général du 11 juin 2009, des coûts d'occupation des salles (2'600 francs ; écriture interne) et de divers repas et frais de bouche du Conseil général et de commissions (7'813.80 francs).
- 011.310.00 Coût des impressions et des reliures ; dépassement causé par les impressions en lien avec les publications relatives à la votation du 24 juin 2013 sur la hausse du coefficient fiscal (5'328.85 francs) et le sondage exhaustif de la population concernant les projets de fusions (1'971.20 francs ; Cf. également le commentaire du compte 020.318.90, Honoraires divers) et divers frais et parutions (1'743.35 francs).
- 012.300.00 Indemnités de fonction (honoraires) selon l'arrêté du Conseil général du 11 juin 2009 : président 10'000 francs, secrétaire 9'000 francs, autres 8'000 francs ; données 2013 influencées par la période de vacance du Conseil communal.
- 012.300.01 Défraiement des heures relatives aux séances 2013 selon l'arrêté du Conseil général du 11 juin 2009 : jeton de présence de 100 francs/séance et vacation de 45 francs/heure.
- 012.317.00 Comptabilisation des coûts d'organisation des manifestations du Conseil communal, selon calendrier spécifique (rencontres des autorités des autres communes, des entreprises, repas en faveur du personnel, etc.), des vins d'honneur offerts, etc.
- 012.436.00 Reversement des jetons de présence et indemnités de divers organismes et associations (ACN, ESRN, COMUL, SSREDL).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
0	ADMINISTRATION					
01	LEGISLATIF ET EXECUTIF					
011	CONSEIL GENERAL					
011.300.00	Séances, vacations CG et comm. diverses	27,783.80		25,000.00	28,357.65	2,783.80
011.310.00	Imprimés, reliures, fournitures	9,043.40		1,500.00	7,510.10	7,543.40
	Total CONSEIL GENERAL	36,827.20	0.00	26,500.00	35,867.75	10,327.20
	Solde net		36,827.20			
012	CONSEIL COMMUNAL					
012.300.00	Honoraires, indemnités CC	38,447.65		43,000.00	42,044.45	4,552.35-
012.300.01	Séances, vacations CC	110,768.25		110,000.00	114,792.50	768.25
012.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	22,373.65		22,500.00	23,331.30	126.35-
012.303.02	Allocations familiales	5,760.00		0.00	2,400.00	5,760.00
012.317.00	Réceptions, manifestations	19,718.70		20,000.00	24,337.70	281.30-
012.318.01	Téléphonie	930.50		1,000.00	639.00	69.50-
012.319.00	Frais divers (cadeaux à des tiers)	1,998.10		1,500.00	1,579.95	498.10
012.436.00	Remboursements de tiers		6,594.45	2,000.00	3,443.20	4,594.45-
012.436.03	Parts employés AVS, AI, AC, ALFA		7,671.05	9,500.00	9,773.95	1,828.95
012.451.00	Remboursements allocations familiales		5,760.00	0.00	2,400.00	5,760.00-
	Total CONSEIL COMMUNAL	199,996.85	20,025.50	186,500.00	193,507.75	6,528.65-
	Solde net		179,971.35			
	Total LEGISLATIF ET EXECUTIF	236,824.05	20,025.50	213,000.00	229,375.50	3,798.55
	Solde net		216,798.55			

- 020 De 2009 à 2011, l'administration communale a totalisé en moyenne 8.85 ETP pour 12 postes de travail (hors apprentis-es) ; au bouclage des comptes 2013 elle comptait 9.15 ETP pour 13 postes de travail, dont à ajouter 3 apprentis employés de commerce.
- 020.301.00 Les traitements 2013 ont été basés sur les décisions du Conseil d'Etat valables pour le personnel de la fonction publique : 1) compensation négative du renchérissement avec modification de la base de référence (2010 au profit de 2000) ; 2) abandon de la retenue obligatoire ; 3) octroi des échelons automatiques avec ouverture des automatismes jusqu'au dernier échelon des classes de traitement (sous réserve de cas particuliers) ; la différence par rapport au budget 2013 est expliquée par le recours à un intérimaire pendant le congé-maternité d'une employée, pour qui des indemnités perte de gain maladie ont été perçues ; à noter qu'un cas de maladie de longue durée n'a pas été suppléé par l'engagement provisoire de personnel (Cf. compte 020.436.01, APG remboursements, 36'035.40 francs) ; commentaire valable pour tous les comptes xxx.301.00.
- 020.303.00 Addition des charges sociales totales AVS, AI, AC, ALFA et frais de gestion, soit 14.78% des traitements bruts ; la récupération des parts des employés (5.15%) se fait par le compte 020.436.03, Parts employés AVS, AI, AC ; commentaire valable pour tous les comptes xxx.303.00 et xxx.436.03.
Pour reconstituer les réserves du Fonds APG, qui sont inférieures au minimum légal, soit la moitié des dépenses d'une année, le taux de cotisation APG est relevé de 2011 à 2015 de 0.3 à 0.5%, avec un financement à parts égales par l'employeur et le salarié.
Suite à l'acceptation populaire le 26 septembre 2010 de la révision de la loi sur l'assurance-chômage, le taux de cotisation AC est passé dès le 1er janvier 2011 de 2 à 2.2% pour les salaires inférieurs à 126'000 francs/an, avec un financement à parts égales par l'employeur et l'employé ; en outre, une cotisation de solidarité de 1% est en sus perçue sur les hauts revenus (entre 126'000 et 315'000 francs/an), également répartie à parts égales entre l'employeur et l'employé.
- 020.303.02 Compte variable selon le nombre d'enfants des collaborateurs percevant des allocations familiales, de formation et complémentaires, selon le régime en vigueur dès 2009 : 1) allocations familiales, 200 francs pour le 1er et le 2e enfant, puis 250 francs pour les enfants suivants ; 2) allocations de formation, supplément de 80 francs par jeune en formation ; 3) allocations complémentaires, 145 francs par enfant ; le remboursement par la CCNC des diverses allocations a lieu par le compte 020.451.00, Remboursements allocations familiales ; ce commentaire est valable pour tous les comptes xxx.303.02 et xxx.451.00.
- 020.304.00 Adaptation des cotisations afin de recapitaliser prévoyance.ne ; dès le 1er janvier 2013, la cotisation employeur est passée de 12 à 13% pour tous les assurés du plan de base alors que la cotisation des assurés dès 40 ans a augmenté de 8.7% à 9% ; les assurés de moins de 40 ans n'ont pas été touchés puisqu'ils paient déjà une pleine cotisation depuis le 1er janvier 2012 (17 à 19 ans, 1% ; 20 à 24 ans, 7.5% ; 25 à 29 ans, 8.5% ; 30 à 39 ans, 8.7%) ; la récupération de la part assuré se fait par le compte 020.436.04, Parts employés LPP ; commentaire valable pour tous les comptes xxx.304.00 et xxx.436.04.
- 020.310.01 Comptabilisation du coût de leasing et d'entretien des deux copieurs-imprimantes (18'051.35 francs), d'achat de papier et d'enveloppes (2'206.05 francs) et divers (1'036.80 francs).
- 020.310.02 Comptabilisation de la participation au Bulcom (facturation de 16.01 francs HT/ménage pour 2'300 ménages, soit 37'751.80 francs y compris TVA 2.5%, de la publication d'arrêtés et de proclamations (1'548.95 francs), la publication du bulletin d'informations communales 1'566 francs) et divers (1'166.80 francs).
- 020.311.00 Comptabilisation du coût de remplacement de 2 postes de travail (4'784.90 francs) et divers (126.25 francs).
- 020.311.01 Renouvellement de divers postes de travail informatiques.
- 020.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 020.315.01 Comptabilisation des dépenses ordinaires, soit l'accès au nœud informatique cantonal NCN (10'983.95 francs), la maintenance informatique par le Centre Electronique de Gestion (CEG) de la Ville de Neuchâtel (52'388.65 francs), la licence annuelle Optimiso processus qualité (1'658.90 francs) et diverses redevances (336 francs).
- 020.316.00 Ecriture interne concernant le loyer de l'administration pour les locaux occupés à A.-Bachelin 4.
- 020.316.01 Comptabilisation du coût d'occupation des salles pour des séances (écriture interne).
- 020.318.00 Les envois sont autant que possible groupés pour bénéficier d'un taux d'affranchissement préférentiel ; les envois de *masse* (soit les facturations approvisionnement en eau, épuration et déchets) sont imprimés et effectués depuis le Centre d'impression de Fleurier (CIFL) ; baisse notamment expliquée par l'augmentation du recours au courrier électronique (plutôt que papier).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
02	ADMINISTRATION GENERALE					
020	ADMINISTRATION GENERALE					
020.301.00	Traitements	984,035.05		966,000.00	1,016,619.70	18,035.05
020.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	141,628.45		142,500.00	134,876.55	871.55-
020.303.02	Allocations familiales	36,707.00		36,000.00	36,483.00	707.00
020.304.00	Cotisations LPP	165,601.95		171,000.00	168,808.50	5,398.05-
020.305.00	Cotisations assurances accident	12,063.65		10,500.00	13,636.40	1,563.65
020.306.00	Cotisations APG maladie	10,429.95		7,000.00	7,191.05	3,429.95
020.309.00	Cours, formation	5,780.40		6,000.00	1,200.00	219.60-
020.309.90	Charges diverses de personnel	324.40		1,000.00	700.00	675.60-
020.310.00	Fournitures de bureau	3,278.65		3,000.00	3,566.75	278.65
020.310.01	Impression de formules, photocopies	21,294.20		18,000.00	21,470.90	3,294.20
020.310.02	Publications, annonces, journaux	42,033.55		48,000.00	46,386.05	5,966.45-
020.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	4,911.15		3,500.00	8,125.70	1,411.15
020.311.01	Achats informatiques	9,828.45		10,000.00	18,808.45	171.55-
020.312.00	Chauffage, éclairage	9,095.70		8,000.00	7,694.30	1,095.70
020.314.00	Entretien, aménagement locaux	2,212.90		4,000.00	6,092.05	1,787.10-
020.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	848.45		2,000.00	1,601.25	1,151.55-
020.315.01	Maintenance informatique	65,367.50		65,000.00	68,801.75	367.50
020.316.00	Locations locaux	82,000.00		82,000.00	82,000.00	0.00
020.316.01	Locations div. Espace Perrier (interne)	7,650.00		5,000.00	7,730.00	2,650.00
020.317.00	Réceptions, manifestations	638.20		500.00	323.55	138.20
020.317.01	Frais de déplacement	1,222.40		2,000.00	3,014.60	777.60-
020.318.00	Ports, taxes postales	8,861.90		11,000.00	10,309.60	2,138.10-
020.318.01	Téléphonie	5,905.55		7,000.00	6,538.60	1,094.45-
020.318.02	Frais de rappels et poursuites	15,089.70		20,000.00	29,117.31	4,910.30-
020.318.03	Enlèvement déchets	378.10		500.00	196.00	121.90-
020.318.04	Alarmes	6,663.85		6,000.00	1,798.20	663.85

Commentaires à l'appui des comptes 2013

- 020.318.02 Montant variable selon le nombre de rappels et de poursuites par la commune (5'074.95 francs en 2013 contre 14'148.20 en 2012 et l'Etat (10'014.75 francs en 2013 contre 14'969.11 en 2012 ; gestion de l'impôt) ; les récupérations sont comptabilisées dans le compte 020.436.00, Remboursements de tiers, y compris frais de poursuites ; les frais moyens par acte de défaut de biens s'élèvent à 88.55 francs en 2013 (contre 104.70 francs en 2012, 95.05 en 2011, 89.60 en 2010 et 108.30 en 2009).
- 020.318.04 Comptabilisation du remplacement de l'alarme (5'331.15 francs), des frais de raccordement de l'alarme de l'administration à la centrale EGS (1'224.70 francs) et divers (108 francs).
- 020.318.07 Aucun frais d'organisation de la sécurité au travail en 2013.
- 020.318.35 Coût de révision des comptes communaux 2012 (11'016 francs) et du Fonds scolaire (2'700 francs), ainsi que d'un contrôle des liquidités à l'improvisiste (918 francs) et de vérification des soldes des disponibilités au début et à l'issue de la vacance du Conseil communal (5'346 francs).
- 020.318.90 Comptabilisation des honoraires d'un bureau spécialisé pour réaliser l'enquête exhaustive de population sur les projets de fusions (10'962 francs), diverses participations aux frais d'étude des projets de fusions partagés avec les autres communes concernées (12'300.45 francs), activité de conseil d'un bureau pour la mise en place d'un système qualité (4'500 francs) et divers (359.50 francs).
- 020.319.01 Coût de la cotisation à l'ACN (30 cts/habitant selon décision de l'assemblée générale de l'ACN du 31 mars 2010).
- 020.361.00 Comptabilisation de la contribution obligatoire (depuis 2012) pour les employeurs au financement des structures d'accueil (taux de 0.17% de la masse salariale AVS).
- 020.427.00 Recette variable selon le nombre de rappels concernant des factures communales ; les frais de rappel (15 francs/rappel) et l'intérêt moratoire (5%) reposent sur le règlement concernant les taxes et émoluments communaux, du 19 mars 2009.
- 020.431.90 Comptabilisation des indemnités versées pour le mandat de gestion du syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle (45'000 francs), la tenue de la comptabilité du SFBL (4'500 francs) et de l'Association Pro Santé (2'000 francs), des émoluments perçus sur les caissettes à journaux (2'100 francs), des honoraires de gestion pour la redevance sur l'eau potable (3'921.50 francs), d'une subvention pour les cours interentreprises des apprentis (1'025 francs) et des divers frais administratifs facturés par le service accueil (14'531 francs) ; l'indemnité versée les années précédentes par la CCNC pour la tenue de l'agence AVS est reversée à l'agence régionale AVS à Saint-Blaise ; Cf. le commentaire du compte 101.301.01, Participation agence régionale AVS.
- 020.436.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.318.02, Frais de rappels et poursuites.
- 020.436.01 Versement d'allocations du congé-maternité d'une employée (Cf. le commentaire du compte 020.301.00, Traitements).
- 020.450.00 Redistribution du produit de la taxe sur le CO2, calculée selon un certain pour cent (calculé chaque année par l'OFEV) de la masse salariale soumise à l'AVS.
- 020.490.04 Part des traitements du poste 020, administration générale, consacrée à d'autres services communaux, soit : forfait de 10'000 francs pour la gestion des ports (compte 343.390.04, Imputations internes traitements administration) ; forfait de 10'000 francs pour la gestion du camping résident (compte 351.390.04, Imputations internes traitements administration) ; forfait de 10'000 francs pour la facturation de l'eau (compte 700.390.04, Imputations internes traitements administration) ; forfait de 10'000 francs pour la facturation de la taxe d'épuration (compte 710.390.04, Imputations internes traitements administration) ; forfaits de 11'000 francs pour la gestion des déchets logements (compte 720.390.04, Imputations internes traitements administration) et de 1'000 francs pour celle des déchets entreprises (compte 722.390.04, Imputations internes traitements administration) ; forfait de 140'000 francs pour les activités du service technique, environ 120% de taux d'occupation (1 x 50% et 1 x 70% ; compte 790.390.04, Imputations internes traitements administration).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
020.318.05	Droits d'auteurs	307.50		500.00	297.25	192.50-
020.318.07	Sécurité au travail	0.00		500.00	40.00	500.00-
020.318.20	Assurances	1,422.35		1,500.00	2,661.65	77.65-
020.318.35	Révision des comptes	19,980.00		13,500.00	14,013.00	6,480.00
020.318.90	Honoraires divers	28,121.95		1,000.00	17,882.40	27,121.95
020.319.00	Cotisations, dons, cadeaux	2,395.65		2,000.00	2,965.90	395.65
020.319.01	Cotisations ACN	1,452.90		1,500.00	1,449.60	47.10-
020.361.00	Contribution aux structures d'accueil	4,003.75		7,000.00	7,384.80	2,996.25-
020.427.00	Intérêts moratoires et frais retard		9,360.80	5,000.00	4,663.32	4,360.80-
020.431.90	Recettes, émoluments divers		73,077.50	60,000.00	44,001.60	13,077.50-
020.436.00	Rembour. de tiers, frais de poursuites		22,301.29	25,000.00	30,645.04	2,698.71
020.436.01	APG remboursements		36,035.40	0.00	68,958.80	36,035.40-
020.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		57,492.00	58,500.00	53,175.70	1,008.00
020.436.04	Parts employés LPP		69,327.80	69,500.00	73,796.90	172.20
020.436.05	Parts employés ANP, AAC		8,695.98	8,500.00	8,302.85	195.98-
020.436.06	Parts employés APG maladie		1,378.90	1,500.00	1,313.90	121.10
020.450.00	CCNC rétrocession taxe CO2		896.00	3,000.00	3,019.20	2,104.00
020.451.00	Remboursements allocations familiales		22,360.00	21,000.00	21,160.00	1,360.00-
020.490.04	Imputations internes trait. admin.		192,000.00	192,000.00	197,000.00	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ADMINISTRATION GENERALE	1,701,535.20	492,925.67	1,219,000.00	1,243,747.55	10,390.47-
	Solde net		1,208,609.53			

- 029.380.00 Nouveau compte destiné à comptabiliser les parts communales à l'assainissement de prévoyance.ne s'agissant de la Réserve de Fluctuations et Variations RFV, comme employeur direct (687'300 francs) ainsi qu'en tant que commune membre de l'EORÉN (837'398.50 francs) et de l'association du Bibliobus (14'258.70 francs) ; ces montants ont été acquittés début 2014, sur la base des liquidités disponibles et sans conclusion de nouvel emprunt.
- 029.380.01 Nouveau compte destiné à comptabiliser les parts communales à l'assainissement de prévoyance.ne s'agissant de la Contribution Unique d'Assainissement CUA, comme employeur direct (152'800 francs) ainsi qu'en tant que commune membre de l'EORÉN (186'102.20 francs) et de l'association du Bibliobus (3'170.35 francs) ; ces montants seront acquittés début 2019.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
029	ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS					
029.380.00	Provision RFV Prévoyance.ne	1,538,957.20		0.00	0.00	1,538,957.20
029.380.01	Provision CUA Prévoyance.ne	342,072.55		0.00	0.00	342,072.55
	Total ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS	1,881,029.75	0.00	0.00	0.00	1,881,029.75
	Solde net		1,881,029.75			
	Total ADMINISTRATION GENERALE	3,582,564.95	492,925.67	1,219,000.00	1,243,747.55	1,870,639.28
	Solde net		3,089,639.28			
	TOTAL ADMINISTRATION	3,819,389.00	512,951.17	1,432,000.00	1,473,123.05	1,874,437.83
	Solde net		3,306,437.83			
		=====	=====	=====	=====	=====

Commentaires à l'appui des comptes 2013

101.310.00	Selon décompte communiqué par l'office régional d'état civil (Hauterive).
101.310.01	Selon décompte communiqué par la commission sociale régionale à Saint-Blaise, qui est entrée en fonction en janvier 2010 ; l'agence régionale AVS entre dans le cadre de la mise en place d'un guichet social unique regroupant toutes les prestations d'aide matérielle (chômage, action sociale, prestations complémentaires, etc.) ; la répartition des charges a lieu à raison de 50% en fonction de la population et 50% en fonction des dossiers traités de chaque commune au 31 décembre ; base de calcul 2013 : La Tène assume 24.23% (contre 24.41% en 2012, 24.42% en 2011 et 24.59% en 2010) des charges réparties selon la population et 26.18% (contre 27.86% en 2012, 29.82% en 2011 et 26.59% en 2010) de celles réparties selon le nombre de dossiers ; le subside pour la tenue de l'agence (régionale) AVS continue d'être versé directement par la CCNC aux communes (compte 101.436.00), lesquelles le reversent à l'agence.
101.318.01	Part des émoluments pour la délivrance de permis de travail à reverser à l'Etat (23'586.25 francs en 2013 contre 19'474.25 en 2012, 14'826 en 2011, 12'768.75 en 2010 et 17'506.05 en 2009 ; frais de la taxe sur le contrôle des étrangers) et à d'autres communes (3'899.50 francs contre 3'868.85 en 2012, 3'877.60 en 2011, 1'638 en 2010 et 1'062.70 en 2009 ; établissement de nouveaux documents d'origine) ; la recette correspondante a lieu par le compte 101.431.00, Divers, Emoluments contrôle des habitants.
101.318.40	Coût des 2e notifications des commandements de payer par une entreprise spécialisée (30 francs HT/unité) ; indemnité encaissée par l'Office des poursuites (53 francs/unité) par le compte 101.431.90, CDP, rétrocession ; le premier bilan annuel de cette nouvelle activité pour l'administration démontre que la recette nette des notifications (recette ./.. coût) est inférieure au résultat escompté, ceci notamment en raison de dossiers <i>difficiles</i> (p.ex. débiteur introuvable en cas de déménagement non-annoncé) ; la procédure de notification est à ce jour en révision, notamment dans l'objectif de réduire les coûts de notification par l'entreprise spécialisée.
101.351.00	Charge variable selon le nombre de demandes de documents d'identité ; en raison de l'ouverture à Neuchâtel d'un service seul compétent pour délivrer des passeports biométriques, les habitants ne peuvent plus obtenir cette prestation auprès des communes, qui ne restent qu'habilitées à délivrer des cartes d'identité.
101.431.00	Commentaire en relation avec ceux des comptes 101.318.01, Contrôle des habitants, part Etat, et 101.351.00, Documents d'identité, indemnités.
101.431.01	Selon décompte communiqué par l'office régional d'état civil (Hauterive) ; oubli à l'élaboration du budget 2013.
101.431.02	Recette variable selon le nombre de naturalisations facturées (12 naturalisations en 2013).
101.431.90	Cf. le commentaire du compte 101.318.40, CDP, délivrance.
101.436.00	Cf. le commentaire du compte 101.310.01, Participation agence régionale AVS.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
1	SECURITE PUBLIQUE					
10	PROTECTION JURIDIQUE					
101	JUSTICE, DIVERS					
101.310.00	Participation off. régional d'état civil	31,158.80		28,000.00	28,726.05	3,158.80
101.310.01	Participation agence régionale AVS	37,084.95		29,000.00	33,903.70	8,084.95
101.318.01	Contrôle des habitants, part Etat	27,485.75		14,000.00	23,343.10	13,485.75
101.318.40	CDP, délivrance	15,422.40		26,500.00	0.00	11,077.60-
101.351.00	Documents d'identité, indemnités	12,028.45		9,500.00	8,269.70	2,528.45
101.431.00	Emoluments contrôle des habitants		68,872.35	50,000.00-	53,936.10-	18,872.35-
101.431.01	Emoluments état civil		5,506.00	0.00	7,783.80-	5,506.00-
101.431.02	Finances agrégations, naturalisations		1,600.00	2,000.00-	1,450.00-	400.00
101.431.90	CDP, rétrocession		17,967.00	26,500.00-	0.00	8,533.00
101.436.00	CCNC indemnité agence AVS		8,328.60	8,000.00-	8,378.75-	328.60-
	Total JUSTICE, DIVERS	123,180.35	102,273.95	20,500.00	22,693.90	406.40
	Solde net		20,906.40			
	Total PROTECTION JURIDIQUE	123,180.35	102,273.95	20,500.00	22,693.90	406.40
	Solde net		20,906.40			

Commentaires à l'appui des comptes 2013

113	Pour rappel, le contrat conclu en 2008 avec la Police neuchâteloise a été dénoncé avec effet au 31 décembre 2012 et un nouveau contrat, basé sur le nouveau cadre élaboré par l'Etat, est entré en vigueur au 1er janvier 2013.
113.313.01	Aucune mise à jour du plan de signalisation routière en 2013.
113.317.00	Coût de la sortie annuelle des patrouilleurs scolaires.
113.318.00	Coût de location de l'inforadar TCS et servant de base aux études de comportement du trafic.
113.318.40	Coût 2013 du contrat de prestations avec la Police neuchâteloise.
113.410.00	Seules 8 autorisations tardives ont été délivrées en 2013 (contre 20 en 2012, 21 en 2011 et 20 en 2010).
113.441.00	Reversement par la Police neuchâteloise du 50% du montant des amendes d'ordre délivrées sur le territoire communal.
140.300.00	Coût de fonctionnement de la commission du feu.
140.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
140.318.20	Part des primes d'assurance bâtiment et choses concernant le hangar du feu.
140.352.00	Selon décompte communiqué par le service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Neuchâtel, qui établit le budget et gère les comptes, et auquel la commune de La Tène est liée par convention ; chaque commune neuchâteloise est obligatoirement liée à un centre de secours.
140.352.01	Selon décompte communiqué par le SFBL.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
11	POLICE					
113	POLICE					
113.312.00	Electricité signalis.et miroirs chauffés	1,705.45		1,500.00	1,442.70	205.45
113.313.01	Plan de signalisation	0.00		3,000.00	0.00	3,000.00-
113.317.00	Réceptions, manif., patrouilleurs	2,127.75		2,000.00	1,761.60	127.75
113.318.00	Etudes comportement du trafic	800.00		500.00	0.00	300.00
113.318.40	Mandat prestations Police neuchâteloise	148,413.80		150,000.00	117,729.00	1,586.20-
113.410.00	Taxes permissions tardives		340.00	1,000.00-	910.00-	660.00
113.441.00	Part amendes		92,331.12	60,000.00-	91,505.00-	32,331.12-
	Total POLICE	153,047.00	92,671.12	96,000.00	28,518.30	35,624.12-
	Solde net		60,375.88			
	Total POLICE	153,047.00	92,671.12	96,000.00	28,518.30	35,624.12-
	Solde net		60,375.88			
14	POLICE DU FEU					
140	COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS					
140.300.00	Commission feu	4,237.45		3,500.00	5,095.15	737.45
140.312.00	Chauffage, éclairage, énergie	2,842.40		2,500.00	2,404.45	342.40
140.314.00	Entretien, aménagement locaux	820.80		1,000.00	66.40	179.20-
140.318.20	Assurances	934.95		1,000.00	887.20	65.05-
140.352.00	Participation SIS	197,276.60		221,000.00	158,844.90	23,723.40-
140.352.01	Participation SFBL	68,672.20		76,500.00	72,063.09	7,827.80-
	Total COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS	274,784.40	0.00	305,500.00	239,361.19	30,715.60-
	Solde net		274,784.40			

Commentaires à l'appui des comptes 2013

160.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6 annexe 10).
160.351.00	Contribution forfaitaire pour le Fonds de la protection civile (4'843 habitants à 14 francs/habitant), selon décompte communiqué par le SSCM.
160.427.00	Locations de salles dans l'ancien abri de fortune A.-Bachelin 16.
160.480.00	Dès 2013, le SSCM n'autorise plus de prélèvement à la réserve concernant les contributions de remplacement d'abris PCi (compte B280.00 qui présente un solde de 177'905 francs au 1er janvier 2013) afin de couvrir la contribution forfaitaire au Fonds de protection civile (compte 160.351.00, Participation OPC-LC).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
	Total POLICE DU FEU	274,784.40	0.00	305,500.00	239,361.19	30,715.60-
	Solde net		274,784.40			
16	PROTECTION CIVILE					
160	PROTECTION CIVILE					
160.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	3,979.35		3,500.00	1,923.60	479.35
160.314.00	Entr. et aménagement locaux, yc sirène	245.31		3,000.00	245.25	2,754.69-
160.318.01	Téléphonie	0.00		500.00	0.00	500.00-
160.318.20	Assurances	467.50		500.00	443.60	32.50-
160.351.00	Participation OPC-LC	67,802.00		68,000.00	67,648.00	198.00-
160.427.00	Locations locaux		2,400.00	2,500.00	2,653.55	100.00
160.480.00	Prélèvement contrib. rempl. abris		0.00	0.00	67,648.00	0.00
	Total PROTECTION CIVILE	72,494.16	2,400.00	73,000.00	41.10	2,905.84-
	Solde net		70,094.16			
	Total PROTECTION CIVILE	72,494.16	2,400.00	73,000.00	41.10	2,905.84-
	Solde net		70,094.16			
	TOTAL SECURITE PUBLIQUE	623,505.91	197,345.07	495,000.00	290,532.29	68,839.16-
	Solde net		426,160.84			
		=====	=====	=====	=====	=====

200 Poste inutilisé suite à la création du syndicat intercommunal de l'école obligatoire de la région de Neuchâtel (EORÉN) ; Cf. le commentaire général du poste 201, Ecole obligatoire cycles 1 - 3.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION					
20	ECOLES					
200	ECOLE ENFANTINE					
200.302.00	Traitements	0.00		0.00	501,616.45	0.00
200.302.01	Primes de fidélité	0.00		0.00	662.60	0.00
200.302.02	Cours de perfectionnement	0.00		0.00	735.00	0.00
200.302.03	Soutien pédagogique	0.00		0.00	5,021.85	0.00
200.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	0.00		0.00	75,165.75	0.00
200.304.00	Cotisations LPP	0.00		0.00	89,406.80	0.00
200.304.01	Cotisations caisse de remplacement	0.00		0.00	7,544.25	0.00
200.305.00	Cotisations assurances accident	0.00		0.00	6,956.60	0.00
200.306.00	Cotisations APG maladie	0.00		0.00	700.10	0.00
200.309.00	Gestion dossiers enseignants (SEO)	0.00		0.00	450.00	0.00
200.310.00	Mobilier, fournitures, matériel scolaire	0.00		0.00	5,241.70	0.00
200.311.00	Achats machines conciergerie	0.00		0.00	629.20	0.00
200.311.02	Achats matériel audio/vidéo	0.00		0.00	200.00	0.00
200.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	0.00		0.00	8,175.20	0.00
200.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	0.00		0.00	852.25	0.00
200.314.00	Entretien bâtiments	0.00		0.00	5,820.15	0.00
200.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	0.00		0.00	50.75	0.00
200.316.00	Locations Espace Perrier	0.00		0.00	1,243.10	0.00
200.318.01	Téléphonie	0.00		0.00	54.20	0.00
200.318.03	Enlèvement déchets	0.00		0.00	181.00	0.00
200.318.04	Alarmes	0.00		0.00	2,402.80	0.00
200.318.20	Assurances	0.00		0.00	3,105.30	0.00
200.331.00	Amortissements	0.00		0.00	4,500.00	0.00
200.363.00	Subvention culturelle	0.00		0.00	1,000.00	0.00

- 201 L'exercice 2013 est le premier exercice comptable complet du syndicat intercommunal de l'école obligatoire de la région de Neuchâtel (EORéN), lequel assume dès 2013 l'intégralité des charges d'enseignement (salaires et charges sociales, mobilier scolaire, matériel pédagogique, animations culturelles, spectacles scolaires, photocopies, imprimés, publications, assurance RC élèves et maîtres, écolages en institutions spécialisées de type CERAS ou Perce-Neige) ; par contre, la médecine scolaire, les interventions du GIS, le dépistage, la prophylaxie dentaire (poste 46, Service médical et dentaire des écoles) et l'orthophonie (compte 460.318.02) demeurent encore à charge des communes ; les déplacements des élèves entre le domicile et l'école sont à la charge de la commune ou des parents, l'EORéN finançant les transports dans le cadre scolaire ; s'agissant des bâtiments, deux systèmes coexistent : 1) pour le collège Billeter et la CSUM, l'EORéN (comme par le passé l'ESRN) prend en charge les frais effectifs ; 2) pour le Vieux Collège, le collège de Wavre et le collège primaire de Marin, l'EORéN verse un dédommagement par bâtiment (forfaits).
- 201.300.00 Comptabilisation de diverses dépenses en lien avec le conseil d'établissement scolaire (frais de bouche et affranchissements) ; ce compte est destiné à disparaître en raison de la création du Conseil d'établissement scolaire intercommunal (CESI).
- 201.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 201.314.00.00 Comptabilisation de charges fixes (p.ex. divers contrats d'entretien en chaufferie, ventilation et contrôle des toits, 6'763.55 francs) et de diverses dépenses variables, comme la révision et le remplacements d'extincteurs (1'661.70 francs) ainsi que l'échange de stores (12'680.30 francs) dans divers collèges, le remplacement de la porte principale au collège primaire de Marin (8'748 francs), la réparation de dégâts dus aux fouines au collège de Wavre (2'428.75 francs) et divers (8'897.60 francs).
- 201.314.00.00 Comptabilisation de charges fixes (p.ex. divers contrats d'entretien en chaufferie, ventilation et contrôle des toits, 6'030.30 francs) et de diverses dépenses variables, comme la révision et le remplacements d'extincteurs (2'324.55 francs) et divers (2'511.60 francs).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
200.390.00	Imputations internes intérêts	0.00		0.00	2,391.00	0.00
200.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	0.00		0.00	28,874.10	0.00
200.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	0.00		0.00	36,878.30	0.00
200.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		0.00	0.00	31,435.85	0.00
200.436.04	Parts employés LPP		0.00	0.00	37,375.00	0.00
200.436.05	Parts employés ANP, AAC		0.00	0.00	4,315.70	0.00
200.436.06	Parts employés caisse de remplacement		0.00	0.00	2,515.00	0.00
200.436.08	Parts employés APG maladie		0.00	0.00	670.00	0.00
200.451.01	Ecolages autres communes		0.00	0.00	2,500.00	0.00
200.461.00	Subventions cantonales sur traitements		0.00	0.00	268,082.80	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ECOLE ENFANTINE	0.00	0.00	0.00	442,964.10	0.00
	Solde net					
201	ECOLE OBLIGATOIRE CYCLES 1-3					
201.300.00	Conseil d'établissement scolaire	157.85		1,000.00	0.00	842.15-
201.311.00	Achats machines, mat. conciergerie	0.00		8,000.00	0.00	8,000.00-
201.311.00.00	Cycles 1 et 2	759.20		0.00	0.00	759.20
201.311.00.00	Cycle 3	106.60		0.00	0.00	106.60
201.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	0.00		107,500.00	0.00	107,500.00-
201.312.00.00	Cycles 1 et 2	71,060.15		0.00	0.00	71,060.15
201.312.00.00	Cycle 3	51,163.30		0.00	0.00	51,163.30
201.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	0.00		15,500.00	0.00	15,500.00-
201.313.00.00	Cycles 1 et 2	2,611.95		0.00	0.00	2,611.95
201.313.00.00	Cycle 3	3,702.65		0.00	0.00	3,702.65
201.314.00	Entretien bâtiments	0.00		95,000.00	0.00	95,000.00-
201.314.00.00	Cycles 1 et 2	41,179.90		0.00	0.00	41,179.90
201.314.00.00	Cycle 3	10,866.45		0.00	0.00	10,866.45
201.315.00	Entretien machines, matériel conciergerie	0.00		5,500.00	0.00	5,500.00-

- 201.317.00 Prévision budgétaire concernant les activités extrascolaires qui ne seront pas couvertes par l'EORéN en 2013, soit en principe uniquement les transports en cars aux camps de ski ; à noter que d'autres frais non-couverts par l'EORéN continueront, comme par le passé, à l'être par le fonds scolaire (p.ex. camps verts, journées blanches, camps de ski, etc.).
- 201.317.02 Subvention communale aux abonnements Onde Verte, selon l'arrêté du Conseil général du 1er octobre 2009.
- 201.318.04 Prévision incluant les coûts d'entretien et de contrôle (entreprise Siemens, Certas et Tüs) ; comme indiqué dans le commentaire du compte 201.314.00, Entretien bâtiments, l'alarme incendie du collège Billeter est à moderniser.
- 201.318.05 Coût des rondes de patrouille nocturne par une entreprise privée de sécurité dans la cour des collèges ; introduites en 2012, ces rondes ont démontré leur efficacité et une baisse des incivilités a été constatée.
- 201.318.05.00 Rondes de patrouille nocturne par une entreprise privée de sécurité dans la cour des collèges ; introduites en 2012, ces rondes ont démontré leur efficacité et une baisse des incivilités a été constatée.
- 201.318.42 Participation communale aux coûts d'organisation des devoirs surveillés organisés par l'APET et non-couverts par les participations des parents ; une convention de prestations a été passée le 13 août 2012 entre le Conseil communal et l'APET ; à noter que les devoirs surveillés sont étendus au collège de Wavre.
- 201.318.90 Nouveau compte pour enregistrer certains coûts résiduels liés à la transition ESRN-EORéN (p.ex. rattrapage d'anciennes parts de charges sociales, remboursement de frais divers, 904.65 francs) et les coûts d'occupation de l'Espace Perrier pour certaines séances et manifestations (4'915 francs).
- 201.331.00 Cf. le budget des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 201.352.00 Selon données communiquées par l'EORéN ; acompte 2013 basé sur 210.36 élèves à un coût moyen de 6'735.80 francs ; la rétrocession liée au décompte effectif (principe d'échéance) est comptabilisée sous le compte 201.436.00, Remboursements divers.
- 201.352.01 Selon données communiquées par l'EORéN ; acompte 2013 basé sur 235.92 élèves à un coût moyen de 7'768.65 francs ; la rétrocession liée au décompte effectif (principe d'échéance) est comptabilisée sous le compte 201.436.00, Remboursements divers.
- 201.352.02 Selon données communiquées par l'EORéN ; acompte 2013 basé sur 183.94 élèves à un coût moyen de 10'788.60 francs ; la rétrocession liée au décompte effectif (principe d'échéance) est comptabilisée sous le compte 201.436.00, Remboursements divers.
- 201.352.03 Ecolages non-pris en charge par l'EORéN et concernant notamment la Fondation Sandoz, le CERAS et une scolarisation hors-canton (pour laquelle une participation des parents a été encaissée par le compte 201.436.00, Remboursements divers) ; à noter que ce dossier à l'étude auprès de l'EORéN en vue d'une éventuelle prise en charge partielle.
- 201.390.00.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 201.390.00.01 Cf. le commentaire du compte 201.390.00.00, Imputations internes intérêt, Cycles 1 et 2.
- 201.390.01.00 Part des traitements du service de conciergerie affectée aux écoles (21% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
201.315.00.00	Cycles 1 et 2	802.45		0.00	0.00	802.45
201.317.00	Frais, activités extra-scolaires	1,073.30		10,000.00	0.00	8,926.70-
201.317.02	Subventions Onde Verte	20,671.20		15,000.00	0.00	5,671.20
201.318.01	Téléphonie	0.00		3,000.00	0.00	3,000.00-
201.318.01.00	Cycles 1 et 2	575.35		0.00	0.00	575.35
201.318.01.00	Cycle 3	149.80		0.00	0.00	149.80
201.318.03	Enlèvement déchets	0.00		1,500.00	0.00	1,500.00-
201.318.03.00	Cycles 1 et 2	516.05		0.00	0.00	516.05
201.318.03.00	Cycle 3	434.25		0.00	0.00	434.25
201.318.04	Alarmes	0.00		7,500.00	0.00	7,500.00-
201.318.04.00	Cycles 1 et 2	3,256.00		0.00	0.00	3,256.00
201.318.04.00	Cycle 3	2,404.60		0.00	0.00	2,404.60
201.318.05	Sécurité	0.00		7,000.00	0.00	7,000.00-
201.318.05.00	Cycles 1 et 2	12,733.05		0.00	0.00	12,733.05
201.318.20	Assurances	0.00		25,500.00	0.00	25,500.00-
201.318.20.00	Cycles 1 et 2	14,492.00		0.00	0.00	14,492.00
201.318.20.00	Cycle 3	9,349.70		0.00	0.00	9,349.70
201.318.42	Participation devoirs surveillés	3,287.00		7,000.00	0.00	3,713.00-
201.318.90	Frais divers	5,819.65		0.00	0.00	5,819.65
201.331.00	Amortissements	93,801.60		98,000.00	0.00	4,198.40-
201.352.00	Ecolages Bas-Lac (cycle 1)	1,515,600.00		1,520,500.00	0.00	4,900.00-
201.352.01	Ecolages Bas-Lac (cycle 2)	1,862,820.00		1,909,000.00	0.00	46,180.00-
201.352.02	Ecolages Bas-Lac (cycle 3)	2,013,775.00		1,963,500.00	0.00	50,275.00
201.352.03	Ecolages autres	48,996.70		0.00	0.00	48,996.70
201.390.00	Imputations internes intérêts	0.00		10,500.00	0.00	10,500.00-
201.390.00.00	Cycles 1 et 2	8,108.65		0.00	0.00	8,108.65
201.390.00.00	Cycle 3	8,251.30		0.00	0.00	8,251.30
201.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	0.00		245,000.00	0.00	245,000.00-
201.390.01.00	Cycles 1 et 2	103,350.55		0.00	0.00	103,350.55

Commentaires à l'appui des comptes 2013

- 201.390.01.01 Cf. le commentaire du compte 201.390.01.00, Imputations internes traitements conciergerie, Cycles 1 et 2).
- 201.390.02 Part des coûts d'exploitation de la CSUM (30%) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition prévue au compte 212.490.03, CSUM, Imputations internes bâtiment CSUM.
- 201.427.00 Diverses locations à des sociétés locales de l'ancienne salle de gymnastique.
- 201.436.00 Remboursements par l'EORÉN du solde des résultats d'exploitation 2012 (94'591.35 francs) et 2013 (158'017.40 francs), et divers (1'141.70 francs).
- 201.451.00 Dédommagement EORÉN pour le Vieux Collège, le collège de Wavre et le collège primaire de Marin ; sont pris en considération l'amortissement (2% sur la valeur estimée des bâtiments) et les coûts de fonctionnement sur la base de forfaits (cour et préau, 10 francs/élève ; chauffage, 10.80 francs/m² ; eau, 1.30 franc/m² ; électricité, 3.60 francs/m² ; entretien et assurances, 4.50 francs/m² ; conciergerie, 39 francs/m²).
- 201.451.01 Dédommagement EORÉN pour le collège Billeter et la CSUM, calculé sur la prise en charge des frais effectifs relatifs aux surfaces occupées et aux prestations de conciergerie ; pour appréhender complètement la participation totale de l'EORÉN, il convient encore de considérer la part aux intérêts bancaires (compte 940.422.05, Intérêts EORÉN).
- 210 Poste inutilisé suite à la création du syndicat intercommunal de l'école obligatoire de la région de Neuchâtel (EORÉN) ; Cf. le commentaire général du poste 201, Ecole obligatoire cycles 1 - 3.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
201.390.01.00	Cycle 3	147,643.65		0.00	0.00	147,643.65
201.390.02	Imputations internes bâtiment CSUM	515,612.50		459,500.00	0.00	56,112.50
201.427.00	Location locaux (salle de gym.)		5,310.00	3,000.00	0.00	2,310.00
201.436.00	Remboursements divers		253,750.45	6,500.00	0.00	247,250.45
201.451.00	Remboursement EORÉN (cycles 1 et 2)		392,829.50	275,000.00	0.00	117,829.50
201.451.01	Remboursement EORÉN (cycle 3)		600,091.45	811,000.00	0.00	210,908.55
	Total ECOLE OBLIGATOIRE CYCLES 1-3	6,575,132.40	1,251,981.40	5,419,500.00	0.00	96,349.00
	Solde net		5,323,151.00			
	Total ECOLES	6,575,132.40	1,251,981.40	5,419,500.00	442,964.10	96,349.00
	Solde net		5,323,151.00			
21	ECOLEES					
210	ECOLE PRIMAIRE					
210.300.00	Conseil d'établissement scolaire	0.00		0.00	2,482.35	0.00
210.302.00	Traitements	0.00		0.00	1,647,814.20	0.00
210.302.01	Primes fidélité	0.00		0.00	3,155.70	0.00
210.302.03	Soutien pédagogique	0.00		0.00	103,230.25	0.00
210.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	0.00		0.00	261,773.10	0.00
210.303.02	Allocations familiales	0.00		0.00	19,862.65	0.00
210.304.00	Cotisations LPP	0.00		0.00	311,790.95	0.00
210.304.01	Cotisations caisse de remplacement	0.00		0.00	25,960.40	0.00
210.305.00	Cotisations assurances accident	0.00		0.00	25,695.65	0.00
210.306.00	Cotisations APG maladie	0.00		0.00	2,620.50	0.00
210.309.00	Gestion dossiers enseignants (SEO)	0.00		0.00	1,700.00	0.00
210.309.90	Participation traitements bibliothèque	0.00		0.00	8,000.00	0.00

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
210.310.00	Mobilier, fournitures, matériel scolaire	0.00		0.00	42,494.75	0.00
210.311.00	Achats machines conciergerie	0.00		0.00	1,583.35	0.00
210.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	0.00		0.00	52,898.35	0.00
210.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	0.00		0.00	2,139.45	0.00
210.314.00	Entretien bâtiments	0.00		0.00	39,463.10	0.00
210.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	0.00		0.00	1,598.25	0.00
210.316.00	Locations Espace Perrier et CIS	0.00		0.00	14,749.40	0.00
210.317.00	Réceptions, manifestations	0.00		0.00	3,654.75	0.00
210.317.01	Frais, déplacements élèves	0.00		0.00	89,100.20	0.00
210.317.02	Subventions Onde Verte	0.00		0.00	2,462.40	0.00
210.317.03	Frais déplacements enseignants	0.00		0.00	95.40	0.00
210.318.00	Ports, taxes postales	0.00		0.00	500.00	0.00
210.318.01	Téléphonie	0.00		0.00	1,466.10	0.00
210.318.03	Enlèvement déchets	0.00		0.00	498.90	0.00
210.318.04	Alarmes	0.00		0.00	2,048.90	0.00
210.318.20	Assurances	0.00		0.00	9,759.45	0.00
210.318.40	Orthophonie	0.00		0.00	2,974.00	0.00
210.318.41	Prévention santé, Tatout	0.00		0.00	432.00	0.00
210.318.42	Participation devoirs surveillés	0.00		0.00	5,750.00	0.00
210.331.00	Amortissements	0.00		0.00	61,900.00	0.00
210.363.00	Subvention culturelle	0.00		0.00	4,487.00	0.00
210.390.00	Imputations internes intérêts	0.00		0.00	10,598.20	0.00
210.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	0.00		0.00	72,190.60	0.00
210.390.02	Imputations internes bâtiment CSUM	0.00		0.00	206,518.60	0.00
210.427.00	Location locaux (salle de gym.)		0.00	0.00	2,836.25	0.00
210.436.00	Remboursements de tiers		0.00	0.00	2,746.35	0.00
210.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		0.00	0.00	108,976.65	0.00
210.436.04	Parts employés LPP		0.00	0.00	129,917.55	0.00
210.436.05	Parts employés ANP, AAC		0.00	0.00	14,928.95	0.00

211 Poste inutilisé suite à la création du syndicat intercommunal de l'école obligatoire de la région de Neuchâtel (EORÉN) ; Cf. le commentaire général du poste 201, Ecole obligatoire cycles 1 - 3.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
210.436.06	Parts employés caisse de remplacement		0.00	0.00	8,653.10	0.00
210.436.08	Parts employés APG maladie		0.00	0.00	2,304.60	0.00
210.451.00	Remboursement allocations familiales		0.00	0.00	21,302.65	0.00
210.451.01	Ecolages autres communes		0.00	0.00	9,750.00	0.00
210.461.00	Subventions cantonales sur traitements		0.00	0.00	920,317.10	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ECOLE PRIMAIRE	0.00	0.00	0.00	1,821,715.70	0.00
	Solde net					
211	ECOLE SECONDAIRE					
211.311.00	Achats machines conciergerie	0.00		0.00	3,079.55	0.00
211.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	0.00		0.00	43,280.45	0.00
211.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	0.00		0.00	4,366.75	0.00
211.314.00	Entretien bâtiments	0.00		0.00	39,764.70	0.00
211.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	0.00		0.00	450.70	0.00
211.316.00	Locations Espace Perrier	0.00		0.00	1,768.75	0.00
211.317.02	Subventions Onde Verte	0.00		0.00	15,692.40	0.00
211.318.01	Téléphonie	0.00		0.00	613.80	0.00
211.318.03	Enlèvement déchets	0.00		0.00	201.95	0.00
211.318.04	Alarmes	0.00		0.00	2,215.75	0.00
211.318.05	Sécurité	0.00		0.00	10,071.00	0.00
211.318.20	Assurances	0.00		0.00	7,985.00	0.00
211.331.00	Amortissements	0.00		0.00	124,500.00	0.00
211.352.00	Ecolages ESRN, autres centres scolaires	0.00		0.00	2,626,560.45	0.00
211.390.00	Imputations internes intérêts	0.00		0.00	13,286.65	0.00
211.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	0.00		0.00	144,370.40	0.00
211.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	0.00		0.00	331,904.90	0.00
211.451.00	Ecolages remboursements		0.00	0.00	2,330.00	0.00
211.452.01	Remboursement ESRN collègue Billeter		0.00	0.00	439,179.05	0.00

Commentaires à l'appui des comptes 2013

212	Les charges du poste 212, CSUM (Construction scolaire à usage multiple), sont ventilées dans différents comptes, selon l'occupation qui est faite des lieux par les différents utilisateurs ; la clé de répartition est indiquée dans le compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
212.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
212.314.00	Comptabilisation de divers abonnements pour des entretiens annuels (11'240.50 francs), la réparation de l'installation de ventilation 7'164.55 francs), le contrôle et certains remplacement d'extincteurs (2'087.75 francs) et divers (4'099.30 francs).
212.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
212.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
212.390.01	Part des traitements du service de conciergerie affectée à la CSUM (30% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
212.427.00	Encaissements des diverses locations de la CSUM.
212.490.03	Les charges du poste 212, CSUM, sont ventilées ainsi : 201, Ecole obligatoire cycles 1 - 3, 78% ; 300, Bibliothèque, 1% ; 303, Espace Perrier, 18% ; 540, Structures d'accueil, 1% ; 621, Parkings, 2%.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
211.452.02	Remboursement ESRN conciergerie		0.00	0.00	145,187.32	0.00
	Total ECOLE SECONDAIRE	0.00	0.00	0.00	2,783,416.83	0.00
	Solde net					
212	CSUM					
212.311.00	Achat mobilier, machines	1,127.50		1,000.00	3,382.15	127.50
212.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	48,889.35		43,000.00	35,105.25	5,889.35
212.313.00	Nettoyages, fournitures conciergerie	3,702.65		6,000.00	4,736.55	2,297.35-
212.314.00	Entretien bâtiments	24,592.10		30,000.00	71,279.35	5,407.90-
212.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	550.45		1,000.00	2,387.50	449.55-
212.318.01	Téléphonie	432.35		0.00	555.65	432.35
212.318.03	Enlèvement déchets	540.00		500.00	498.90	40.00
212.318.04	Alarmes	5,498.65		5,500.00	4,602.25	1.35-
212.318.20	Assurances	9,817.15		10,500.00	8,872.25	682.85-
212.331.00	Amortissements	276,000.00		276,000.00	276,000.00	0.00
212.390.00	Imputations internes intérêts	150,830.30		83,000.00	203,738.70	67,830.30
212.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	147,643.65		144,500.00	144,370.40	3,143.65
212.427.00	Location locaux		8,582.50	12,000.00	17,962.50	3,417.50
212.490.03	Imputations internes bâtiment CSUM		661,041.65	589,000.00	737,566.45	72,041.65-
	Total CSUM	669,624.15	669,624.15	0.00	0.00	0.00
	Solde net					

Commentaires à l'appui des comptes 2013

- 214.365.00 Selon décompte communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).
- 215 Le service de conciergerie totalise 4 ETP pour 4 postes de travail, dont à ajouter un apprenti CFC agent d'exploitation ; les charges de ce poste (exclusivement composées des traitements et des charges sociales, sous réserve du poste afférent au véhicule de service) sont ventilées dans différents comptes, selon le temps de travail déployé pour chaque activité ; la clé de répartition est indiquée dans le compte 215.490.01, Imputations internes traitements ; léger dépassement expliqué par l'engagement à durée déterminée d'une personne supplémentaire (1 ETP) placée auprès de l'équipe de conciergerie en hiver et au camping en été ; vu les besoins avérés de ces équipes le Conseil communal sollicitera courant 2014 la création d'un poste supplémentaire.
- 215.301.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
- 215.303.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
- 215.303.02 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
- 215.304.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
- 215.318.20 Nouveau compte destiné à comptabiliser une part de l'équipe de conciergerie à la prime responsabilité civile communale (calculée selon la masse salariale), laquelle était précédemment partagée entre plusieurs postes comptables.
- 215.331.00 Le véhicule de service est complètement amorti.
- 215.390.00 Aucune imputation interne des intérêts car le véhicule de service est complètement amorti (Cf. le commentaire du compte 215.331.00, Amortissements).
- 215.490.01 Les charges du poste 215, Service de conciergerie, sont ventilées ainsi : 201, Ecole obligatoire cycles 1 - 3, 51% ; 212, CSUM, 30% ; 300, Bibliothèque, 1% ; 303, Espace Perrier, 15% ; 540, Structures d'accueil, 1% ; 621, Parking souterrain, 2%.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
214	ECOLE DE MUSIQUE					
214.365.00	Subvention Ecole de musique Saint-Blaise	2,720.40		3,000.00	2,720.40	279.60-
	Total ECOLE DE MUSIQUE	2,720.40	0.00	3,000.00	2,720.40	279.60-
	Solde net		2,720.40			
215	CONCIERGERIE					
215.301.00	Traitements	391,261.95		388,500.00	385,665.35	2,761.95
215.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	57,935.80		57,500.00	57,069.85	435.80
215.303.02	Allocations familiales	8,280.00		8,500.00	8,280.00	220.00-
215.304.00	Cotisations LPP	69,194.70		66,500.00	64,730.55	2,694.70
215.305.00	Cotisations assurances accident	11,343.30		12,500.00	11,741.75	1,156.70-
215.306.00	Cotisations APG maladie	3,981.35		2,500.00	2,634.35	1,481.35
215.309.90	Charges diverses de personnel	2,676.05		2,500.00	2,334.20	176.05
215.315.00	Entretien, fournitures véhicules	1,900.05		2,500.00	3,297.40	599.95-
215.318.01	Téléphonie	2,530.35		1,500.00	2,132.35	1,030.35
215.318.20	Assurances	7,479.75		0.00	8,018.45	7,479.75
215.331.00	Amortissements	0.00		2,000.00	3,799.00	2,000.00-
215.390.00	Imputations internes intérêts	0.00		500.00	83.45	500.00-
215.436.00	Remboursement de tiers		0.00	0.00	5,762.50-	0.00
215.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		22,935.10	23,500.00-	23,104.65-	564.90
215.436.04	Parts employés LPP		27,969.60	27,000.00-	26,497.80-	969.60-
215.436.05	Parts employés ANP, AAC		8,209.00	8,000.00-	7,863.95-	209.00-
215.436.06	Parts employés APG maladie		524.15	500.00-	517.80-	24.15-
215.451.00	Remboursement allocations familiales		4,800.00	5,000.00-	4,800.00-	200.00
215.490.01	Imputations internes traitements		492,145.45	481,000.00-	481,240.00-	11,145.45-
	Total CONCIERGERIE	556,583.30	556,583.30	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total ECOLES	1,228,927.85	1,226,207.45	3,000.00	4,607,852.93	279.60-
	Solde net		2,720.40			

Commentaires à l'appui des comptes 2013

- 231.352.00 Comptabilisation de la cotisation à l'ORF-NE (2'750 francs) et des coûts liés à la participation aux cours interentreprises des apprentis (853.40 francs).
- 231.352.01 Comptabilisation des écolages versés au Lycée artistique (2 élèves à 2'250 francs/semestre).
- 239.361.11 Comptabilisation de la contribution employeur au FFPP (taux 2013 : 0.056% des salaires déterminants) ; auparavant enregistrée dans le compte 231.352.01, Ecoles professionnelles et commerciale, cette contribution est maintenant individualisée aux comptes suite à la révision 2010 de la Loi sur le fonds concernant la formation et le perfectionnement professionnels (FFPP).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
23	FORMATION PROFESSIONNELLE					
231	FORMATION PROFESSIONNELLE					
231.352.00	Ecoles professionnelles et commerciales	3,603.40		2,500.00	2,600.00	1,103.40
231.352.01	Ecoles techniques et professionnelles	4,500.00		4,500.00	9,000.00	0.00
	Total FORMATION PROFESSIONNELLE	8,103.40	0.00	7,000.00	11,600.00	1,103.40
	Solde net		8,103.40			
239	FONDS FORM. & PERF. PROF.					
239.361.00	Cotis. fonds format. profess.	1,318.80		2,500.00	2,603.60	1,181.20-
	Total FONDS FORM. & PERF. PROF.	1,318.80	0.00	2,500.00	2,603.60	1,181.20-
	Solde net		1,318.80			
	Total FORMATION PROFESSIONNELLE	9,422.20	0.00	9,500.00	14,203.60	77.80-
	Solde net		9,422.20			
	TOTAL ENSEIGNEMENT ET FORMATION	7,813,482.45	2,478,188.85	5,432,000.00	5,065,020.63	96,706.40-
	Solde net		5,335,293.60			
		=====	=====	=====	=====	=====

300	La bibliothèque-médiathèque totalise 0.8 ETP pour 2 postes de travail ; le fonds de livres est mis à disposition par l'association du Bibliobus, alors que les traitements et les charges des locaux sont assumés par la commune ; en 2013, 38'023 prêts ont eu lieu (contre 39'025 en 2012 et 43'531 en 2011) pour 2'079 lecteurs inscrits (contre 2'048 en 2012 et 2'184 en 2011) ; à noter que les élèves de l'EORéN fréquentent le bus et/ou la bibliothèque-médiathèque.
300.301.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
300.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
300.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
300.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
300.311.00	Comptabilisation du coût de construction d'un nouveau coin lecture (11'523.60 francs) et divers (3.55 francs).
300.312.00	Nouveau compte destiné à identifier au compte de fonctionnement les frais d'énergie qui étaient comptabilisés les années précédentes sous le compte 300.315.00, Entretien et divers et qui correspondent à 1% des charges d'énergie du bâtiment CSUM.
300.361.01	La participation (7.70 francs/habitant) et la cotisation au Bibliobus (50 francs) sont inchangées depuis 2006.
300.390.01	Part des traitements du service de conciergerie affectée à la bibliothèque-médiathèque (1% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
300.390.03	Part des coûts d'exploitation de la CSUM affectée à la bibliothèque-médiathèque (1% du total des charges nettes) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition mentionnée au compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
300.436.00	Participation aux traitements des bibliothécaires (école primaire, 8'000 francs ; école secondaire, 6'480 francs).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
3	CULTURE, LOISIRS, SPORTS					
30	ENCOURAGEMENT A LA CULTURE					
300	BIBLIOTHEQUE					
300.301.00	Traitements	48,643.20		48,500.00	49,327.00	143.20
300.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	7,311.75		7,000.00	7,138.15	311.75
300.303.02	Allocations familiales	18,346.00		13,000.00	19,920.00	5,346.00
300.304.00	Cotisations LPP	8,305.40		8,000.00	8,280.00	305.40
300.305.00	Cotisations assurances accident	604.00		500.00	694.10	104.00
300.306.00	Cotisations APG maladie	517.35		500.00	374.00	17.35
300.309.90	Charges diverses de personnel	390.00		500.00	1,570.00	110.00-
300.310.00	Fournitures de bureaux, photocopies	1,004.70		1,000.00	1,850.25	4.70
300.311.00	Achats mobilier	11,527.15		13,000.00	6,181.60	1,472.85-
300.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	1,010.35		0.00	0.00	1,010.35
300.315.00	Entretien et divers	117.80		500.00	0.00	382.20-
300.317.00	Animations	463.80		500.00	2,971.35	36.20-
300.318.01	Téléphonie	1,150.05		1,000.00	906.00	150.05
300.361.01	Participation Bibliobus	37,441.10		37,500.00	37,256.40	58.90-
300.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	4,921.45		5,000.00	4,812.35	78.55-
300.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	6,610.40		6,000.00	7,375.65	610.40
300.436.00	Remboursements de tiers		14,480.00	14,500.00-	14,480.00-	20.00
300.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		3,040.20	3,000.00-	2,985.45-	40.20-
300.436.04	Parts employés LPP		3,393.60	3,500.00-	3,459.60-	106.40
300.436.05	Parts employés ANP, AAC		432.45	500.00-	430.95-	67.55
300.436.06	Parts employés APG maladie		67.65	500.00-	66.50-	432.35
300.451.00	Remboursement allocations familiales		15,040.00	9,500.00-	16,440.00-	5,540.00-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total BIBLIOTHEQUE	148,364.50	36,453.90	111,000.00	110,794.35	910.60
	Solde net		111,910.60			

Commentaires à l'appui des comptes 2013

- 302.352.00 Données communiquées par le syndicat intercommunal du Théâtre Régional de Neuchâtel SITRN ; 14 communes sont membres du Théâtre du Passage, qui a été inauguré en octobre 2000 et qui compte 2 salles de spectacles (521 et 110 places) et le restaurant Max et Meuron ; la fréquentation a atteint 28'110 spectateurs en une année (37 spectacles en 2013 pour 124 représentations dont 9 supplémentaires et 3 soirées privées).
- 303.311.00 Comptabilisation de l'achat d'une nouvelle sonorisation (tables et haut-parleurs, 10'870 francs), d'achat de nouvelle vaisselle (4'724.70 francs) et divers (1'552.40 francs).
- 303.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 303.314.00 Comptabilisation du coût d'entretien de l'ascenseur (2'992.55 francs) et de la ventilation (1'875.40 francs), de révision et de remplacement d'extincteurs (4'785.35 francs), de mise à jour des installations électriques après contrôle OIBT (1'585 francs) et divers (7'506.55 francs).
- 303.318.01 Comptabilisation des coûts de téléphonie (1'669.45 francs) ainsi que de maintenance (1'015.20 francs) et d'extension (1'339.85 francs) du WIFI et coût de son installation électrique (2'194.20 francs).
- 303.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 303.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 303.390.01 Part des traitements du service de conciergerie affectée à l'Espace Perrier (15% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
- 303.390.03 Part des coûts d'exploitation de la CSUM affectée à l'Espace Perrier (18% du total des charges nettes) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition mentionnée au compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
- 303.427.00 Recette variable selon le nombre de locations.
- 303.427.90 Ecritures internes concernant les occupations de salles sans facturation pour les séances du Conseil général, l'administration et les écoles (notes internes), ainsi que par des sociétés sportives et non sportives (subventions indirectes) ; la variation à la hausse est uniquement due à la modification du mode de comptabilisation du tarif particulier des locations aux associations et sociétés locales : 1) auparavant, seuls les montants (réduits) des locations étaient enregistrés ; 2) dès 2012, une écriture supplémentaire correspondant à l'abattement de tarif (environ 50%) est en sus comptabilisée à titre de subvention indirecte.
- 303.436.00 Recette variable concernant les remboursements pour les dégâts occasionnés (lors des locations ou des manifestations), les recettes d'utilisation de la machine à café (1 franc/café) et la refacturation de frais de nettoyage.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
302	THEATRE REGIONAL					
302.352.00	Participation Théâtre du Passage (SITRN)	121,875.70		124,500.00	117,481.05	2,624.30-
	Total THEATRE REGIONAL	121,875.70	0.00	124,500.00	117,481.05	2,624.30-
	Solde net		121,875.70			
303	ESPACE PERRIER					
303.311.00	Achats mobilier, matériel	17,147.10		5,000.00	8,422.85	12,147.10
303.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	41,499.10		36,500.00	35,586.15	4,999.10
303.313.00	Nettoyages, fournitures diverses	2,604.20		5,000.00	2,979.55	2,395.80-
303.314.00	Entretien bâtiments	18,744.85		20,000.00	30,483.85	1,255.15-
303.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	4,549.40		3,000.00	2,943.85	1,549.40
303.318.01	Téléphonie, redevance, internet	6,218.70		10,000.00	1,116.45	3,781.30-
303.318.03	Enlèvement déchets	1,022.00		1,000.00	1,176.05	22.00
303.318.04	Alarmes	1,360.80		4,000.00	2,681.65	2,639.20-
303.318.20	Assurances choses, bâtiment	7,947.25		8,500.00	7,541.40	552.75-
303.331.00	Amortissements	9,400.00		9,500.00	9,800.00	100.00-
303.390.00	Imputations internes intérêts	1,058.35		500.00	1,612.15	558.35
303.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	73,821.80		72,000.00	72,185.20	1,821.80
303.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	118,987.50		106,000.00	132,761.95	12,987.50
303.427.00	Locations locaux		59,977.80	70,000.00	70,068.60	10,022.20
303.427.90	Locations internes locaux		51,543.25	25,000.00	63,878.00	26,543.25-
303.436.00	Remboursements de tiers		3,115.00	3,000.00	2,416.50	115.00-
	Total ESPACE PERRIER	304,361.05	114,636.05	183,000.00	172,928.00	6,725.00
	Solde net		189,725.00			

Commentaires à l'appui des comptes 2013

- 309.317.00 Coût d'organisation de la commémoration de la Fête nationale.
- 309.365.00 Subvention extraordinaire au GASL (95'000 francs) selon arrêté du Conseil général du 21 février 2013 et subventions communales aux sociétés non sportives remplissant les conditions d'octroi (demande expresse jusqu'au 30 juin, envoi des précédents comptes et du budget courant ; 16'644.35 francs contre 20'800 en 2012, 16'200 en 2011, 22'156 en 2010 et 14'435 en 2009) et mises à disposition gratuites de salles (23'688.75 francs contre 34'193 en 2012, 8'188.50 en 2011, 8'975.55 en 2010 et 9'355.90 en 2009), selon arrêté du Conseil communal du 7 décembre 2009 ; Cf. également le commentaire du compte 340.365.00, Subventions sociétés sportives.
- 309.365.01 Subvention indirecte à ANIMATENE par la prise en charge de certains frais lors d'animations (p.ex. Buskers Festival à La Ramée).
- 330.313.00 Comptabilisation de divers travaux d'entretien comme le sentier didactique à La Ramée (580 francs), le fauchage d'accotements (1'100 francs) et de l'élagage (1'215 francs), ainsi que divers (1'413.55 francs).
- 330.314.00 Entretien ordinaire par l'entreprise Schoor (41'580 francs).
- 330.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 330.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 330.390.02 Part des traitements du service de voirie affectée aux parcs publics et places de jeux (21% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition mentionnée au compte 620.490.02, Imputations internes traitements voirie.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
309	AUTRES TACHES CULTURELLES					
309.317.00	Commémoration Fête nationale	29,876.20		28,000.00	30,358.35	1,876.20
309.317.02	Réception nouveaux citoyens	1,890.15		2,500.00	2,429.75	609.85-
309.317.03	Fanfares	2,500.00		2,500.00	0.00	0.00
309.319.00	Cotisation Musée vigne et vin	2,179.35		2,000.00	2,174.40	179.35
309.365.00	Subventions sociétés non sportives	135,333.10		23,000.00	54,993.00	112,333.10
309.365.01	Subvention ANIMATENE	216.00		2,000.00	216.00	1,784.00-
309.436.00	Fête Nationale, sponsors		4,820.00	6,000.00-	7,000.00-	1,180.00
	Total AUTRES TACHES CULTURELLES	171,994.80	4,820.00	54,000.00	83,171.50	113,174.80
	Solde net		167,174.80			
	Total ENCOURAGEMENT A LA CULTURE	746,596.05	155,909.95	472,500.00	484,374.90	118,186.10
	Solde net		590,686.10			
33	PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX					
330	PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX					
330.313.00	Entretien	4,308.55		7,000.00	8,823.00	2,691.45-
330.314.00	Entretien par tiers (mandats)	41,580.00		44,000.00	42,660.00	2,420.00-
330.318.03	Enlèvement déchets	2,000.00		2,000.00	1,000.00	0.00
330.318.20	Assurances	468.00		500.00	443.60	32.00-
330.331.00	Amortissements	13,300.00		12,000.00	17,400.00	1,300.00
330.390.00	Imputations internes intérêts	3,372.05		2,000.00	4,701.25	1,372.05
330.390.02	Imputations internes traitements voirie	120,238.30		120,000.00	122,058.75	238.30
	Total PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX	185,266.90	0.00	187,500.00	197,086.60	2,233.10-
	Solde net		185,266.90			
	Total PARCS PUBLICS ET PLACES DE JEUX	185,266.90	0.00	187,500.00	197,086.60	2,233.10-
	Solde net		185,266.90			

- 340.313.00 Coût de l'entretien annuel par un tiers externe du terrain principal (11'200 francs) et du terrain d'entraînement (7'000 francs), de l'achat d'engrais (2'431.70 francs) et divers (3'205.35 francs).
- 340.315.00 Aucun entretien de machines ou installations en 2013.
- 340.318.40 Comptabilisation de la part communale au Midnight La Tène (22'000 francs), des coûts de surveillance par une entreprise de sécurité (2'609.85 francs) et d'une écriture interne pour l'occupation de la salle (1'400 francs).
- 340.318.90 Compte inutilisé et qui sera supprimé.
- 340.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 340.365.00 Subventions communales aux sociétés sportives remplissant les conditions d'octroi (demande expresse jusqu'au 30 juin, envoi des précédents comptes et du budget courant ; 13'022.80 francs en 2013 contre 13'412.90 francs en 2012 , 17'907.60 en 2011, 17'513.55 en 2010 et 9'686.05 en 2009) et mises à disposition gratuites de salles (6'435 francs contre 7'322.50 en 2012, 1'586.85 en 2011, 2'585 en 2010 et 3'600 en 2009), selon arrêté du Conseil communal du 7 décembre 2009 ; Cf. également le commentaire du compte 309.365.00, Subventions sociétés non sportives.
- 340.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 340.390.02 Part des traitements du service de voirie affectée aux activités générales - places de sports et surfaces vertes du site sportif et touristique de La Tène (10% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition mentionnée au compte 620.490.02, Imputations internes traitements voirie.
- 340.427.02 Produit de la location du terrain principal du FC Marin-Sports.
- 340.427.03 Produit des rentes superficielles provenant des droits de superficie octroyés au FC Marin-Sports (475.15 francs) et au TC Marin (1'580.45 francs).
- 343 Peu de travaux d'entretien en 2012 et 2013 après les importantes années 2009 (curage des ports de La Tène et de La Ramée), 2010 (réfections d'une rampe de mise à l'eau à La Tène et du môle à La Ramée) et 2011 (amélioration des emplacements et entretien de la roselière à La Tène et réfection de la rampe de mise à l'eau à La Ramée).
- 343.313.00 Coût du faucardage du port par un tiers (3'506.75 francs).
- 343.313.01 Achat de divers petits matériels d'entretien (p.ex. bouées).
- 343.380.00 Le chapitre des ports doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; en 2013, le bénéfice est attribué à la réserve figurant au bilan (compte B280.07, Réserve ports et rives) qui présentait un solde de 540'921.74 francs au 1er janvier 2013.
- 343.390.02 Part des traitements du service de voirie concernant le port de La Ramée (2% ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Imputations internes traitements voirie).
- 343.390.04 Part des traitements de l'administration communale consacrée à la gestion des contrats, à la facturation et à l'encaissement des taxes des ports (forfait de 10'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Imputations internes traitements).
- 343.390.06 Part des traitements du service du camping concernant le port de La Tène (3% des traitements nets, compte 351.490.06, Imputations internes traitements camping).
- 343.427.00 Les places ont été réorganisées en 2012 pour mieux coller aux besoins des locataires recherchant des places offrant une grande largeur ; le port de La Tène compte dorénavant 83 (auparavant 87) emplacements aux tarifs saisonniers suivants :
 - 38 (auparavant 49) d'une largeur de 190 cm - indigène 412 francs, externe 825 francs
 - 27 (auparavant 26) d'une largeur de 230 cm - indigène 495 francs, externe 990 francs
 - 18 (auparavant 12) d'une largeur de 250 cm - indigène 578 francs, externe 1'160 francs

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
34	SPORTS					
340	ACTIVITES GENERALES					
340.311.00	Achats machines, matériel	1,500.00		1,500.00	500.00	0.00
340.312.00	Eclairage, eau	2,274.00		2,000.00	1,923.60	274.00
340.313.00	Entretien terrains, fournitures	23,837.05		23,000.00	23,223.35	837.05
340.315.00	Entretien machines, matériel, install.	0.00		2,000.00	0.00	2,000.00-
340.318.03	Enlèvement déchets	66.00		1,000.00	500.00	934.00-
340.318.20	Assurances	0.00		500.00	0.00	500.00-
340.318.40	Animations sportives	26,009.85		25,000.00	0.00	1,009.85
340.318.90	Animations sportives	0.00		0.00	20,370.35	0.00
340.331.00	Amortissements	3,500.00		3,500.00	0.00	0.00
340.365.00	Subventions sociétés sportives	19,457.80		23,000.00	20,735.40	3,542.20-
340.390.00	Imputations internes intérêts	705.85		0.00	0.00	705.85
340.390.02	Imputations internes traitements voirie	57,256.35		57,000.00	58,123.20	256.35
340.427.02	Locations terrain de sport		3,134.70	3,000.00-	3,134.70-	134.70-
340.427.03	Redevances sur droits de superficie		2,055.60	2,000.00-	2,055.60-	55.60-
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ACTIVITES GENERALES	134,606.90	5,190.30	133,500.00	120,185.60	4,083.40-
	Solde net		129,416.60			
343	PORTS					
343.313.00	Entretien port Tène et perrés	3,506.75		30,000.00	4,284.15	26,493.25-
343.313.01	Entretien port Ramée et perrés	524.65		20,000.00	2,833.95	19,475.35-
343.380.00	Attribution au fonds ports et rives	55,529.46		5,500.00	47,835.11	50,029.46
343.390.02	Imputations internes traitements voirie	11,451.25		11,500.00	11,624.65	48.75-
343.390.04	Imputations internes traitements admin.	10,000.00		10,000.00	10,000.00	0.00
343.390.06	Imputations internes traitements camping	5,804.55		7,500.00	7,483.30	1,695.45-
343.427.00	Loyers port Tène		68,673.41	66,000.00-	66,750.66-	2,673.41-

Commentaires à l'appui des comptes 2013

- 343.427.01 Le port de La Ramée compte 40 emplacements (indigène 209 francs/saison, externe 420 francs/saison), quelques places à terre et des armoires en location.
- 343.427.02 Produit de la location d'emplacements pour planches à voile et remorques.
- 343.427.03 Produit de la location de 29 emplacements à terre à La Tène.
- 350 L'Espace Troglodyte, plus connu sous le nom *Le Troglo*, totalise 1.5 ETP pour 2 postes de travail ; un stagiaire sera engagé en 2014.
- 350.301.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements.
- 350.303.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
- 350.303.02 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
- 350.304.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
- 350.309.90 Coûts des interventions des moniteurs ; hausse compensée par l'amélioration des recettes (Cf. compte 350.436.00, Remboursements de tiers).
- 350.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 350.314.00 Remplacement d'un revêtement de sol (2'400 francs) et divers (1'354.40 francs).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
343.427.01	Loyers port Ramée		11,202.25	11,000.00	10,683.00	202.25-
343.427.02	Loyers divers		561.00	1,500.00	137.50	939.00
343.427.03	Places à terre Tène zone des chalets		6,380.00	6,000.00	6,490.00	380.00-
	Total PORTS					
	Solde net	86,816.66	86,816.66	0.00	0.00	0.00
	Total SPORTS					
	Solde net	221,423.56	92,006.96 129,416.60	133,500.00	120,185.60	4,083.40-
35	ESPACE TROGLODYTE, SITE DE LA TENE					
350	ESPACE TROGLODYTE					
350.301.00	Traitements	119,648.05		119,000.00	133,283.75	648.05
350.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	17,985.00		17,500.00	19,917.65	485.00
350.303.02	Allocations familiales	1,392.00		1,500.00	1,392.00	108.00-
350.304.00	Cotisations LPP	20,844.60		20,500.00	23,629.55	344.60
350.305.00	Cotisations assurances accident	1,482.00		1,500.00	1,991.15	18.00-
350.306.00	Cotisations APG maladie	1,269.40		1,000.00	1,063.60	269.40
350.309.90	Charges diverses de personnel	14,357.20		8,000.00	4,191.55	6,357.20
350.310.00	Publications, annonces, journaux	2,716.45		2,500.00	1,996.75	216.45
350.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	4,240.10		3,000.00	4,485.55	1,240.10
350.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	5,116.35		4,500.00	4,808.95	616.35
350.313.00	Fournitures diverses	2,556.95		2,500.00	2,642.40	56.95
350.314.00	Entretien bâtiment	3,754.40		2,000.00	2,334.80	1,754.40
350.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	41.00		500.00	680.00	459.00-
350.315.01	Maintenance informatique	17.00		2,500.00	0.00	2,483.00-
350.316.00	Location machines, matériel	0.00		1,500.00	0.00	1,500.00-

Commentaires à l'appui des comptes 2013

- 350.317.00 Coût de participation à une activité Passeport Vacances Jeunesse.
350.317.01 Coût direct en lien avec les activités créatrices organisées par les animateurs.
- 351 Le camping de La Tène totalise 2 ETP pour 2 postes de travail ; suite à la nomination du nouveau responsable du camping, un nouveau collaborateur a été engagé pour lequel diverses prestations LACI ont été perçues (compte 351.436.00, Remboursements de tiers) ; en sus, l'équipe du camping est renforcée par une personne supplémentaire ; le résultat net du site est en légère progression (99'525.29 francs contre 83'210.56 en 2012 - saison écourtée -, 97'675.88 en 2011, 176'606.98 en 2010 et 228'168.55 francs en 2009), malgré la non-location de 5 parcelles proches du nouveau bâtiment sanitaire ; l'année 2014 voit introduite la nouvelle tarification pour les campeurs résidents.
- 351.301.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements ; baisse expliquée par les mutations de personnel.
- 351.303.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
351.303.02 Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
351.304.00 Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
351.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
351.314.00 Comptabilisation du coût de déplacement non-prévu d'une armoire électrique dans le cadre de la reconstruction du bâtiment sanitaire (4'398.25 francs) et des divers entretiens ordinaires (p.ex. achat de sable, entretien de la déchetterie, etc. ; 16'155.60 francs).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
350.317.00	Passeport vacances	700.00		500.00	0.00	200.00
350.317.01	Activités créatives	12,312.75		13,000.00	7,052.35	687.25-
350.318.01	Téléphonie, redevance	2,696.70		2,000.00	2,098.90	696.70
350.318.03	Enlèvement déchets	128.30		500.00	24.00	371.70-
350.318.20	Assurances	467.50		500.00	443.60	32.50-
350.436.00	Remboursements de tiers		7,994.80	500.00	3,409.20	7,494.80-
350.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		7,478.10	7,500.00	8,330.10	21.90
350.436.04	Parts employés LPP		8,331.60	8,000.00	9,507.75	331.60-
350.436.05	Parts employés ANP, AAC		1,062.60	1,000.00	1,199.25	62.60-
350.436.06	Parts employés APG maladie		167.65	500.00	186.65	332.35
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total ESPACE TROGLODYTE	211,725.75	25,034.75	187,000.00	189,403.60	309.00-
	Solde net		186,691.00			
351	SITE DE LA TENE					
351.301.00	Traitements	174,151.00		194,000.00	193,089.40	19,849.00-
351.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	24,174.65		28,500.00	27,029.60	4,325.35-
351.303.02	Allocations familiales	10,595.00		19,500.00	20,715.00	8,905.00-
351.304.00	Cotisations LPP	31,369.50		35,500.00	49,865.70	4,130.50-
351.305.00	Cotisations assurances accident	7,369.55		6,500.00	6,612.85	869.55
351.306.00	Cotisations APG maladie	2,232.25		1,500.00	1,483.65	732.25
351.306.01	Equipement personnel	747.15		1,000.00	0.00	252.85-
351.309.00	Cours, formation	732.00		1,000.00	0.00	268.00-
351.310.00	Fournitures, imprimés, publicité	3,350.35		3,000.00	3,550.30	350.35
351.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	9,906.00		16,000.00	7,777.75	6,094.00-
351.312.00	Charges bâtiments	21,033.80		18,500.00	16,569.05	2,533.80
351.313.00	Carburants, fournitures véhicules	3,037.70		3,000.00	3,000.00	37.70
351.314.00	Entretien installations camp et plage	20,553.85		15,000.00	7,330.80	5,553.85
351.314.01	Entretien bâtiments	2,027.00		2,000.00	6,236.50	27.00

351.315.00	Remplacement d'un frigo d'un mobilehome en location (2'227.80 francs), adaptation de la barrière d'accès (588.50 francs) et divers (952.50 francs).
351.315.02	Comptabilisation des redevances CEG (site Internet et Gelore).
351.318.03	Le coût des déchets est compensé par le compte 351.434.00, Taxes déchets à forfait ; nette diminution de cette charge depuis l'introduction de la taxe au sac.
351.318.05	Comptabilisation des coûts d'évacuation des algues s'accumulant dans la rade.
351.318.40	Comptabilisation du coût de l'entreprise privée spécialisée pour un programme estival de surveillance nocturne du camping (selon décompte effectif des heures accomplies).
351.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
351.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
351.390.04	Part des traitements de l'administration communale pour la gestion du camping des résidents (forfait de 10'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Imputations internes traitements administration).
351.427.04	Produit de location de la partie résidente du camping (environ 170 parcelles et 2 mobilhomes) ; baisse expliquée par la non-location de 5 parcelles suite notamment à la reconstruction du bâtiment sanitaire.
351.427.05	Recette provenant de la partie passage du camping (nombre d'emplacements variable).
351.427.06	Recette provenant des autorisations de parcage à l'intérieur du camping.
351.427.07	Recette stable pour la location d'emplacements de 63 chalets ; à noter que les contrats ont été revus en 2013 et que les nouvelles versions entreront en vigueur en 2017.
351.427.10	Nouveau compte destiné à comptabiliser les locations de L'Octogone (5 locations en 2013).
351.436.00	Participations LACI suite à l'engagement d'un nouveau collaborateur (27'995.40 francs), vente d'anciennes tables provenant de l'ancien réfectoire (3'660.90 francs) et divers (1'489.80 francs).
351.490.06	Ventilation de la part des traitements des employés du camping affectés à l'entretien du port de La Tène (3% des traitements nets, hors imputations internes des traitements de l'administration) et des routes communales (7% ; les employés du camping sont affectés à la voirie durant l'hiver).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
351.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	3,768.80		2,000.00	2,659.60	1,768.80
351.315.01	Entretien véhicules par tiers	2,838.05		5,000.00	2,748.00	2,161.95-
351.315.02	Informatique	2,780.00		4,000.00	18,446.20	1,220.00-
351.318.00	Ports et taxes postales	299.75		1,000.00	500.00	700.25-
351.318.01	Téléphonie	1,918.90		2,000.00	2,387.65	81.10-
351.318.03	Enlèvement déchets	4,872.90		20,000.00	8,713.05	15,127.10-
351.318.05	Enlèvement algues	6,737.50		8,000.00	6,976.20	1,262.50-
351.318.20	Assurances	7,479.75		8,000.00	5,766.95	520.25-
351.318.40	Surveillance camping	11,356.20		11,000.00	11,656.35	356.20
351.318.60	Commissions cartes de crédit	598.83		1,000.00	522.62	401.17-
351.318.90	Honoraires, frais divers	1,021.90		500.00	812.15	521.90
351.331.00	Amortissements	102,300.00		102,500.00	22,450.00	200.00-
351.390.00	Imputations internes intérêts	21,135.25		4,500.00	11,093.45	16,635.25
351.390.04	Imputations internes trait. admin.	10,000.00		10,000.00	10,000.00	0.00
351.427.04	Locations parcelles résidents		271,665.55	285,000.00-	242,975.80-	13,334.45
351.427.05	Locations parcelles de passage		95,592.14	100,000.00-	95,314.35-	4,407.86
351.427.06	Locations emplacements véhicules		8,024.05	8,500.00-	8,538.00-	475.95
351.427.07	Locations parcelles chalets		104,041.08	104,000.00-	104,041.08-	41.08-
351.427.08	Facturation eau		1,832.10	1,500.00-	3,205.80-	332.10-
351.427.09	Facturation électricité		543.55	500.00-	642.00-	43.55-
351.427.10	Locations Octogone		2,167.65	0.00	0.00	2,167.65-
351.434.00	Taxes déchets à forfait		4,872.90	20,000.00-	8,713.05-	15,127.10
351.436.00	Remboursement de tiers		33,146.10	0.00	10,014.75-	33,146.10-
351.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		11,356.10	12,000.00-	12,068.15-	643.90
351.436.04	Parts employés LPP		10,875.40	14,000.00-	20,862.90-	3,124.60
351.436.05	Parts employés ANP, AAC		3,147.45	4,000.00-	3,754.20-	852.55
351.436.06	Parts employés APG maladie		211.60	500.00-	270.00-	288.40
351.451.00	Remboursements allocations familiales		6,680.00	12,500.00-	13,320.00-	5,820.00
351.490.06	Imputations internes traitements camping		19,348.50	24,000.00-	7,483.30-	4,651.50
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total SITE DE LA TENE	488,387.63	573,504.17	62,000.00-	83,210.56-	23,116.54-
	Solde net	85,116.54				

352	Poste permettant de traiter séparément la facturation des 63 chalets, ceci pour des raisons fiscales (AFC), avant leur regroupement en fin d'exercice dans le poste 351, Site de La Tène ; cette méthode est validée par l'AFC.
390.314.00	Selon décompte communiqué par la commune de Cornaux.
390.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
390.365.00	Subvention communale aux frais d'entretien de la chapelle œcuménique ; subvention rétablie par le Conseil communal.
390.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
352	CHALETES DE LA TENE					
	Total CHALETES DE LA TENE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total ESPACE TROGLODYTE, SITE DE LA TENE	700,113.38	598,538.92	125,000.00	106,193.04	23,425.54-
	Solde net		101,574.46			
39	CULTES					
390	CULTES					
390.314.00	Entretien Temple Cornaux	7,846.00		9,000.00	8,595.00	1,154.00-
390.331.00	Amortissement Temple Cornaux	1,600.00		1,500.00	1,600.00	100.00
390.365.00	Subvention chapelle Marin	7,000.00		0.00	7,000.00	7,000.00
390.390.00	Imputations internes intérêts	702.05		500.00	961.70	202.05
	Total CULTES	17,148.05	0.00	11,000.00	18,156.70	6,148.05
	Solde net		17,148.05			
	Total CULTES	17,148.05	0.00	11,000.00	18,156.70	6,148.05
	Solde net		17,148.05			
	TOTAL CULTURE, LOISIRS, SPORTS	1,870,547.94	846,455.83	929,500.00	925,996.84	94,592.11
	Solde net		1,024,092.11			
		=====	=====	=====	=====	=====

Commentaires à l'appui des comptes 2013

- 440.365.00 Participation communale à CentreVue, association active dans le soutien aux handicapés de la vue.
- 460.303.00 Comptabilisation des charges sociales en lien avec les activités de médecine scolaire.
- 460.318.00 Comptabilisation des honoraires du médecin scolaire (1'706.65 francs), de l'infirmière scolaire (3'400 francs), du GIS (3'360 francs) et du contrôle audiométrique (2'636.95 francs).
- 460.318.01 Comptabilisation de la prophylaxie dentaire.
- 460.436.03 Commentaire en relation avec celui du compte 460.303.00, Cotisations ACS, AI, AC, ALFA.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
4	SANTE					
44	SOINS AMBULATOIRES					
440	SOINS AMBULATOIRES					
440.365.00	Participation à handicapés de la vue	816.85		500.00	834.30	316.85
	Total SOINS AMBULATOIRES	816.85	0.00	500.00	834.30	316.85
	Solde net		816.85			
	Total SOINS AMBULATOIRES	816.85	0.00	500.00	834.30	316.85
	Solde net		816.85			
46	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES					
460	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES					
460.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	263.35		1,000.00	1,122.15	736.65-
460.318.00	Surveillance médicale, GIS, Tatou	11,103.60		19,500.00	13,444.30	8,396.40-
460.318.01	Service dentaire	6,027.10		9,000.00	3,600.00	2,972.90-
460.318.02	Orthophonie	4,032.00		3,000.00	0.00	1,032.00
460.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		326.65	500.00-	469.35-	173.35
	Total SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES	21,426.05	326.65	32,000.00	17,697.10	10,900.60-
	Solde net		21,099.40			
	Total SERVICE MEDICAL ET DENTAIRES DES ECOLES	21,426.05	326.65	32,000.00	17,697.10	10,900.60-
	Solde net		21,099.40			

490.300.00 Coût de fonctionnement de la commission de salubrité publique.

490.352.00 Données communiquées par le service d'incendie et de secours (SIS) de la Ville de Neuchâtel, qui établit le budget et gère les comptes, et auquel la commune de La Tène est liée par convention.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
49	AUTRES DEPENSES DE SANTE					
490	AUTRES DEPENSES DE SANTE					
490.300.00	Commission de salubrité publique	370.00		1,500.00	450.00	1,130.00-
490.352.00	Participation Service de l'ambulance	118,735.50		142,500.00	122,356.10	23,764.50-
	Total AUTRES DEPENSES DE SANTE	119,105.50	0.00	144,000.00	122,806.10	24,894.50-
	Solde net		119,105.50			
	Total AUTRES DEPENSES DE SANTE	119,105.50	0.00	144,000.00	122,806.10	24,894.50-
	Solde net		119,105.50			
	TOTAL SANTE	141,348.40	326.65	176,500.00	141,337.50	35,478.25-
	Solde net		141,021.75			
		=====	=====	=====	=====	=====

- 540 Depuis 2012, les coûts des structures de l'enfance sont distingués selon les types d'accueil (préscolaire ou parascolaire) et de structures (Les Moussaillons, Cap'Tène, Les Corsaires, Bidibul, mamans de jour ou autres) et Les Moussaillons refacturent directement aux autres communes leurs parts concernant les enfants domiciliés sur leur territoire mais fréquentant la structure laténienne ; le compte 540.436.00, Participation autres communes ne comptabilise que des parts résiduelles pour des années antérieures.
Il sied toutefois de constater que le coût net de l'accueil de l'enfance est inférieur au budget 2013 (-297'099.27 francs) quoiqu'en progression par rapport aux comptes 2012 (+11'217.72 francs) ; pour rappel, le budget 2014 prévoit un coût net de 600'000 francs.
- 540.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 540.365.00 Participation préscolaire communale pour les enfants laténiens placés aux Moussaillons à Marin.
- 540.365.01 Participation préscolaire communale pour les enfants laténiens placés dans d'autres structures d'accueil que Les Moussaillons.
- 540.365.02 Participation parascolaire communale pour les enfants laténiens placés aux Moussaillons à Marin.
- 540.365.03 Participation parascolaire communale pour les enfants laténiens placés dans d'autres structures d'accueil que Les Moussaillons.
- 540.365.04 Participation communale aux mamans de jour pour les enfants laténiens.
- 540.365.09 Subvention communale à l'atelier Bidibul, selon arrêtés du Conseil général de Marin-Epagnier, du 8 mai 2003, et du Conseil général de La Tène, du 27 novembre 2013 (durée de 10 ans).
- 540.390.01 Part des traitements du service de conciergerie affectée aux Moussaillons (1% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
- 540.390.03 Part des coûts d'exploitation de la CSUM affectée à l'Espace Perrier (1% du total des charges nettes) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition mentionnée au compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
- 540.427.00 Loyer annuel acquitté par Les Moussaillons pour l'occupation de locaux dans la CSUM et au collège de Wavre.
- 540.436.00 Cf. le commentaire général du poste 540, Structures d'accueil de l'enfance.
- 540.436.01 Remboursement par Les Moussaillons d'un trop-perçu de participation communale ; recette non-bugétisable car dépendant du résultat du bouclage des comptes des Moussaillons.
- 541.361.00 Selon données communiquées par le DSAS ; participation communale sur la base de la loi portant modification de la loi sur l'organisation scolaire (LOS) et de la loi sur les établissements spécialisés pour enfants et adolescents (LESEA), adoptée par le Grand Conseil lors de sa session des 3 et 4 novembre 2009 ; en 2013, 11 enfants laténiens concernés (contre 10 en 2012 et 9 en 2011).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
5	PREVOYANCE SOCIALE					
54	PROTECTION DE LA JEUNESSE					
540	STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE					
540.331.00	Amortissement	4,000.00		4,000.00	4,000.00	0.00
540.365.00	Part. préscolaire Moussaillons	321,999.58		550,000.00	313,690.95	228,000.42-
540.365.01	Part. préscolaire autres	47,828.75		50,000.00	32,417.71	2,171.25-
540.365.02	Part. parascolaire Moussaillons	228,416.45		250,000.00	238,033.15	21,583.55-
540.365.03	Part. parascolaire autres	826.30		40,000.00	568.30	39,173.70-
540.365.04	Part. mamans de jour	11,674.80		10,000.00	20,347.60	1,674.80
540.365.09	Part. Bidibul	10,800.00		11,000.00	10,800.00	200.00-
540.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	4,921.45		5,000.00	4,812.35	78.55-
540.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	6,610.40		6,000.00	7,375.65	610.40
540.427.00	Locations locaux		132,360.00	127,500.00-	111,800.00-	4,860.00-
540.436.00	Participation autres communes		356.25	0.00	0.00	356.25-
540.436.01	Structure remboursement pension		3,503.20	0.00	30,605.15-	3,503.20-
	Total STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE	637,077.73	136,219.45	798,500.00	489,640.56	297,641.72-
	Solde net		500,858.28			
541	AUTRES DEPENSES					
541.361.00	Institutions pour mineurs handicapés	92,973.30		65,000.00	62,700.20	27,973.30
	Total AUTRES DEPENSES	92,973.30	0.00	65,000.00	62,700.20	27,973.30
	Solde net		92,973.30			
	Total PROTECTION DE LA JEUNESSE	730,051.03	136,219.45	863,500.00	552,340.76	269,668.42-
	Solde net		593,831.58			

- 581.352.00 Selon décompte communiqué par le comité social régional à Saint-Blaise ; la répartition des charges a lieu à raison de 50% en fonction de la population et 50% en fonction des dossiers traités de chaque commune au 31 décembre ; base de calcul 2013 : La Tène assume 24.23% (contre 24.41% en 2012, 24.42% en 2011 et 24.59% en 2010) des charges réparties selon la population (4'826 habitants sur une population totale de 19'914 habitants) et 24.24% (contre 18.22% en 2012, 22.69% en 2011 et 24.49% en 2010) de celles réparties selon le nombre de dossiers (119 dossiers laténiens pour 491 dossiers au total).
- 581.352.01 Nouveau compte destiné à enregistrer la part communale au guichet social régional (GSR) à Saint-Blaise et montant communiqué par le SSREDL à Saint-Blaise ; le projet ACCORD (harmonisation et coordination des prestations sociales) s'inscrit dans la perspective de promouvoir une politique sociale harmonisée et coordonnée ; la finalisation de cette réforme initiée il y a huit ans doit permettre la mise en place de huit guichets sociaux régionaux (GSR) sur l'ensemble du territoire cantonal au 1er janvier 2014 ; le dispositif ACCORD réorganisera l'accès aux prestations, leur calcul et l'échange d'informations entre services prestataires ; le but visé est de coordonner et d'harmoniser les prestations entre elles en les rendant plus rationnelles, plus cohérentes et davantage compréhensibles pour les usagers.
Selon décompte communiqué par le comité social régional à Saint-Blaise ; la répartition des charges a lieu à raison de 50% en fonction de la population et 50% en fonction des dossiers traités de chaque commune au 31 décembre ; base de calcul 2013 : La Tène assume 24.23% des charges réparties selon la population (4'826 habitants sur une population totale de 19'914 habitants) et 24.24% de celles réparties selon le nombre de dossiers (119 dossiers laténiens pour 491 dossiers au total).
- 581.361.00 Selon décompte communiqué par le DSAS ; l'Etat assume 40% des charges d'aide matérielle contre 60% pour les communes ; les parts des communes sont établies selon le critère habitants (317.22 francs/habitant contre 284.36 en 2012, 257.54 en 2011, 256.79 en 2010, 237.33 en 2009 et 238.53 en 2008) ; au plan cantonal, les dépenses nettes 2013 se sont élevées à 92.228 millions de francs, en augmentation de +10.234 millions par rapport à 2012 (+12.48%) ; comme pour 2012 l'explication de cette hausse 2013 importante est notamment à rechercher dans le durcissement de la LACI (p.ex. diminution du nombre maximal d'indemnités de chômage et augmentation des délais d'attente).
- 581.361.01 Selon décompte communiqué par le DSAS ; les communes participent aux frais des programmes d'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale à raison de 60% des charges y relatives.
- 581.366.00 Aide communale de Noël d'un montant de 80 francs/enfant d'assistés de l'action sociale, sous forme de bons d'achat (53 enfants en 2013 contre 45 en 2012 et 36 en 2011), et moyennant un rabais consenti par le centre commercial concerné (10%).
- 581.366.01 Coût de l'organisation du thé dansant des Saints de glace le 14 mai 2013 (1'607.55 francs) et du Noël des aînés le 28 novembre 2013 (10'519.50 francs).
- 581.380.00 Comptabilisation dès 2013 d'une attribution de 200'000 francs/an à une provision en vue du passage à MCH2, qui imposera que les comptes annuels des collectivités publiques incluent toutes les charges et recettes de l'année de référence (principe d'échéance).
- 582.361.00 Selon décompte communiqué par le DJSF ; charge composée du solde 2012 (-49'080.29 francs) et de l'acompte 2013 (80% des charges estimées, soit 194'389.62 francs) ; la répartition de cette charge a lieu selon un critère de 50% à charge de l'Etat et de 50% à charge des communes.
- 589.361.00 Données communiquées par le DJSF ; comptabilisation de la part communale aux allocations familiales des personnes sans activité lucrative, suite à l'adoption par le Grand Conseil le 3 septembre 2008 de la nouvelle loi d'introduction de la loi fédérale sur les allocations familiales (LILAFAM).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
58	ACTION SOCIALE					
581	PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALE					
581.352.00	SSREDL	189,134.70		178,000.00	158,735.25	11,134.70
581.352.01	ACCORD	4,161.40		0.00	0.00	4,161.40
581.361.00	Participation action sociale	1,536,264.30		1,592,000.00	1,374,025.75	55,735.70-
581.361.01	Programme d'insertion	34,980.10		39,500.00	32,878.25	4,519.90-
581.366.00	Aide extraordinaire	3,816.00		3,000.00	3,264.00	816.00
581.366.01	Action en faveur des personnes âgées	12,127.05		10,000.00	12,827.45	2,127.05
581.380.00	Fonds de réserve	200,000.00		200,000.00	0.00	0.00
	Total PART COMMUNALE A L'ACTION SOCIALE	1,980,483.55	0.00	2,022,500.00	1,581,730.70	42,016.45-
	Solde net		1,980,483.55			
582	OFFICE DU TRAVAIL					
582.361.00	Part. mesures d'intégration prof.	145,309.35		203,000.00	277,900.55	57,690.65-
	Total OFFICE DU TRAVAIL	145,309.35	0.00	203,000.00	277,900.55	57,690.65-
	Solde net		145,309.35			
589	PERSONNES SANS ACTIVITE					
589.361.00	Parts allocations familiales	45,279.30		43,000.00	23,131.60	2,279.30
	Total PERSONNES SANS ACTIVITE	45,279.30	0.00	43,000.00	23,131.60	2,279.30
	Solde net		45,279.30			
	Total ACTION SOCIALE	2,171,072.20	0.00	2,268,500.00	1,882,762.85	97,427.80-
	Solde net		2,171,072.20			
	TOTAL PREVOYANCE SOCIALE	2,901,123.23	136,219.45	3,132,000.00	2,435,103.61	367,096.22-
	Solde net		2,764,903.78			

Commentaires à l'appui des comptes 2013

620	Le service de voirie totalise 6 ETP pour 6 postes de travail.
620.301.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.301.00, Traitements, en ce qui concerne l'évolution des traitements ; la différence par rapport au budget 2013 est expliquée par le recours à un intérimaire pendant l'arrêt de travail d'un employé, pour lequel des indemnités perte de gain maladie ont été perçues (Cf. compte 620.436.01, APG Remboursements).
620.303.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.00, Cotisations AVS, AI, AC, ALFA.
620.303.02	Commentaire en relation avec celui du compte 020.303.02, Allocations familiales.
620.304.00	Commentaire en relation avec celui du compte 020.304.00, Cotisations LPP.
620.306.00	Renouvellement d'une partie de l'équipement individuel ; dès 2010, il a été renoncé au lavage des vêtements mis à disposition par un prestataire de services, et décidé d'équiper complètement les employés ; le nettoyage de l'équipement personnel est dorénavant à charge des employés.
620.310.00	Comptabilisation d'un forfait à titre de participation aux fournitures de bureau, impressions et divers.
620.312.00	Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6 annexe 10).
620.312.01	Coût de l'énergie pour l'éclairage public sur la base d'une facturation au forfait par le Groupe E SA ; baisse expliquée par une diminution du tarif ainsi que par la mise en place de luminaires LED, moins gourmands.
620.313.01	Comptabilisation des divers achats de matériaux et fournitures pour l'entretien du domaine public.
620.313.03	Coût variable de la consommation de sel de route (mélange sel et calcium) qui dépend de la rigueur hivernale ; coûts concernant l'hiver 2012-2013.
620.313.04	Comptabilisation des coûts de pose de signalisation routière et des marquages ; coûts 2013 réduits en raison du report de certains travaux et par le recours à l'équipe de voirie plutôt qu'à des tiers externes.
620.314.00	Comptabilisation du coût de pose d'une vanne aux Piécettes (9'283.10 francs), de conception d'un radier et d'aménagement d'une fosse pour la voirie (13'228.80 francs), de réfection de regards de route (3'124.85 francs) et divers (5'634.85 francs).
620.314.01	Coût pour l'entretien des points lumineux par un tiers externe et le remplacement de lampadaires en cas d'incidents ; les éventuelles récupérations (p.ex. lorsque le conducteur fautif est identifié) ont lieu par le compte 620.436.00, Remboursements de tiers.
620.315.01	Coût d'entretien des véhicules communaux, soit : porte-bennes Aebi, balayeuse Ravo, multifonctions Holder (vendu en 2013), deux tracteurs (un remplacement en 2013), deux Fiat Doblo (un achat 2013), une jeep Amarok (achat 2013) et plusieurs tondeuses motorisées.
620.318.03	Comptabilisation du coût d'enlèvement des déchets inertes générés par l'activité du service de voirie qui, avant l'introduction de la taxe au sac, était comptabilisé dans l'ancien poste 721, Autres déchets.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
6	TRAFIC					
62	ROUTES COMMUNALES					
620	RESEAU DES ROUTES COMMUNALES					
620.301.00	Traitements	462,778.25		453,000.00	500,042.50	9,778.25
620.303.00	Cotisations AVS, AI, AC, ALFA	68,793.35		67,000.00	68,418.35	1,793.35
620.303.02	Allocations familiales	19,605.00		16,500.00	19,735.00	3,105.00
620.304.00	Cotisations LPP	82,009.35		78,000.00	96,951.20	4,009.35
620.305.00	Cotisations assurances accident	14,374.75		14,500.00	15,767.20	125.25-
620.306.00	Equipement	4,198.45		4,000.00	3,800.45	198.45
620.306.02	Cotisations APG maladie	4,707.40		3,000.00	3,537.45	1,707.40
620.309.90	Charges diverses de personnel	2,600.00		1,500.00	120.00	1,100.00
620.310.00	Fourn. de bureau, impressions, divers	1,000.00		1,000.00	999.70	0.00
620.311.00	Achats mobilier, machines, matériel	5,472.00		7,000.00	7,708.85	1,528.00-
620.312.00	Chauffage, éclairage	23,876.20		21,000.00	20,197.55	2,876.20
620.312.01	Eclairage public	39,243.20		45,000.00	38,604.20	5,756.80-
620.313.00	Achats carburants	15,992.40		13,000.00	13,768.65	2,992.40
620.313.01	Achat matériaux	11,093.40		18,000.00	17,643.25	6,906.60-
620.313.02	Plaques de rues	1,076.85		1,500.00	573.60	423.15-
620.313.03	Achats sel et nitrate	19,595.55		10,000.00	11,197.45	9,595.55
620.313.04	Signalisation routière, marquages	9,544.05		30,000.00	20,294.40	20,455.95-
620.314.00	Entretien routes	31,271.60		90,000.00	105,328.40	58,728.40-
620.314.01	Entretien éclairage public	29,868.35		40,000.00	45,059.15	10,131.65-
620.314.02	Entretien, aménagement locaux	3,236.80		6,000.00	3,667.80	2,763.20-
620.315.00	Entretien mobilier, machines, matériel	5,126.80		7,000.00	3,583.55	1,873.20-
620.315.01	Entretien, fournitures véhicules	29,896.80		22,500.00	15,782.80	7,396.80
620.318.01	Téléphonie	802.40		1,000.00	811.90	197.60-
620.318.03	Enlèvement inertes	3,396.65		5,000.00	2,350.90	1,603.35-

- 620.318.05 Comptabilisation du coût d'enlèvement (20'677.20 francs) et de traitements (5'865 francs) des autres déchets générés par l'activité du service de voirie qui, avant l'introduction de la taxe au sac, était comptabilisé dans l'ancien poste 721, Autres déchets ; budget 2013 sous-estimé mais comptes 2013 conformes aux comptes 2012 ; à noter que la prévision budgétaire 2014 a été adaptée.
- 620.318.20 Comptabilisation des primes (ou part de primes) des assurances responsabilité civile, flotte véhicules et d'autres diverses parts à des polices (p.ex. bâtiment).
- 620.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 620.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 620.390.06 Part des traitements de l'équipe du camping concernant les routes (soit 7% des traitements nets, compte 351.490.06, Imputations internes traitements camping).
- 620.436.00 Comptabilisation d'un remboursement par une compagnie d'assurance (7'078.75 francs), du produit de location de matériel de voirie (1'615 francs) et divers (764.45 francs).
- 620.436.01 Cf. le commentaire du compte 620.301.00, Traitements.
- 620.490.02 Les traitements nets du poste 620, Réseau des routes communales (572'563.40 francs), sont ventilés selon la clé de répartition suivante : 330, Parcs publics et places de jeux, 21% ; 340, Activités générales (Sports), 10% ; 343, Ports (2%) ; 621, Parkings, 2% ; 700, Eau potable, 1% ; 812, Forêts communales, 3% ; le solde est affecté aux routes communales (61%).
- 621 Poste incluant les coûts de fonctionnement et les recettes (tickets et vignettes) des parkings payants, soit à la CSUM, à l'Espace Perrier, à Pré-du-Pont et au site touristique de La Tène ; pour mémoire, une nouvelle réglementation a été adoptée par le Conseil général le 21 mars 2013 qui, en raison de diverses contraintes légales, pratiques et techniques, a été progressivement mise en vigueur (en novembre 2013 pour le site touristique de La Tène et le parking de la CSUM ; en mars 2014 pour les parkings de l'Espace Perrier et à Pré-du-Pont) ; le changement de tarif en cours d'année et un réglage à revoir de la fonction statistique du programme des horodateurs ne permettent pas cette année de présenter des statistiques probantes sur le nombre de tickets vendus et du prix moyen par ticket ; cette problématique est à l'étude auprès du fournisseur des horodateurs.
- 621.312.00 Cf. le tableau de répartition des charges d'énergies et eau (cahier 6, annexe 10).
- 621.314.00 Comptabilisation des coûts d'abonnement du système de surveillance vidéo (1'673.55 francs ; abonnement résilié en 2013 et remplacé par un nouveau plus avantageux), du service annuel des horodateurs (1'987.20 francs ; pour six unités), de plusieurs réparations suite à usure (4'978.50 francs) et divers (3'672.85 francs).
- 621.390.01 Part des traitements du service de conciergerie affectée au parking souterrain de la CSUM (2% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 215, Service de conciergerie, et la clé de répartition prévue au compte 215.490.01, Imputations internes traitements.
- 621.390.02 Part des traitements du service de voirie affectée à l'entretien des parkings du site de La Tène (2% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Imputations internes traitements.
- 621.390.03 Part des coûts d'exploitation de la CSUM affectée au parking souterrain (2% du total des charges nettes) ; Cf. le commentaire général du poste 212, CSUM, et la clé de répartition mentionnée au compte 212.490.03, Imputations internes bâtiment CSUM.
- 621.427.00 Comptabilisation de la vente de tickets de stationnement au moyen d'un horodateur ; nouveau tarif dès novembre 2013 : 30 premières minutes gratuites, puis 1.5 franc/heure de stationnement pendant les 4 premières heures, puis 2.5 francs/heure suivante ; commentaire en relation avec celui du poste 621, Parkings.
- 621.427.01 Comptabilisation de la vente de vignettes annuelles au personnel du site des écoles (400 francs/an, réduits à 200 francs/an en cas de taux d'occupation de 50% et moins ; 38 abonnements vendus en 2013 contre 36 en 2012 et 33 en 2011) et de vente de vignettes hebdomadaires (20 francs), mensuelles (50 francs), annuelles (550 francs) ou selon des forfaits (p.ex. 150 francs lors de manifestations à l'Espace Perrier) à des tiers.
- 621.427.02 Comptabilisation de la vente de tickets de stationnement au moyen de 6 horodateurs ; nouveau tarif dès novembre 2013 : 1 franc/heure du 1er mars au 31 octobre ; 50 cts/h du 1er novembre au 28/29 février.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
620.318.05	Enlèvement déchets	26,542.20		10,000.00	22,771.70	16,542.20
620.318.20	Assurances	19,166.85		20,500.00	20,424.30	1,333.15-
620.331.00	Amortissements	170,200.00		170,500.00	177,200.00	300.00-
620.390.00	Imputations internes intérêts	42,271.50		23,500.00	57,328.10	18,771.50
620.390.06	Imputations internes trait. camping	13,543.95		18,000.00	0.00	4,456.05-
620.436.00	Remboursements de tiers		9,458.20	5,000.00-	4,171.00-	4,458.20-
620.436.01	APG remboursements		8,302.60	0.00	37,973.80-	8,302.60-
620.436.03	Parts employés AVS, AI, AC		28,453.95	28,500.00-	28,614.55-	46.05
620.436.04	Parts employés LPP		34,521.15	32,000.00-	37,813.85-	2,521.15-
620.436.06	Parts employés ANP, AAC		9,468.50	9,500.00-	9,485.05-	31.50
620.436.07	Parts employés APG maladie		634.95	500.00-	638.20-	134.95-
620.451.00	Remboursements allocations familiales		10,760.00	9,500.00-	10,560.00-	1,260.00-
620.490.02	Imputations internes traitements voirie		223,299.70	222,500.00-	226,680.50-	799.70-
	Total RESEAU DES ROUTES COMMUNALES	1,161,284.10	324,899.05	890,500.00	937,731.45	54,114.95-
	Solde net		836,385.05			
621	PARKINGS					
621.312.00	Chauffage, éclairage, énergie, eau	1,136.95		1,000.00	890.55	136.95
621.314.00	Entretien, aménagement locaux	12,312.10		6,000.00	10,188.35	6,312.10
621.318.00	Signalisation, marquages	0.00		2,000.00	1,183.20	2,000.00-
621.318.20	Assurances	1,402.45		1,500.00	1,330.85	97.55-
621.390.01	Imputations internes trait. conciergerie	9,842.90		9,500.00	9,624.60	342.90
621.390.02	Imputations internes traitements voirie	11,451.25		11,500.00	11,624.65	48.75-
621.390.03	Imputations internes bâtiment CSUM	13,220.85		11,500.00	14,751.40	1,720.85
621.427.00	Recettes parking CSUM, tickets		8,176.20	16,000.00-	8,829.80-	7,823.80
621.427.01	Recettes parking CSUM, vignettes		20,242.60	14,000.00-	17,558.85-	6,242.60-
621.427.02	Recettes parkings La Tène, tickets		71,105.90	90,000.00-	64,681.05-	18,894.10
621.427.03	Recettes parkings La Tène, vignettes		17,368.55	19,000.00-	15,500.00-	1,631.45

- 621.427.03 Comptabilisation de la vente de vignettes annuelles ; nouveau tarif dès novembre 2013 : 35 francs/an pour les habitants de La Tène (134 vignettes en 2013 contre 138 en 2012 et 142 en 2011), de 65 francs pour les membres de clubs et d'associations appartenant au GASL et utilisant les installations du site (11 vignettes en 2012 contre 9 en 2012 et 2011) et de 130 francs pour les autres occupants réguliers des lieux (campeurs résidents, propriétaires et usagers des chalets de La Tène, personnes travaillant sur le site de La Tène ; vignettes en 2013 contre 124 en 2012 et 128 en 2011).
- 621.427.04 Aucunes recettes en 2013, l'installation des horodateurs étant prévu début 2014.
- 650.364.00 Comptabilisation des parts communales au pot commun cantonal (736'004 francs en 2013 contre 728'304 en 2012 et 675'904.90 en 2011 ; selon décompte communiqué par le DFS) et aux coûts d'exploitation de lignes à l'essai (2'921.25 francs), dont à ajouter des frais divers (441 francs à titre d'indemnité à BLS SA pour l'occupation du terrain de la boucle TransN à la rue de la Gare).
- 650.365.00 Comptabilisation du solde 2012 et de la contribution provisoire 2013.
- 650.490.05 Les coûts des projets de transports émanant de la COMUL sont imputés dans le poste 791, Agglomération, dans le compte 791.390.05, Imputations internes transport, ceci pour bénéficier d'une vue d'ensemble des coûts COMUL ; en 2013, imputation de 2'921.25 francs (extension lignes 5b Areuse - Boudry CFF et Boudry TransN et Boudry CFF)

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
621.427.04	Horodateurs, autres		0.00	15,000.00	0.00	15,000.00
	Total PARKINGS	49,366.50	116,893.25	111,000.00	56,976.10	43,473.25
	Solde net	67,526.75				
	Total ROUTES COMMUNALES	1,210,650.60	441,792.30	779,500.00	880,755.35	10,641.70-
	Solde net		768,858.30			
65	TRAFIC REGIONAL					
650	TRAFIC REGIONAL					
650.364.00	Participation entreprises de transport	739,366.25		803,500.00	742,170.05	64,133.75-
650.365.00	Participation Noctambus	5,678.15		4,500.00	4,737.15	1,178.15
650.490.05	Imputations internes transports		2,921.25	10,500.00	13,425.05	7,578.75
	Total TRAFIC REGIONAL	745,044.40	2,921.25	797,500.00	733,482.15	55,376.85-
	Solde net		742,123.15			
	Total TRAFIC REGIONAL	745,044.40	2,921.25	797,500.00	733,482.15	55,376.85-
	Solde net		742,123.15			
	TOTAL TRAFIC	1,955,695.00	444,713.55	1,577,000.00	1,614,237.50	66,018.55-
	Solde net		1,510,981.45			
		=====	=====	=====	=====	=====

Commentaires à l'appui des comptes 2013

700.310.00	Coût d'impression et d'adressage des factures communales à forts tirages (p.ex. eau, épuration et déchets) par le Centre d'impression de Fleurier (CIFL).
700.311.00	Coût de remplacement des compteurs d'eau.
700.312.00	Selon décompte communiqué par la commune de Saint-Blaise, concernant la part communale au coût d'exploitation de la station.
700.312.01	Coût d'achat de l'eau pour l'alimentation de Thielle et de Wavre ; dépassement expliqué par le retard pris dans les travaux d'interconnexion qui a nécessité d'acheter plus longtemps que prévu de l'eau à Saint-Blaise avant de pouvoir connecter le réservoir de La Prévôté.
700.314.00	Dépenses d'entretien du réseau, notamment réparation des fuites, moins importantes que prévu.
700.314.01	Comptabilisation des activités du fontainier (Hildenbrand SA) sur la base d'un contrat de prestations.
700.315.00	Comptabilisation du coût du contrôle de l'eau du réseau par l'entreprise Hinni, sur la base d'un contrat de prestations.
700.318.40	Comptabilisation du coût des campagnes de détection de fuites sur le réseau.
700.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier , 6 annexe 12).
700.371.00	Prélèvement envers les consommateurs d'une redevance de 70 cts/m ³ d'eau consommée par le compte 700.474.00, Redevance cantonale sur vente d'eau, qui est intégralement reversée à l'Etat ; les agriculteurs, les horticulteurs, les habitations avec fosse septique et les entreprises avec système de traitement des eaux sont exonérés partiellement ou totalement ; cette redevance alimente le fonds cantonal destiné à financer les études (p.ex. zones de protection), les ouvrages et installations nécessaires à l'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux.
700.380.00	Le chapitre du service des eaux doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; pour 2013, le bénéfice est attribué à la réserve figurant au bilan (compte B280.02, Réserve eau) qui présentait un solde de 1'560'340.09 francs au 1er janvier 2013.
700.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
700.390.02	Part des traitements du service de voirie affectée à l'eau potable (1% du total des traitements nets) ; Cf. le commentaire général du poste 620, Réseau des routes communales, et la clé de répartition prévue au compte 620.490.02, Imputations internes traitements voirie.
700.390.04	Part des traitements de l'administration communale consacrée à la facturation et à l'encaissement de l'eau potable (forfait de 10'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Imputations internes traitements administration).
700.435.00	Recette variable selon la consommation d'eau facturée aux ménages et entreprises ; la consommation a diminué de 683'964 m ³ en 2012 à 614'919 m ³ en 2013 ; le tarif de vente de l'eau est de 1.20 franc HT/m ³ .
700.436.00	Selon décompte communiqué par la commune de Saint-Blaise, concernant la comptabilisation de l'intérêt et l'amortissement du compte d'exploitation du Vigner (26'722 francs) ; ce compte inclut également une indemnité d'assurance (12'384.20 francs), le produit de la vente de jetons en cas de pose d'un compteur à prépaiement (6'028.65 francs), une écriture corrective concernant l'exercice 2013 (8'207.05 francs) et divers (899.80 francs).
700.474.00	Commentaire en relation avec celui du compte 700.371.00, Versement redevance à l'Etat.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
7	PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT					
70	SERVICE DES EAUX					
700	EAU POTABLE					
700.310.00	Fournitures, impressions	3,500.00		3,500.00	3,613.05	0.00
700.311.00	Achat, entretien compteurs	42,520.50		60,000.00	49,047.25	17,479.50-
700.312.00	Frais de pompage le Vigner	155,477.02		164,500.00	166,663.60	9,022.98-
700.312.01	Achat eau Saint-Blaise	79,430.40		50,000.00	69,972.45	29,430.40
700.314.00	Entretien réseau	100,012.75		130,000.00	188,487.30	29,987.25-
700.314.01	Autocontrôle, fontainier	42,609.70		45,000.00	44,609.70	2,390.30-
700.315.00	Entretien hydrants	8,487.90		10,000.00	12,501.45	1,512.10-
700.318.01	Téléphonie, télépage	873.95		1,000.00	1,107.60	126.05-
700.318.05	Analyses	6,042.55		7,000.00	5,640.25	957.45-
700.318.40	Honoraires détection fuites	10,042.00		10,000.00	9,584.00	42.00
700.319.90	Divers	971.10		1,000.00	1,510.45	28.90-
700.331.00	Amortissements	195,300.00		195,500.00	195,300.00	200.00-
700.371.00	Versement redevance à Etat	422,125.20		460,000.00	484,837.50	37,874.80-
700.380.00	Attribution réserve	78,901.97		0.00	24,064.42	78,901.97
700.390.00	Imputations internes intérêts	32,451.00		84,000.00	42,292.00	51,549.00-
700.390.02	Imputations internes traitements voirie	5,725.65		5,500.00	5,812.30	225.65
700.390.04	Imputations internes trait. admin.	10,000.00		10,000.00	10,000.00	0.00
700.435.00	Ventes eau potable		718,104.79	750,000.00-	797,844.99-	31,895.21
700.436.00	Remboursements de tiers		54,241.70	23,500.00-	32,360.83-	30,741.70-
700.474.00	Redevance cantonale sur vente d'eau		422,125.20	460,000.00-	484,837.50-	37,874.80
700.480.00	Prélèvement réserve		0.00	3,500.00-	0.00	3,500.00
	Total EAU POTABLE	1,194,471.69	1,194,471.69	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total SERVICE DES EAUX	1,194,471.69	1,194,471.69	0.00	0.00	0.00
	Solde net					

Commentaires à l'appui des comptes 2013

710	Les exercices 2009 à 2013 ont démontré une insuffisance du montant de la taxe d'épuration (soit 2 francs HT/m ³ d'eau) pour couvrir les coûts annuels liés au traitement et à l'évacuation des eaux usées et des eaux claires grevant les postes communaux 710, Eaux usées et 711, Eaux claires ; à noter que la réserve épuration (compte B280.03, Réserve EU) est maintenant réduite à néant et qu'une avance sur financement spécial (découvert) a dû être créée au bilan après la comptabilisation du résultat de l'exercice 2013.
710.314.10	Coût de divers curages de canalisations et des grilles (27'689.05 francs), la réparation du tableau électrique de la STAP des Marais (3'379.60 francs) et divers (9'538.45 francs).
710.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
710.352.00	Selon décompte communiqué par le syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle.
710.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
710.390.01	Transfert à charge du poste 710, Eaux usées, du solde du poste 711, Eaux claires ; les coûts d'exploitation et financiers des eaux claires sont couverts par la taxe d'épuration et non pas par l'impôt, selon l'arrêté du Conseil général concernant la taxe d'épuration, du 6 novembre 2008.
710.390.04	Part des traitements de l'administration communale consacrée à la facturation et à l'encaissement de la taxe d'épuration (forfait de 10'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Imputations internes traitements administration).
710.434.00	Recette variable selon la consommation, puis l'épuration d'eau par les ménages et les entreprises ; la taxe d'épuration est de 2.00 francs HT/m ³ .
710.480.00	Le chapitre des eaux usées doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; pour 2013, le déficit est à financer par l'inscription au bilan d'une avance sur financement spéciaux (compte B180.01, Avance EU, qui s'élève de 8'566.15 francs au bouclage des comptes).
711	Les coûts d'exploitation et financiers des eaux claires sont couverts par la taxe d'épuration et non pas par l'impôt, selon l'arrêté du Conseil général concernant la taxe d'épuration, du 6 novembre 2008.
711.331.00	Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
711.390.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
711.490.00	Commentaire en relation avec celui du compte 710.390.01, Imputations internes eaux claires.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
71	PROTECTION DES EAUX					
710	EAUX USEES					
710.312.00	Frais pompage	3,979.35		3,500.00	3,265.90	479.35
710.314.10	Entretien canaux égouts	40,607.10		40,000.00	33,508.10	607.10
710.315.00	Entretien matériel, machines	1,400.00		2,500.00	2,974.20	1,100.00-
710.331.00	Amortissements	116,300.00		116,000.00	116,300.00	300.00
710.352.00	Participation STEP	841,328.35		794,000.00	827,431.10	47,328.35
710.390.00	Imputations internes intérêts	33,772.00		60,500.00	34,418.00	26,728.00-
710.390.01	Imputations internes eaux claires	332,868.15		383,500.00	346,169.25	50,631.85-
710.390.04	Imputations internes trait. admin.	10,000.00		10,000.00	10,000.00	0.00
710.434.00	Recettes taxe épuration		1,140,589.90	1,165,000.00-	1,240,371.90-	24,410.10
710.436.00	Remboursements de tiers		0.00	2,500.00-	0.00	2,500.00
710.480.00	Prélèvement réserve		239,665.05	242,500.00-	133,694.65-	2,834.95
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total EAUX USEES	1,380,254.95	1,380,254.95	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
711	EAUX CLAIRES					
711.314.00	Entretien réseau	7,483.15		10,000.00	1,756.25	2,516.85-
711.331.00	Amortissements	190,100.00		190,000.00	190,100.00	100.00
711.390.00	Imputations internes intérêts	135,285.00		183,500.00	154,313.00	48,215.00-
711.490.00	Imputations internes à épuration		332,868.15	383,500.00-	346,169.25-	50,631.85
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total EAUX CLAIRES	332,868.15	332,868.15	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total PROTECTION DES EAUX	1,713,123.10	1,713,123.10	0.00	0.00	0.00
	Solde net					

Commentaires à l'appui des comptes 2013

720	Décidée par le Grand Conseil lors de sa session des 28 et 29 septembre 2010 et validée au plan communal par le Conseil général le 3 novembre 2011, la taxe au sac a été introduite le 1er janvier 2012 (coût de 2 francs/sac de 35 litres) ; une taxe de base par logement (132.95 francs HT en 2013 contre 109 francs en 2012) est perçue auprès des propriétaires et des régies ; la part du coût des déchets couverte par l'impôt est de 30% ; à noter que dès 2013, le nombre hebdomadaire de tournées de ramassage a été réduit (passage de 2 à 1 unité).
720.310.00	Coût du plan de collecte des déchets et des tous-ménages d'information.
720.318.00	Coût des factures concernant les taxes de base ; diminution expliquée par la réduction du nombre de factures (passage d'une facturation aux occupants des lieux aux propriétaires et régies).
720.318.01	Transport des déchets à VADEC ; contrat de collaboration avec SVEDEL SA revu dès le 1er juillet 2013 ; baisse expliquée par la réduction de 2 à 1 tournée hebdomadaire de ramassage.
720.318.02	Le coût global d'aménagement des écopoints (compte 720.318.02, Ecopoints, aménagement) et de leur exploitation (compte 720.318.03, Ecopoints, ramassage) a été moindre que prévu ; pour mémoire, 3 écopoints ont été mis en place en 2013, à la gare ainsi qu'aux rues des Indiennes et du Pré-aux-Andins, dont à ajouter celui du camping ; l'équipe de voirie est en charge de leur entretien.
720.318.03	Cf. le commentaire du compte 720.318.02, Ecopoints, aménagement.
720.318.04	Coût de traitement des déchets verts au centre de compostage de Sugiez (10.50 francs HT/habitant, soit une taxe linéaire), dont à ajouter les frais effectifs de transport.
720.318.07	Malgré encore une certaine diminution par rapport à l'exercice précédent, le volume de verre recyclé par le biais des conteneurs communaux tend à se stabiliser après une baisse constatée suite à l'ouverture de la déchetterie intercommunale de Cornaux.
720.318.08	Le produit de la récupération du papier est attribué et géré par l'école ; le montant figurant dans ce compte correspond à une subvention versée afin de compléter le produit de la récupération du papier.
720.330.00	Coût des actes de défaut de biens après poursuites infructueuses.
720.352.01	Données communiquées par le syndicat intercommunal de la Châtellenie de Thielle ; le coût par habitant s'élève 32.57 francs HT ; la hausse de cette charge est due à l'augmentation des tonnages de déchets recyclés par les privés auprès de la déchetterie de Cornaux. Ouvverte en 2007 à la Ronde-Fin à Cornaux, la déchetterie regroupe les communes d'Hauterive, Saint-Blaise, Cornaux, Cressier, Enges, Le Landeron, La Tène et Gampelen (depuis le 1er janvier 2011) ; elle a récupéré les quantités suivantes en 2013 : 619.99 tonnes d'encombrants (contre 546 en 2012, 317.33 en 2011 et 276.26 en 2010), 652.15 tonnes de bois (contre 574.29 en 2012, 534.84 en 2011 et 451.40 en 2010), 373.92 tonnes de carton (contre 347.80 en 2012, 185.97 en 2011 et 144.66 en 2010), 528.83 tonnes de papier (contre 542.51 en 2012, 345.40 en 2011 et 314.58 en 2010), 303.50m3 tonnes de déchets inertes (contre 262 en 2012, 318 en 2011 et 384 en 2010), 349.83 tonnes de verre (contre 330.85 en 2012, 215.12 en 2011 et 228.16 en 2010), 158.78 tonnes de déchets verts (contre 141.38 en 2012, 107.26 en 2011 et 100.05 en 2010), 251.62 tonnes de ferraille (contre 210.20 en 2012, 225.14 en 2011 et 183.21 en 2010), 46.33 tonnes de PET (contre 44 en 2012, 26.12 en 2011 et 22.58 en 2010), 50.57 tonnes d'appareils électroménagers (contre 48.91 en 2012, 46.08 en 2011 et 41.38 en 2010) et 2.55 tonnes de piles (contre 3.06 en 2012, 2.46 en 2011 et 2.10 en 2010).
720.380.00	Moyennant la prise en compte d'un taux de couverture d'au maximum 30% par l'impôt, le chapitre des déchets urbains doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; pour 2013, le bénéfice permet de rembourser intégralement l'avance déchets logements figurant au bilan (compte B180.02, Avance déchets logements) qui présentait un solde de 45'877.77 francs au 1er janvier 2013 et de créer une petite réserve (compte B280.04, Réserve déchets logements).
720.380.01	Commentaire en relation avec le compte 720.380.00, Attribution réserve logements.
720.390.00	Part des intérêts internes calculée sur le montant de l'avance au bilan, selon directives cantonales.
720.390.04	Part des traitements de l'administration communale pour la gestion administrative (facturation, courrier, trafic des paiements, etc.), soit un forfait arrondi de 5 francs/logement (et non pas de 25 francs/logement tels que recommandés par le service des communes) ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Administration générale, Imputations internes traitements administration).
720.434.00	Recette provenant des taxes de base logements ; variation par rapport aux comptes 2012 expliquée par l'adaptation de la taxe de base (109 francs/HT/logement en 2012 et 132.95 francs/HT/logement dès 2013).
720.435.00	Recette notamment composée de la ristourne TEA sur le verre recyclé et l'indemnité de récupération du vieux papier.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
72	TRAITEMENT DES DECHETS					
720	DECHETS URBAINS					
720.310.00	Imprimés, publications	894.55		3,000.00	764.55	2,105.45-
720.318.00	Ports, taxes postales	1,639.05		2,000.00	4,101.80	360.95-
720.318.01	Ramassage, transport	174,681.55		250,000.00	255,959.05	75,318.45-
720.318.02	Ecopoints, aménagement	22,399.65		0.00	0.00	22,399.65
720.318.03	Ecopoints, ramassage	13,933.25		42,000.00	0.00	28,066.75-
720.318.04	Compostage	134,336.70		140,000.00	125,530.80	5,663.30-
720.318.07	Verre	7,656.20		10,000.00	8,473.55	2,343.80-
720.318.08	Vieux papier	1,020.20		1,500.00	1,210.00	479.80-
720.330.00	Pertes sur débiteurs	3,330.36		4,000.00	3,704.36	669.64-
720.352.01	Participation déchetterie	157,552.00		151,500.00	130,204.50	6,052.00
720.361.00	Déchets spéciaux	4,754.00		6,000.00	4,523.60	1,246.00-
720.380.00	Attribution réserve logements	50,150.93		2,000.00	9,496.38	48,150.93
720.380.01	Attribution remboursement engagement	15,000.00		15,000.00	18,450.00	0.00
720.390.00	Imp. internes intérêts	1,330.00		3,000.00	2,711.00	1,670.00-
720.390.04	Imputations internes trait. admin.	11,000.00		11,000.00	11,000.00	0.00
720.434.00	Recette taxe		500.00	0.00	0.00	500.00-
720.434.01	Taxe déchets logements		308,748.14	288,500.00	236,211.69	20,248.14-
720.435.00	Récupérations diverses		8,820.10	11,000.00	1,237.55	2,179.90
720.439.00	Recettes diverses		227.85	2,000.00	0.00	1,772.15
720.464.00	Rétrocession VADEC "au sac"		77,856.00	90,500.00	87,737.00	12,644.00
720.490.01	Imputation entreprises		66,260.70	87,500.00	115,178.10	21,239.30
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total DECHETS URBAINS	599,678.44	462,412.79	161,500.00	135,765.25	24,234.35-
	Solde net		137,265.65			

Commentaires à l'appui des comptes 2013

720.464.00	Rétrocession VADEC ; les données 2013 ont démontré un coût net de traitement de XXX francs HT/tonne ; la rétrocession des communes a été calculée au prorata des tonnages livrés (tonnages sacs taxés x coût net de traitement HT, y compris sacs noirs liés à la tricherie).
720.490.01	Imputation à charge des entreprises d'une part de 28.32% (contre 29.23% au budget) du coût des transports des déchets logements (compte 720.318.01) et d'une autre part de 9.08% (contre 6.43% au budget) de ceux du compostage (compte 720.318.04), du recyclage du verre (compte 720.318.07) et du vieux papier (compte 720.318.08) ; le calcul des pour cent d'imputation est directement lié aux types de tonnages (sacs taxés logements, sacs taxés entreprises et tonnages entreprises) ; la variation 2013 est directement expliquée par l'externalisation de la gestion des entreprises taxées au poids.
722	Poste regroupant la part des coûts des déchets à charge des entreprises ; dès mi-2013, la gestion des contrats des entreprises au poids a été externalisée et, ce faisant, les données 2013 du poste 722 correspondent à un exercice de transition (un premier semestre selon l'ancien régime et un second semestre sous un nouveau régime) ; pour mémoire, les taxes de base des entreprises ont été adaptées en 2013 suite à un exercice 2012 clairement déficitaire, ce qui a permis de dégager un léger bénéfice pour amortir l'avance figurant au bilan.
722.318.00	Coût de l'incinération des déchets entreprises ; variation à la baisse due à l'externalisation de la gestion des entreprises au poids.
722.380.01	Le chapitre des déchets urbains doit être autofinancé et le solde net attribué ou prélevé par les financements spéciaux ; pour 2013, le bénéfice permet de rembourser partiellement l'avance déchets entreprises figurant au bilan (compte B180.03, Avance déchets entreprises qui présentait un solde de 80'010.92 francs au 1er janvier 2013).
722.380.01	Commentaire en relation avec le compte 722.380.00, Attribution réserve logements.
722.390.04	Part des traitements de l'administration communale consacrée à la facturation et à l'encaissement de la taxe déchets entreprises (forfait de 1'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Imputations internes traitements administration).
722.390.33	Part des intérêts internes calculée sur le montant de l'avance au bilan, selon directives cantonales.
722.390.70	Imputation à charge des entreprises d'une part de 28.32% (contre une estimation au budget de 29.23%) des frais de ramassage des déchets urbains (comptes 720.318.01, Ramassage, transport et 720.490.01, Imputation entreprises).
722.390.702	Imputation à charge des entreprises d'une part de 9.08% (contre une estimation au budget de 6.43%) des frais d'exploitation des écopoints (comptes 720.318.02, Ecopoints, ramassage et 720.490.01, Imputation entreprises).
722.390.73	Imputation à charge des entreprises d'une part de 9.08% (contre une estimation au budget de 6.43%) des frais de ramassage des déchets urbains (comptes 720.318.04, Ramassage, transport et 720.490.01, Imputation entreprises).
722.390.76	Imputation à charge des entreprises d'une part de 9.08% des frais de verre (comptes 720.318.07, Verre et 720.490.01, Imputation entreprises).
722.434.00	Recette provenant des taxes annuelles de base entreprises ; variation par rapport aux comptes 2012 expliquée par la modification de la taxe de base (2012 : 11 francs/HT/petite entreprise, 33 francs/HT/entreprise moyenne et 44 francs/HT/grande entreprise ; 2013 : 91.65 francs/petite entreprise, 274.85 francs/HT/entreprise moyenne et 366.45 francs/HT/grande entreprise).
722.434.01	Facturation aux entreprises au tonnage de l'incinération de leurs déchets.
722.436.00	Rétrocession VADEC concernant les entreprises au sac.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
722	DECHETS ENTREPRISES					
722.318.00	VADEC incinération	24,362.35		83,000.00	65,000.00	58,637.65-
722.380.00	Attribution réserve entreprises	1,725.44		0.00	0.00	1,725.44
722.380.01	Remboursement avance entreprises	4,000.00		4,000.00	6,953.00	0.00
722.390.04	Imputations internes trait. admin.	1,000.00		1,000.00	1,000.00	0.00
722.390.33	Imputations internes intérêts	500.00		500.00	500.00	0.00
722.390.70	Ramassage déchets urbains	49,477.80		73,000.00	101,512.05	23,522.20-
722.390.702	Ramassage, Ecopoints	3,299.00		2,500.00	0.00	799.00
722.390.73	Compostage	12,196.20		9,000.00	11,396.75	3,196.20
722.390.76	Verre	695.10		500.00	769.30	195.10
722.390.77	Vieux papier	92.60		500.00	500.00	407.40-
722.390.94	Intérêt imput. interne	0.00		0.00	1,000.00	0.00
722.434.00	Taxe de base entreprises		34,748.37	3,500.00	3,672.17	31,248.37-
722.434.01	Taxe déchets entreprises		58,011.12	165,500.00	120,636.00	107,488.88
722.436.00	Rétrocession VADEC "au sac"		4,589.00	3,500.00	5,171.00	1,089.00-
722.480.00	Attribution avance entreprises		0.00	1,500.00	59,151.93	1,500.00
	Total DECHETS ENTREPRISES	97,348.49	97,348.49	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total TRAITEMENT DES DECHETS	697,026.93	559,761.28	161,500.00	135,765.25	24,234.35-
	Solde net		137,265.65			

- 740.314.00 Selon décompte communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).
740.314.01 Selon décompte communiqué par la commune de Cornaux.
740.434.00 Selon décompte communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).
- 750.314.00 Le coût des travaux de réfection de la couche géologique et des perrés à la plage du Mouson, qui avaient été provisionnés sur l'exercice 2012 (49'900 francs), ont finalement coûté moins cher que prévu (41'762.95 francs), ce qui explique l'écriture négative d'un montant de -8'137.05 francs à reverser à la réserve au bilan (Cf. le commentaire du compte 750.380.00, Attribution réserve) ; à noter qu'en raison des mêmes travaux, la commune de Saint-Blaise a acquitté un montant de 20'881.50 francs pour la partie de la plage appartenant à son territoire administratif.
- 750.380.00 Afin d'équilibrer ce chapitre, prélèvement à la réserve figurant au bilan (compte B280.07, Réserve ports et rives) qui présentait un solde de 540'921.74 francs au 1er janvier 2013.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
74	CIMETIERE					
740	CIMETIERE					
740.314.00	Entretien cimetière St-Blaise	41,367.20		41,000.00	62,524.30	367.20
740.314.01	Entretien cimetière Cornaux	4,183.00		6,000.00	7,539.00	1,817.00-
740.434.00	Recettes sur frais d'inhumation		748.10	500.00	1,201.50	248.10-
	Total CIMETIERE	45,550.20	748.10	46,500.00	68,861.80	1,697.90-
	Solde net		44,802.10			
	Total CIMETIERE	45,550.20	748.10	46,500.00	68,861.80	1,697.90-
	Solde net		44,802.10			
75	RIVES ET BERGES					
750	RIVES ET BERGES					
750.314.00	Entretien	8,137.05		0.00	50,000.00	8,137.05-
750.380.00	Attribution réserve	8,137.05		0.00	0.00	8,137.05
750.480.00	Prélèvement réserve		0.00	0.00	50,000.00	0.00
	Total RIVES ET BERGES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total RIVES ET BERGES	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					

- 790 Poste regroupant les charges et les recettes concernant les activités d'aménagement du territoire, effectuées au profit de la commune (p.ex. élaboration de plans, études sur les canalisations) ou des privés (p.ex. sanctions des plans) ; la refacturation a lieu par le compte 790.431.00, Recettes sanctions des plans.
- 790.300.00 Coût de fonctionnement de la commission d'urbanisme.
- 790.310.00 Comptabilisation des coûts d'achat de fournitures pour le service d'urbanisme (1'955.45 francs) et divers (44.55 francs).
- 790.318.00 Montant variable selon le nombre de dossiers de plans préavisés par le SAT et les services de l'Etat (61'658.45 francs) et divers (7'331.55 francs) ; refacturation intégrale aux privés.
- 790.318.01 Montant variable selon le nombre de relevés pour la mise à jour du cadastre souterrain (prestations Newis) ; aucune refacturation car activité concernant la commune.
- 790.318.40 Examen des dossiers par l'architecte-conseil (Service d'Urbanisme de la Ville de Neuchâtel - SUVN) ; refacturation aux privés quasi intégrale.
- 790.318.41 Prestations de l'ingénieur-conseil (RWB Neuchâtel SA et GEOgroupe SA pour le SIG) ; refacturation partielle aux privés.
- 790.318.42 Pas de recours à une étude d'avocats en 2013.
- 790.318.43 Comptabilisation des prestations du fontainier en lien avec des dossiers d'urbanisme et de construction ; la refacturation aux privés est partielle.
- 790.331.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 790.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 790.390.04 Part des traitements de l'administration communale consacrée aux activités du service technique (forfait de 140'000 francs ; Cf. le commentaire du compte 020.490.04, Imputations internes traitements administration).
- 790.431.00 Comptabilisation des émoluments d'urbanisme et des refacturations de frais pour les activités en faveur des privés, selon le nombre de dossiers de plans traités durant l'année ; d'importants dossiers sanctionnés en 2013 (p.ex. nouveaux quartiers Amphora et au Chalvaire, usine Latenor, nouveaux immeubles et quelques villas individuelles) expliquent la progression de cette recette par rapport à 2012.
- 791 Poste recensant les coûts pour la participation à la COMUL et au RUN, ainsi qu'aux projets liés.
- 791.361.00 Comptabilisation des cotisations à l'association RUN (2.50 francs/habitant sur une base de 4'843 habitants au 31 décembre 2012 couvrant les frais de l'équipe RUN) et à la COMUL (70 cts/habitant, finançant les frais de fonctionnement de la COMUL), de l'alimentation du Fonds d'étude COMUL (30 cts/habitant, affectés à la mise en œuvre de projets spécifiques COMUL), ainsi que des frais divers liés à l'organisation de séances à La Tène (95.60 francs).
- 791.390.05 Cf. les commentaires des comptes 650.364.00, Participation entreprises de transport et 650.490.05, Imputations internes transport.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
790.300.00	Commission d'urbanisme	2,685.50		2,000.00	3,494.90	685.50
790.310.00	Frais divers	2,000.00		2,000.00	4,514.55	0.00
790.318.00	Frais d'actes et de sanctions	68,990.00		25,000.00	28,160.00	43,990.00
790.318.01	Mise à jour plans, règlements	11,341.50		5,000.00	14,267.80	6,341.50
790.318.02	Téléphonie	877.10		0.00	257.85	877.10
790.318.40	Honoraires architecte-conseil	4,500.00		10,000.00	8,100.00	5,500.00-
790.318.41	Honoraires ingénieur-conseil	21,726.20		10,000.00	67,675.90	11,726.20
790.318.42	Honoraires avocat-conseil	0.00		3,000.00	0.00	3,000.00-
790.318.43	Honoraires fontainier	1,660.50		8,000.00	2,097.50	6,339.50-
790.331.00	Amortissements	38,200.00		36,000.00	35,800.00	2,200.00
790.390.00	Imputations internes intérêts	1,434.70		1,000.00	1,517.80	434.70
790.390.04	Imputations internes traitements admin.	140,000.00		140,000.00	145,000.00	0.00
790.431.00	Recettes sanctions des plans		146,865.70	110,000.00-	75,547.70-	36,865.70-
	Total AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	293,415.50	146,865.70	132,000.00	235,338.60	14,549.80
	Solde net		146,549.80			
791	AGGLOMERATION					
791.361.00	Participations RUN, COMUL	16,950.50		17,000.00	17,007.60	49.50-
791.390.05	Imputations internes transport	2,921.25		10,500.00	13,425.05	7,578.75-
	Total AGGLOMERATION	19,871.75	0.00	27,500.00	30,432.65	7,628.25-
	Solde net		19,871.75			
	Total AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	313,287.25	146,865.70	159,500.00	265,771.25	6,921.55
	Solde net		166,421.55			

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
	TOTAL PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT	3,963,459.17	3,614,969.87	367,500.00	470,398.30	19,010.70-
	Solde net		348,489.30			

- 801.314.00 Aucun curage à Wavre en 2013 ; uniquement paiement d'une taxe de drainages en faveur de la commune de Cornaux pour un terrain situé sur son territoire (59.60 francs).
- 801.380.00 Attribution à la réserve figurant au bilan (compte B280.08, Réserve drainages) qui présentait un solde de 40'866.68 francs au 1er janvier 2013.
- 801.434.00 Recettes provenant de la contribution annuelle pour l'entretien des drainages (24 francs/ha), selon l'arrêté du Conseil général concernant les taxes et émoluments, du 19 mars 2009.
-
- 812 Selon décompte communiqué par le cantonnement forestier d'Enges (Cressier) concernant les frais et recettes d'exploitation, et par l'ingénieur forestier du 1er arrondissement concernant les charges de personnel ; ce poste concerne essentiellement l'entretien des forêts communales de La Tène et de La Ramée ; les comptes 2013 sont déficitaires à hauteur de 24'007,52 francs (contre 40'940.95 francs en 2012, 37'582.30 en 2011 et 29'615.85 en 2010).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
80	AGRICULTURE					
801	AMELIORATION DE L'EXPLOITATION					
801.314.00	Entretien ouvrages AF, drainages	59.60		7,000.00	12,921.50	6,940.40-
801.380.00	Attribution réserve	6,755.68		0.00	0.00	6,755.68
801.434.00	Taxes drainage et chemins remaniements		6,815.28	7,000.00	6,917.04	184.72
801.480.00	Prélèvement réserve		0.00	0.00	6,004.46	0.00
	Total AMELIORATION DE L'EXPLOITATION	6,815.28	6,815.28	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	Total AGRICULTURE	6,815.28	6,815.28	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
81	FORETS COMMUNALES					
812	FORETS COMMUNALES					
812.313.00	Matériel d'exploitation	897.65		1,500.00	0.00	602.35-
812.313.01	Plantations, reboisement	244.10		0.00	0.00	244.10
812.314.01	Entretien dévestiture	0.00		16,500.00	9,500.00	16,500.00-
812.318.45	Frais débardage, façonnage	9,713.90		10,500.00	20,470.50	786.10-
812.319.90	Divers	2,002.95		0.00	1,716.75	2,002.95
812.351.00	Participation frais inspecteur forestier	8,460.05		0.00	1,324.40	8,460.05
812.352.00	Participation frais garde forestier	2,315.40		6,000.00	6,449.90	3,684.60-
812.390.02	Imputations internes traitements voirie	17,176.90		17,000.00	17,436.95	176.90
812.435.00	Ventes bois de service		5,927.83	3,000.00	3,515.20	2,927.83-

830.310.00	Insertion publicitaire concernant le camping dans Spatz camping.
830.365.00	Comptabilisation de la cotisation (920 francs) et de la contribution (3 francs/habitant, soit 14'529 francs) annuelle à Tourisme Neuchâtelois.
830.365.01	Versement à l'Etat des taxes de séjour perçues au camping (compte 830.406.00, Taxes de séjour) ; la différence entre les comptes 830.365.01, 830.406.00 et 830.436.00, soit 100 francs, représente la commission communale pour la gestion de la taxe de séjour ; montant négatif du fait de l'annulation d'une taxe après avoir payé notre dû à l'Office du tourisme.
830.436.00	Cf. le commentaire du compte 830.365.01, Taxes de séjour.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
812.435.02	Ventes bois de feu		5,933.60	2,500.00	3,569.50	3,433.60-
812.435.03	Ventes diverses		102.65	500.00	600.00	397.35
812.436.00	Remboursements de tiers		0.00	500.00	0.00	500.00
812.452.00	Fonds du bois et divers		0.00	0.00	1,106.35	0.00
812.461.00	Subventions		4,839.35	4,000.00	3,733.00	839.35-
	Total FORETS COMMUNALES	40,810.95	16,803.43	41,000.00	40,940.95	16,992.48-
	Solde net		24,007.52			
	Total FORETS COMMUNALES	40,810.95	16,803.43	41,000.00	40,940.95	16,992.48-
	Solde net		24,007.52			
83	TOURISME					
830	TOURISME					
830.310.00	Publications	444.55		2,500.00	1,530.90	2,055.45-
830.365.00	Participation Tourisme Neuchâtelois	15,449.00		15,500.00	15,416.00	51.00-
830.365.01	Ristourne taxes de séjour à Etat	21,362.00		23,000.00	21,217.50	1,638.00-
830.406.00	Taxes de séjour		21,262.00	23,000.00	21,116.95	1,738.00
830.436.00	Remboursements de tiers et gérances		0.00	500.00	150.00	500.00
	Total TOURISME	37,255.55	21,262.00	17,500.00	16,897.45	1,506.45-
	Solde net		15,993.55			
	Total TOURISME	37,255.55	21,262.00	17,500.00	16,897.45	1,506.45-
	Solde net		15,993.55			

- 860.410.00 Selon décompte communiqué par le Groupe E SA concernant la redevance 2012 d'utilisation du sol communal ; recette en légère progression (+6'234.05 francs) par rapport aux prévisions et tenant compte d'un rattrapage en cours ; en 2010, le Groupe E SA a effectué une erreur de décompte et a versé une indemnité de 859'207.90 francs au lieu des 713'126.65 francs dus, soit un trop-versé de 146'081.25 francs ; après tractations, il a été convenu que le trop-versé 2010 sera remboursé en 6 tranches sur les redevances 2012 à 2017 (soit 24'346.85 francs/an).
- 861.410.00 Selon décompte communiqué par Viteos (société regroupant les services industriels des trois Villes), soit 5% du chiffre d'affaires réalisé en 2013 (1'292'665 francs contre 1'169'157 en 2012, 1'094'551 en 2011 et 1'246'569 en 2010).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
86	ELECTRICITE ET GAZ					
860	ELECTRICITE					
860.410.00	Ristourne Groupe E		671,234.05	665,000.00	664,472.65	6,234.05-
	Total ELECTRICITE	0.00	671,234.05	665,000.00	664,472.65	6,234.05-
	Solde net	671,234.05				
861	GAZ					
861.410.00	Ristourne Viteos		64,633.00	65,000.00	58,458.00	367.00
	Total GAZ	0.00	64,633.00	65,000.00	58,458.00	367.00
	Solde net	64,633.00				
	Total ELECTRICITE ET GAZ	0.00	735,867.05	730,000.00	722,930.65	5,867.05-
	Solde net	735,867.05				
	TOTAL ECONOMIE PUBLIQUE	84,881.78	780,747.76	671,500.00	665,092.25	24,365.98-
	Solde net	695,865.98				
		=====	=====	=====	=====	=====

- 900.330.00 Charge variable et dépendant des actes de défaut de biens et des non-valeurs concernant l'impôt sur les PP.
- 900.330.01 L'imputation forfaitaire d'impôt résulte des conventions internationales de double imposition, selon lesquelles les impôts directs fédéraux, cantonaux et communaux, dus par les contribuables, doivent être réduits d'une partie de l'impôt prélevé à la source par des Etats étrangers, sur certains revenus en provenance de ces Etats, lorsque ces revenus sont également imposables en Suisse.
- 900.330.02 Charge variable et dépendant des actes de défaut de biens et des non-valeurs concernant l'impôt à la source.
- 900.340.00 Impôt foncier acquitté par la commune sur ses immeubles de rendement sis dans d'autres communes neuchâteloises.
- 900.351.00 Versement à l'Etat d'une taxe de 30 francs/chien (264 en 2013 contre 268 en 2012, 270 en 2011 et 287 en 2010 ; en relation avec le compte 900.406.00, Taxes chiens.
- 900.351.01 Indemnité versée au DJSF pour la gestion de l'impôt (18.80 francs/contribuable physique, pour 2'834 contribuables physiques, 53'279.20 francs ; et 18 francs/personne morale, pour 263 personnes morales, 4'734 francs).
- 900.400.00 Recette dépassant légèrement l'objectif budgétaire (+179'289.65 francs ou +2.34%) néanmoins en deçà des comptes 2012 ; le bouclage des comptes 2013 permet de calculer la valeur d'un point d'impôt dans la commune de La Tène : 1 point d'impôt = (addition de la recette 2013 concernant les impôts sur le revenu, la fortune et les prestations en capital des personnes physiques ./ le solde de taxation des années antérieures) / coefficient d'impôt = 157'350.74 francs (contre 164'339.23 francs en 2012, 161'996.40 en 2011, 160'797 en 2010 et 153'862 en 2009) ; la diminution de valeur d'un point d'impôt est essentiellement expliquée par l'introduction de la déductibilité des frais de garde des enfants.
- 900.400.01 Le budget est atteint (+2'223.05 francs) ; le coefficient de taxation (2.5‰) est déterminé par la législation cantonale.
- 900.400.02 Recette par nature variable car dépendante d'événements exceptionnels et non réguliers.
- 900.400.03 Recette par nature variable ; ce produit est le corollaire de la charge prévue dans le compte 900.330.00, Remises et non-valeurs débiteurs.
- 900.400.04 Recette en progression par rapport au budget 2013 (+30'152.33 francs ou +12.06%) ; la variation de cette recette et de celle de l'impôt sur les frontaliers (Cf. le compte 900.400.05, Impôts frontaliers PP) peut être interprétée comme un indice de santé de l'économie neuchâteloise (Cf. le compte 900.400.05, Impôt frontaliers PP).
- 900.400.05 Recette en progression par rapport au budget 2013 (+75'375 francs ou +34.26%); commentaire en relation avec celui du compte 900.400.04, Impôt à la source PP.
- 900.401.00 La recette d'impôt 2013 provenant des PM, qui est à appréhender par l'addition des comptes 900.401.00, Impôt bénéfice PM, 900.401.01, Impôt capital PM, et 900.462.00, Fonds (provisoire) de répartition PM, est globalement conforme à la prévision budgétaire et présente un montant total de 6.956 millions de francs contre 6.9 millions au budget, soit une progression de +55'525.65 francs ou +0.8%.
- 900.401.01 Commentaire en relation avec celui du compte 900.401.00, Impôt bénéfice PM.
- 900.402.00 Reposant sur l'art. 3.3 alinéa 2 de la convention de fusion du 3 septembre 2007, l'impôt foncier est prélevé sur les immeubles de placement des personnes morales et sur ceux appartenant aux institutions de prévoyance ; son taux est de 1.5 pour mille de l'estimation cadastrale ; la recette 2012 avait été favorablement influencée par un événement unique, à savoir la régularisation de l'imposition d'un contribuable qui avait engendré un rattrapage concernant les années fiscales précédentes.
- 900.406.00 Recette provenant de la taxe des chiens, soit 100 francs/chien, y compris les chiens de ferme (50 francs) ; divers remboursements ont lieu en cas de décès d'un animal durant le 1er semestre ; en relation avec le compte 900.351.00, Taxes chiens (part Etat).
- 900.462.00 Recette provenant du fonds (provisoire) de répartition de l'impôt des PM qui, suite à la révision de la fiscalité des PM, a temporairement (de 2011 à 2013) garanti aux communes de percevoir au minimum les revenus fiscaux moyens des années fiscales 2005 – 2009 (1er pot) ; si un solde subsiste après la première répartition, une seconde est opérée au bénéfice de toutes les communes selon le critère habitant (2e pot) ; le montant comptabilisé pour l'exercice 2013 (3.576 millions de francs) se compose du décompte provisoire 2013 (3.448 millions de francs pour le 1er pot et 0.473 million pour le 2e pot), du décompte intermédiaire 2012 (-0.296 million de francs pour le 1er pot et 0.112 million pour le 2e pot) et du décompte définitif 2011 (-0.173 million de francs pour le 1er pot et 0.013 million pour le 2e pot).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
9	FINANCES ET IMPOTS					
90	IMPOTS					
900	IMPÔTS					
900.329.00	Intérêts rémunérateurs SIPP et PM	37,157.24		10,000.00	8,657.39	27,157.24
900.330.00	Remises et non valeurs débiteurs	136,090.74		200,000.00	185,347.87	63,909.26-
900.330.01	Impôt forfaitaire	1,642.00		10,000.00	799.25	8,358.00-
900.330.02	Remises et non-valeurs ISIS	496.73		1,000.00	146.48	503.27-
900.340.00	Impôt foncier	100.50		500.00	100.50	399.50-
900.351.00	Taxes chiens (part Etat)	7,920.00		8,500.00	8,090.00	580.00-
900.351.01	Bordereau unique	58,013.20		57,000.00	57,244.00	1,013.20
900.400.00	Impôt revenu PP		7,829,289.65	7,650,000.00	7,971,065.30	179,289.65-
900.400.01	Impôt fortune PP		677,223.05	675,000.00	634,892.85	2,223.05-
900.400.02	Impôt sur prestations en capital PP		217,967.65	150,000.00	189,444.25	67,967.65-
900.400.03	Récupérations sur non-valeurs PP		104,180.80	75,000.00	71,217.70	29,180.80-
900.400.04	Impôt à la source PP		280,152.33	250,000.00	206,502.10	30,152.33-
900.400.05	Impôt frontaliers PP		295,375.00	220,000.00	250,053.00	75,375.00-
900.400.06	Impôt sur gain en loterie		10,227.40	0.00	1,539.55	10,227.40-
900.401.00	Impôt bénéfice PM		2,761,483.10	2,750,000.00	2,170,806.45	11,483.10-
900.401.01	Impôt capital PM		618,428.55	150,000.00	1,106,192.25	468,428.55-
900.401.03	Récupérations PM		171,344.05	85,000.00	108,058.20	256,344.05
900.402.00	Impôt foncier PM		432,048.85	350,000.00	601,265.05	82,048.85-
900.406.00	Taxes chiens		26,434.65	28,000.00	26,640.70	1,565.35
900.421.00	Surtaxes et intérêts de retard PM et PP		120,584.46	105,000.00	100,962.90	15,584.46-
900.421.02	ISIS intérêts moratoires PM et PP		669.34	10,000.00	537.67	9,330.66
900.436.00	Impôt encaiss. divers		0.00	0.00	7,369.98	0.00
900.441.90	Taxes diverses		850.00	1,000.00	300.00	150.00
900.462.00	Fonds de répartition PM		3,575,614.00	4,000,000.00	3,862,816.00	424,386.00
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total IMPÔTS	241,420.41	16,779,184.78	16,212,000.00	16,833,162.06	325,764.37-
	Solde net	16,537,764.37				

- 922.361.00 Selon décompte communiqué par le DJSF ; le montant de la contribution 2013 a été calculé après le bouclage des comptes 2012 des communes, au printemps 2013 ; la part laténienne 2013 est en progression par rapport au budget (+0.368 million de francs ou +7.36%) et aux comptes 2012 (+0.332 million de francs ou +6.6%) ; le calcul de la part laténienne est particulièrement influencé par un coefficient fiscal bas et par un niveau important des recettes provenant des personnes morales (notamment du fonds de répartition provisoire).
- 932.441.00 Selon décompte communiqué par le service de la consommation et des affaires vétérinaires.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
	Total IMPOTS	241,420.41	16,779,184.78	16,212,000.00	16,833,162.06	325,764.37
	Solde net	16,537,764.37				
92	PEREQUATION FINANCIERE					
922	PEREQUATION FINANCIERE					
922.361.00	Contribution	5,373,180.00		5,005,000.00	5,040,814.00	368,180.00
	Total PEREQUATION FINANCIERE	5,373,180.00	0.00	5,005,000.00	5,040,814.00	368,180.00
	Solde net		5,373,180.00			
	Total PEREQUATION FINANCIERE	5,373,180.00	0.00	5,005,000.00	5,040,814.00	368,180.00
	Solde net		5,373,180.00			
93	QUOTES-PARTS AUX RECETTES					
932	PARTS AUX REGALES & PATENTES					
932.441.00	Part aux patentes sur vente d'alcool		25,920.00	27,000.00	26,247.65	1,080.00
	Total PARTS AUX REGALES & PATENTES	0.00	25,920.00	27,000.00	26,247.65	1,080.00
	Solde net	25,920.00				

- 933.441.00 Selon décompte communiqué par le service de la consommation et des affaires vétérinaires.
- 940.318.02 Comptabilisation de frais de courtage pour renouveler les emprunts arrivant à échéance (4'770.55 francs) et des frais ordinaires de gestion des comptes communaux (6'399.15 francs).
- 940.322.xx Les comptes 940.322.00 à 940.322.24 démontrent la charge d'intérêts de l'addition des emprunts ; les amortissements ont lieu par écritures comptables au bilan.
- 940.322.04 Oubli à l'élaboration du budget.
- 940.322.05 Oubli à l'élaboration du budget.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
933	PARTS AUX EMOLUMENTS & DROITS CANTONAUX					
933.441.00	Part aux taxes sur appar. automatiques		1,270.00	1,500.00	1,370.00	230.00
	Total PARTS AUX EMOLUMENTS & DROITS CANTONAUX	0.00	1,270.00	1,500.00	1,370.00	230.00
	Solde net	1,270.00				
	Total QUOTES-PARTS AUX RECETTES	0.00	27,190.00	28,500.00	27,617.65	1,310.00
	Solde net	27,190.00				
94	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES					
940	INTERÊTS					
940.318.02	Frais bancaires et sur titres	11,169.70		10,000.00	12,994.53	1,169.70
940.318.60	Commissions sur cartes crédits	457.36		500.00	338.40	42.64
940.321.00	Intérêts compte-courant	9.20		1,000.00	0.00	990.80
940.322.02	3,75% Kommunalkredit Wien 2002/2012	0.00		0.00	18,750.00	0.00
940.322.03	3,13% Kommunalkredit Wien 2002/2012	0.00		0.00	156,500.00	0.00
940.322.04	3,05% PostFinance 2003/2013	30,000.00		20,500.00	61,000.00	9,500.00
940.322.05	2,95% Vaudoise Vie 2003/2013	29,500.00		11,000.00	29,500.00	18,500.00
940.322.07	3,12% Kommunalkredit Wien 2004/2014	47,424.00		47,500.00	49,296.00	76.00
940.322.08	3,40% Kommunalkredit Wien 2004/2014	136,000.00		136,000.00	136,000.00	0.00
940.322.09	3,00% UBS - 90A 2004/2014	26,594.45		26,500.00	27,125.30	94.45
940.322.10	2,63% SUVA 2005/2015	21,040.00		21,000.00	23,670.00	40.00
940.322.11	2,95% SUVA 2006/2016	41,300.00		41,500.00	41,398.30	200.00
940.322.13	3,09% SUVA 2007/2017	69,525.00		62,000.00	70,794.90	7,525.00
940.322.14	3,00% Kommunalkredit Wien 2008/2018	171,616.90		171,500.00	172,086.55	116.90
940.322.23	2,90% UBS 2003	59,798.00		60,500.00	64,560.05	702.00
940.322.25	2,69% BCGE 2011/2021	61,870.00		62,000.00	61,870.00	130.00

940.322.90	Coût des avances de liquidités à court terme (entre 1 et 3 millions de francs à un taux moyen de 0.3%).
940.422.01	Produit provenant du compte-courant principal auprès de la BCN et d'un autre compte-courant auprès de Postfinance ; des taux créanciers actuellement faibles (pour l'instant établis à 0.1% pour le compte-courant BCN) et un bas niveau de trésorerie expliquent le bas montant de cette recette ; progression par une écriture corrective d'un transitoire (31'000 francs).
940.422.04	Remboursement par la Fondation Les Indiennes de l'intérêt sur les emprunts contractés à son profit.
940.422.05	Remboursement par l'EORÉN de l'intérêt sur les emprunts contractés pour les investissements sur le collège Billeter et la CSUM la concernant ; Cf. le commentaire du compte 211.452.01, Remboursement ESRN collège Billeter.
940.490.00	Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès de différents organismes, essentiellement bancaires, pour financer les investissements et qui est ventilée dans les différents postes comptables ; Cf. le tableau Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
942	Ce poste est influencé par le contrat de mandat avec la régie immobilière Jouval SA ; les comptes de charges n'incluent que la part résiduelle assumée par le propriétaire (la commune de La Tène).
942.312.00	Forfait du propriétaire concernant les charges de chauffage ; commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier ; les baux sont revus au gré des changements de locataires pour tendre vers une répartition intégrale des charges.
942.312.01	Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier et celui du compte 942.312.00, Auguste-Bachelin 2.
942.312.02	Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier et celui du compte 942.312.00, Auguste-Bachelin 2.
942.312.03	Commentaire en relation avec celui concernant le poste 942, Immeubles du patrimoine financier et celui du compte 942.312.00, Auguste-Bachelin 2.
942.312.04	Sans affectation dite administrative depuis la fusion de Thielle-Wavre et de Marin-Epagnier, ce bâtiment est pour l'instant comptabilisé au patrimoine financier.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
940.322.26	2,46% BCGE 2011/2026	159,900.00		160,000.00	159,900.00	100.00-
940.322.27	1,70% BCGE 2012/2022	54,400.00		54,500.00	43,217.80	100.00-
940.322.28	1,17% SUVA 2012/2020	25,195.10		23,500.00	34,782.45	1,695.10
940.322.29	1,51% PostFinance 2012/2022	45,300.00		45,500.00	2,358.10	200.00-
940.322.30	1,63% SUVA 2013/2023	33,359.20		22,000.00	0.00	11,359.20
940.322.31	1,34% PostFinance 2013/2021	15,272.35		10,500.00	0.00	4,772.35
940.322.90	Emprunt à court terme, divers	3,784.70		10,000.00	4,472.25	6,215.30-
940.422.01	Intérêts divers		2,061.15	10,000.00	4,897.45	7,938.85
940.422.02	Dividendes sur titres		272.40	1,000.00	1,222.40	727.60
940.422.03	Intérêts sur titres		7,267.50	4,000.00	4,346.25	3,267.50-
940.422.04	Intérêts Fondation Les Indiennes		172,386.05	175,000.00	178,770.80	2,613.95
940.422.05	Intérêts EORÉN		256,191.35	256,000.00	221,419.05	191.35-
940.490.00	Imputations internes intérêts		603,302.30	545,000.00	757,091.85	58,302.30-
	Total INTERÊTS	1,043,515.96	1,041,480.75	6,500.00	2,866.83	4,464.79-
	Solde net		2,035.21			
942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER					
942.312.00	Bachelin 2, eau, énergie, combustible	1,136.95		1,000.00	961.80	136.95
942.312.01	Bachelin 4, eau, énergie, combustible	4,547.83		4,000.00	3,847.15	547.83
942.312.02	Bachelin 6, eau, énergie, combustible	4,547.83		4,000.00	3,847.15	547.83
942.312.03	Ls Meuron 8, eau, énergie, combustible	4,547.85		4,000.00	3,847.15	547.85
942.312.04	Grand'Rue 4, eau, énergie, combustible	2,842.40		2,500.00	2,404.35	342.40

- 942.314.00 L'addition des comptes de détail pour l'entretien des bâtiments (comptes 942.314.01 à 942.314.07) présente un total 2013 des travaux de 70'750.88 francs (contre 84'666.90 en 2012, 84'410.70 en 2011 et 71'531.45 en 2010) ; les principales dépenses sont expliquées dans les commentaires aux comptes de détail.
- 942.314.01 Remplacement des portes des commerces (4'300 francs), d'une cuisinière (1'485 francs) et entretiens courants (4'018.60 francs).
- 942.314.02 Mise à jour OIBT des installations électriques (5'529.90 francs), remplacement du lave-linge commun (4'127.10 francs) ainsi que de la régulation de chauffage (1'505.50 francs), et divers entretiens courants (8'364.95 francs).
- 942.314.03 Installation de stores sur la terrasse du café (4'148.50 francs), réparations du lave-vaisselle et du lave-verres (4'650 francs) et entretiens courants (5'147.35 francs).
- 942.314.04 Réfection partielle d'un appartement (cuisine, salle de bain ; 29'079.85 francs ./ une provision de 24'000 francs) et entretien courant (5'474.25 francs).
- 942.314.06 Remplacement d'une porte à Charles-Perrier 4 (2'450 francs) et entretiens de toitures, d'assurances et d'eau pour des bâtiments divers tels Le P'tit Four, les garages des Tertres et autres (5'538.98 francs).
- 942.314.00 Récapitulation des comptes de détail pour l'entretien des bâtiments (comptes 942.314.01 à 942.314.07).
- 942.314.08 Recherches et réparation d'une fuite de gaz (2'550 francs), réparation des douches et remplacement d'un réducteur (2'760 francs), entretien de l'installation frigorifique (1'988.60), interventions suites à infiltrations en toiture (2'650 francs) et divers travaux d'entretien (15'083.40 francs).
- 942.318.20 Coûts des primes d'assurance en lien avec le patrimoine financier.
- 942.318.40 Coût du mandat confié à la régie immobilière Jouval SA (3.75% HT du revenu locatif), dont à ajouter les frais de surveillance des travaux (selon tarif annexé au contrat de mandat).
- 942.330.00 Cf. le compte des amortissements (cahier 6, annexe 12).
- 942.390.00 Part de l'intérêt moyen des emprunts conclus auprès d'organismes bancaires pour financer les investissements communaux ; Cf. le tableau de répartition Imputations internes des intérêts / 940.490.00 (cahier 6, annexe 9).
- 942.423.00 Recettes brutes (hors charges) pour un kiosque, un salon de coiffure et un appartement de 5 pièces.
- 942.423.01 Recettes brutes (hors charges) pour un commerce, 2 appartements de 4 pièces, 3 appartements de 3.5 pièces, 2 appartements de 2 pièces et les surfaces occupées par l'administration communale (note interne) ; à noter qu'une partie du sous-sol, qui était précédemment loué, a été repris par l'administration au début 2014 afin d'y entreposer des archives et des œuvres d'art.
- 942.423.02 Recettes brutes (hors charges) pour un restaurant, 2 appartements de 3 pièces et un appartement de 4 pièces.
- 942.423.03 Recettes brutes (hors charges) pour un local de gendarmerie (Police neuchâteloise) et 2 appartement de 3 pièces ; à noter que depuis 2009, l'appartement du second étage est loué en l'état dans l'attente d'un crédit d'investissement.
- 942.423.04 Recettes brutes (hors charges) pour une maison.
- 942.423.07 Recettes brutes (hors charges) pour un chalet.
- 942.423.08 Recettes diverses telles que locations d'armoires à La Ramée et de garages.
- 942.423.09 Recettes brutes (hors charges) pour un appartement de 3 pièces ; un nouveau contrat (adaptation du loyer) est en voie conclusion.
- 942.423.10 Recettes provenant notamment des surfaces agricoles.
- 942.423.11 Recettes brutes (hors charges) pour un centre sportif, incluant des courts de tennis intérieurs et extérieurs, un restaurant, une halle omnisports, des salles de squash et un mini golf ; après le remplacement de la chaudière, d'autres travaux sont à effectuer afin de maintenir le bâtiment en état (p.ex. réfection de l'étanchéité, entretien des courts de tennis, etc.).
- 942.423.30 Recettes provenant des divers droits de superficie conclus par la commune.

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
942.314.00	Entretien général					
942.314.01	Entretien Bachelin 2	9,803.60		90,000.00	4,379.15	80,196.40-
942.314.02	Entretien Bachelin 4	19,527.45		0.00	9,381.85	19,527.45
942.314.03	Entretien Bachelin 6	13,945.85		0.00	21,334.65	13,945.85
942.314.04	Entretien Louis de Meuron 8	10,554.10		0.00	39,697.70	10,554.10
942.314.06	Entretien de bâtiments divers	7,988.98		0.00	8,746.65	7,988.98
942.314.07	Entretien Grand'Rue 4	8,930.90		0.00	1,126.90	8,930.90
942.314.00	Entretien général	70,750.88	0.00	90,000.00	84,666.90	19,249.12-
942.314.08	Entretien CIS	25,032.00		45,000.00	64,822.35	19,968.00-
942.318.20	Assurances	12,154.60		13,000.00	11,534.00	845.40-
942.318.40	Honoraires gérance immobilière	18,210.30		16,000.00	17,101.00	2,210.30
942.330.00	Amortissements	24,700.00		0.00	42,400.00	24,700.00
942.390.00	Imputations internes intérêts	162,594.30		88,000.00	215,545.40	74,594.30
942.423.00	Loyers Bachelin 2		22,194.60	22,000.00-	22,194.60-	194.60-
942.423.01	Loyers Bachelin 4		169,932.60	170,000.00-	169,522.60-	67.40
942.423.02	Loyers Bachelin 6		68,184.00	62,000.00-	63,474.00-	6,184.00-
942.423.03	Loyers Louis de Meuron 8		51,906.20	45,500.00-	43,798.00-	6,406.20-
942.423.04	Loyers Charles Perrier 4		12,156.00	12,000.00-	12,156.00-	156.00-
942.423.05	Loyers Grand'Rue 4		10,004.00	0.00	0.00	10,004.00-
942.423.07	Loyers chalet Ramée		3,000.00	2,500.00-	1,688.00-	500.00-
942.423.08	Loyers divers		10,872.85	5,500.00-	11,461.41-	5,372.85-
942.423.09	Loyers Bachelin 14		8,978.40	9,000.00-	8,978.40-	21.60
942.423.10	Fermages et jardins		5,477.19	6,000.00-	5,825.32-	522.81
942.423.11	Loyers CIS		126,936.00	125,000.00-	126,936.00-	1,936.00-
942.423.30	Redevances sur droits de superficie		105,845.35	106,000.00-	105,845.35-	154.65
		-----	-----	-----	-----	-----
	Total IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	331,064.94	595,487.19	298,000.00-	120,902.43-	33,577.75
	Solde net	264,422.25				

943.427.00 Selon décompte communiqué par la Paroisse politique (commune de Saint-Blaise).

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
943	DOMAINES (PATRIMOINE ADMINISTRATIF)					
943.427.00	Location du Vigner		16,618.95	17,000.00	16,618.95	381.05
943.427.01	Taxes d'affichage et sur enseignes		3,814.20	5,000.00	4,816.05	1,185.80
	Total DOMAINES (PATRIMOINE ADMINISTRATIF)	0.00	20,433.15	22,000.00	21,435.00	1,566.85
	Solde net	20,433.15				
	Total GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES	1,374,580.90	1,657,401.09	313,500.00	139,470.60	30,679.81
	Solde net	282,820.19				
95	QUOTES-PARTS, AUTRES					
950	QUOTES-PARTS, AUTRES					
950.361.00	Contribution extra. de solidarité Etat	0.00		0.00	386,565.00	0.00
	Total QUOTES-PARTS, AUTRES	0.00	0.00	0.00	386,565.00	0.00
	Solde net					
	Total QUOTES-PARTS, AUTRES	0.00	0.00	0.00	386,565.00	0.00
	Solde net					

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
99	POSTES NON VENTILABLES					
990						
990.490.00	Résultat (déficit)	0.00		0.00	177,786.16-	0.00
	Total	0.00	0.00	0.00	177,786.16-	0.00
	Solde net					
	Total POSTES NON VENTILABLES	0.00	0.00	0.00	177,786.16-	0.00
	Solde net					
999	EXCEDENT DES CHARGES OU REVENUS					
	Total EXCEDENT DES CHARGES OU REVENUS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	Solde net					
	TOTAL FINANCES ET IMPOTS	6,989,181.31	18,463,775.87	11,549,000.00-	11,750,657.47-	74,405.44
	Solde net	11,474,594.56				
		=====	=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
0	ADMINISTRATION					
	Charges	3,819,389.00		1,887,500.00	1,994,777.51	
	Revenus		512,951.17	455,500.00	521,654.46	
	Solde net		3,306,437.83	1,432,000.00	1,473,123.05	1,874,437.83
1	SECURITE PUBLIQUE					
	Charges	623,505.91		645,000.00	524,797.49	
	Revenus		197,345.07	150,000.00	234,265.20	
	Solde net		426,160.84	495,000.00	290,532.29	68,839.16-
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION					
	Charges	7,813,482.45		7,673,500.00	8,525,660.20	
	Revenus		2,478,188.85	2,241,500.00	3,460,639.57	
	Solde net		5,335,293.60	5,432,000.00	5,065,020.63	96,706.40-
3	CULTURE, LOISIRS, SPORTS					
	Charges	1,870,547.94		1,758,500.00	1,750,310.23	
	Revenus		846,455.83	829,000.00	824,313.39	
	Solde net		1,024,092.11	929,500.00	925,996.84	94,592.11
4	SANTE					
	Charges	141,348.40		177,000.00	141,806.85	
	Revenus		326.65	500.00	469.35	
	Solde net		141,021.75	176,500.00	141,337.50	35,478.25-

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
5	PREVOYANCE SOCIALE					
	Charges	2,901,123.23		3,259,500.00	2,577,508.76	
	Revenus		136,219.45	127,500.00	142,405.15	
	Solde net		2,764,903.78	3,132,000.00	2,435,103.61	367,096.22-
6	TRAFIC					
	Charges	1,955,695.00		2,049,000.00	2,090,169.20	
	Revenus		444,713.55	472,000.00	475,931.70	
	Solde net		1,510,981.45	1,577,000.00	1,614,237.50	66,018.55-
7	PROTECTION ET AMENAG. DE L'ENVIRONNEMENT					
	Charges	3,963,459.17		4,162,000.00	4,261,422.06	
	Revenus		3,614,969.87	3,794,500.00	3,791,023.76	
	Solde net		348,489.30	367,500.00	470,398.30	19,010.70-
8	ECONOMIE PUBLIQUE					
	Charges	84,881.78		99,500.00	104,550.90	
	Revenus		780,747.76	771,000.00	769,643.15	
	Solde net	695,865.98		671,500.00	665,092.25	24,365.98-
9	FINANCES ET IMPOTS					
	Charges	6,989,181.31		6,557,000.00	7,131,570.21	
	Revenus		18,463,775.87	18,106,000.00	18,882,227.68	
	Solde net	11,474,594.56		11,549,000.00	11,750,657.47	74,405.44
	TOTAL CHARGES	30,162,614.19		28,268,500.00	29,102,573.41	
	TOTAL REVENUS		27,475,694.07	26,947,500.00	29,102,573.41	
	EXCEDENT DES CHARGES		2,686,920.12	1,321,000.00		
	EXCEDENT DES REVENUS					
		30,162,614.19	30,162,614.19	28,268,500.00	29,102,573.41	



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 4

Récapitulation par nature

Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
	Charges	Revenus			
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	30,162,614.19		28,268,500.00	29,280,359.57	1,894,114.19
TOTAL DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT		27,475,694.07	26,947,500.00	29,102,573.41	528,194.07
EXCEDENT DES CHARGES		2,686,920.12	1,321,000.00	177,786.16	1,365,920.12
EXCEDENT DES REVENUS					
	<u>30,162,614.19</u>	<u>30,162,614.19</u>	<u>28,268,500.00</u>	<u>29,280,359.57</u>	<u>1,894,114.19</u>

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N3	C H A R G E S					
N30	CHARGES DE PERSONNEL					
N300	Autorités, commissions et juges	184,450.50		186,000.00	196,717.00	1,549.50-
N301	Personnel administratif et exploitation	2,180,517.50		2,169,000.00	2,278,027.70	11,517.50
N302	Personnel enseignant	0.00		0.00	2,262,236.05	0.00
N303	Assurances sociales	441,151.00		438,500.00	804,630.10	2,651.00
N304	Caisse de pensions et de prévoyance	377,325.50		379,500.00	846,967.90	2,174.50-
N305	Assurance-maladie et accidents	47,237.25		46,000.00	83,095.70	1,237.25
N306	Prestations en nature	28,083.30		20,500.00	23,405.15	7,583.30
N309	Autres charges de personnel	26,860.05		20,500.00	20,265.75	6,360.05
	Total CHARGES DE PERSONNEL	3,285,625.10	0.00	3,260,000.00	6,515,345.35	25,625.10
N31	BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES					
N310	Fournit. de bureau, imprimés et matériel	158,804.15		146,000.00	208,120.05	12,804.15
N311	Mobilier, machines, véhicules	109,045.75		128,000.00	119,932.25	18,954.25-
N312	Eau, énergie, combustibles	580,435.28		528,000.00	526,313.90	52,435.28
N313	Autres marchandises	108,837.10		189,000.00	123,358.75	80,162.90-
N314	Prest. tiers pour l'entretien des imm.	575,080.74		797,500.00	984,951.05	222,419.26-
N315	Prest. tiers pour l'entr. d'objets mob.	128,492.45		137,500.00	140,507.25	9,007.55-
N316	Loyers, fermage, redevance d'utilisation	89,650.00		88,500.00	107,491.25	1,150.00
N317	Dédommagements	93,194.45		96,500.00	183,254.40	3,305.55-
N318	Honoraires et prestations de service	1,074,584.24		1,162,000.00	1,101,994.56	87,415.76-
N319	Frais divers	11,000.05		8,000.00	7,963.55	3,000.05
	Total BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	2,929,124.21	0.00	3,281,000.00	3,503,887.01	351,875.79-

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N32	INTERETS PASSIFS					
N321	Dettes à court terme	9.20		1,000.00	0.00	990.80-
N322	Dettes à moyen et long termes	1,031,879.70		986,000.00	1,157,281.70	45,879.70
N329	Intérêts rénumérateurs SIPP	37,157.24		10,000.00	8,657.39	27,157.24
	Total INTERETS PASSIFS	1,069,046.14	0.00	997,000.00	1,165,939.09	72,046.14
N33	AMORTISSEMENTS					
N330	Patrimoine financier	166,259.83		215,000.00	232,397.96	48,740.17-
N331	Patrimoine admin.-amortiss. légaux	1,214,001.60		1,217,000.00	1,240,649.00	2,998.40-
	Total AMORTISSEMENTS	1,380,261.43	0.00	1,432,000.00	1,473,046.96	51,738.57-
N34	PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION					
N340	Impôt foncier + communal	100.50		500.00	100.50	399.50-
	Total PARTS ET CONTRIBUTIONS SANS AFFECTATION	100.50	0.00	500.00	100.50	399.50-
N35	DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECT. PUBLIQUES					
N351	Cantons	154,223.70		143,000.00	142,576.10	11,223.70
N352	Communes	7,150,346.95		7,094,000.00	4,231,726.34	56,346.95
	Total DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECT. PUBLIQUES	7,304,570.65	0.00	7,237,000.00	4,374,302.44	67,570.65

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N36	SUBVENTIONS ACCORDEES					
N361	Cantons	7,292,454.50		7,017,500.00	7,266,791.35	274,954.50
N363	Propres établissements	0.00		0.00	5,487.00	0.00
N364	Sociétés d'économies mixtes	739,366.25		803,500.00	742,170.05	64,133.75-
N365	Institutions privées	829,579.18		1,005,500.00	743,727.46	175,920.82-
N366	Personnes physiques	15,943.05		13,000.00	16,091.45	2,943.05
	Total SUBVENTIONS ACCORDEES	8,877,342.98	0.00	8,839,500.00	8,774,267.31	37,842.98
N37	SUBVENTIONS REDISTRIBUEES					
N371	Cantons	422,125.20		460,000.00	484,837.50	37,874.80-
	Total SUBVENTIONS REDISTRIBUEES	422,125.20	0.00	460,000.00	484,837.50	37,874.80-
N38	ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX					
N380	Attributions aux financements spéciaux	2,301,230.28		226,500.00	106,798.91	2,074,730.28
	Total ATTRIBUTIONS AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	2,301,230.28	0.00	226,500.00	106,798.91	2,074,730.28
N39	IMPUTATIONS INTERNES					
N390	Imputations internes	2,593,187.70		2,535,000.00	2,881,834.50	58,187.70
	Total IMPUTATIONS INTERNES	2,593,187.70	0.00	2,535,000.00	2,881,834.50	58,187.70
	TOTAL C H A R G E S	30,162,614.19	0.00	28,268,500.00	29,280,359.57	1,894,114.19
	Solde net		30,162,614.19			
		=====	=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N4	R E V E N U S					
N40	IMPOTS					
N400	Impôts sur le revenu et la fortune		9,414,415.88	9,020,000.00	9,324,714.75	394,415.88-
N401	Impôts sur le bénéfice et le capital		3,208,567.60	2,985,000.00	3,168,940.50	223,567.60-
N402	Impôt foncier		432,048.85	350,000.00	601,265.05	82,048.85-
N406	Impôts sur la propriété et la dépense		47,696.65	51,000.00	47,757.65	3,303.35
	Total IMPOTS	0.00	13,102,728.98	12,406,000.00	13,142,677.95	696,728.98-
N41	PATENTES, CONCESSIONS					
N410	Patentes, concessions		736,207.05	731,000.00	723,840.65	5,207.05-
	Total PATENTES, CONCESSIONS	0.00	736,207.05	731,000.00	723,840.65	5,207.05-
N42	REVENUS DES BIENS					
N421	Créances		121,253.80	115,000.00	101,500.57	6,253.80-
N422	Capit.patrim. financier (s.les imm.)		438,178.45	446,000.00	410,655.95	7,821.55
N423	Immeubles du patrimoine financier		595,487.19	565,500.00	571,879.68	29,987.19-
N427	Immeubles du patrimoine administratif		982,733.83	1,010,000.00	945,835.41	27,266.17
	Total REVENUS DES BIENS	0.00	2,137,653.27	2,136,500.00	2,029,871.61	1,153.27-

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N43	CONTRIBUTIONS					
N431	Emoluments administratifs		313,888.55	248,500.00	182,719.20	65,388.55-
N434	Autres redev. d'util., prest. de serv.		1,555,033.81	1,650,000.00	1,617,723.35	94,966.19
N435	Ventes		738,888.97	767,000.00	806,767.24	28,111.03
N436	Dédommagement de tiers		798,190.22	433,500.00	960,639.25	364,690.22-
N439	Autres contributions		227.85	2,000.00	0.00	1,772.15
	Total CONTRIBUTIONS	0.00	3,406,229.40	3,101,000.00	3,567,849.04	305,229.40-
N44	PARTS A DES RECETTES ET CONTRIBUTIONS					
N441	Parts à des recettes cantonales		120,371.12	89,500.00	119,422.65	30,871.12-
	Total PARTS A DES RECETTES ET CONTRIBUTIONS	0.00	120,371.12	89,500.00	119,422.65	30,871.12-
N45	DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIV. PUBLIQUES					
N450	Confédération		896.00	3,000.00	3,019.20	2,104.00
N451	Cantons		1,058,320.95	1,143,500.00	104,562.65	85,179.05
N452	Communes		0.00	0.00	585,472.72	0.00
	Total DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIV. PUBLIQUES	0.00	1,059,216.95	1,146,500.00	693,054.57	87,283.05
N46	SUBVENTIONS ACQUISES					
N461	Cantons		4,839.35	4,000.00	1,192,132.90	839.35-
N462	Communes		3,575,614.00	4,000,000.00	3,862,816.00	424,386.00
N464	Rétrocession		77,856.00	90,500.00	87,737.00	12,644.00
	Total SUBVENTIONS ACQUISES	0.00	3,658,309.35	4,094,500.00	5,142,685.90	436,190.65

No compte	Libellé	----- Comptes 2013 -----		Budget 2013	Comptes 2012	Budget/Solde
		Charges	Revenus			
N47	SUBVENTIONS A REDISTRIBUER					
N474	Cantons		422,125.20	460,000.00	484,837.50	37,874.80
	Total SUBVENTIONS A REDISTRIBUER	0.00	422,125.20	460,000.00	484,837.50	37,874.80
N48	PRELEVEMENTS S/FINANCEMENTS SPECIAUX					
N480	Prélèvements sur les financements spéc.		239,665.05	247,500.00	316,499.04	7,834.95
	Total PRELEVEMENTS S/FINANCEMENTS SPECIAUX	0.00	239,665.05	247,500.00	316,499.04	7,834.95
N49	IMPUTATIONS INTERNES					
N490	Imputations internes		2,593,187.70	2,535,000.00	2,881,834.50	58,187.70
	Total IMPUTATIONS INTERNES	0.00	2,593,187.70	2,535,000.00	2,881,834.50	58,187.70
	TOTAL R E V E N U S	0.00	27,475,694.07	26,947,500.00	29,102,573.41	528,194.07
	Solde net		27,475,694.07			
		=====	=====	=====	=====	=====

Comptes 2013 - Récapitulation par nature - comptes de charges

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%																
N30	Autorités et personnel	3'285'625.10	N300	Autorités, commissions + juges	184'450.50		Divers	184'450.50	10.89	0.61	0.61																
			N301	Personnel adm. + d'expl.	2'180'517.50		Divers	2'180'517.50				7.23	7.23														
			N302	Personnel enseignant	-		Divers	-						-	0.00												
			N303	Assurances sociales	441'151.00		Divers	441'151.00								1.46	1.46										
			N304	LPP	377'325.50		Divers	377'325.50										1.25	1.25								
			N305	Assurances maladie et acc.	47'237.25		Divers	47'237.25												0.16	0.16						
			N306	Prestations en nature	28'083.30		Divers	28'083.30														0.09	0.09				
			N309	Autres charges de personnel	26'860.05		Divers	26'860.05																0.09	0.09		
			N310	Fournit. de bureau, imprimés, mat.	158'804.15		Divers	158'804.15																		9.71	0.53
			N311	Mob., machines, véhicules	109'045.75		Divers	109'045.75																			
N312	Eau, énergie, combustibles	580'435.28		Divers	580'435.28	1.92	1.92																				
N313	Autres marchandises	108'837.10		Divers	108'837.10			0.36	0.36																		
N314	Prest. tiers s/ immeubles	575'080.74		Divers	575'080.74					1.91	1.91																
N315	Prest. tiers s/ objets mob.	128'492.45		Divers	128'492.45							0.43	0.43														
N316	Loyers, fermages, redev. utilis.	89'650.00		Divers	89'650.00									0.30	0.30												
N317	Dédommagements	93'194.45		Divers	93'194.45											0.31	0.31										
N318	Honoraires et prest. de serv.	1'074'584.24		Divers	1'074'584.24													3.56	3.56								
N319	Frais divers	11'000.05		Divers	11'000.05															0.04	0.04						
N32	Intérêts passifs	1'069'046.14	N321	Dettes CT	9.20																		Divers	9.20	3.54	0.00	0.00
			N322	Dettes MT & LT	1'031'879.70																		Divers	1'031'879.70			
			N329	Intérêts rémunérateurs SIPP	37'157.24		Divers															37'157.24	0.12	0.12			
N33	Amortissements	1'380'262.43	N330	Patrimoine financier	166'259.83		Divers	166'259.83	4.58													0.55			0.55		
			N331	Patrimoine adm. - amort. légaux	1'214'001.60		Divers	1'214'001.60		4.02	4.02																
N34	Parts contrib. sans affect.	100.50	N340	Impôt foncier + communal	100.50	900.340.00	Impôt foncier	100.50	0.00			0.00	0.00														
N35	Dédommagements aux collectivités	7'304'570.65	N351	Canton	154'223.70	101.351.00	Indemnité documents d'identité	12'028.45	24.22	0.51	0.04																
						160.351.00	OPC-LC	67'802.00				0.22															
						812.351.00	Part. frais inspecteur forestier	8'460.05					0.03														
						900.351.00	Taxe chiens part Etat	7'920.00						0.03													
						900.351.01	Bordereau unique	58'013.20							0.19												
						N352	Communes	7'150'346.95								140.352.00	SIS Ne	197'276.60	23.71	0.65							
																140.352.01	SFBL	68'672.20			0.23						
																201.352.00	Ecolages Bas-Lac (cycle 1)	1'515'600.00				5.02					
																201.352.01	Ecolages Bas-Lac (cycle 2)	1'862'820.00					6.18				
																201.352.02	Ecolages Bas-Lac (cycle 3)	2'013'775.00						6.68			
			201.352.03	Ecolages autres	48'996.70				0.16																		
			210.352.00	Ecolages autres centres scolaires	-					0.00																	
			210.352.01	Location piscine Mail	-						0.00																
			211.352.00	Ecolages ESRN	-							0.00															
			231.352.00	Ecole prof. commerciale	3'603.40								0.01														
			231.352.01	Ecoles technique	4'500.00									0.01													
			302.352.00	SITRN	121'875.70										0.40												
			490.352.00	Ambulance	118'735.50											0.39											
			581.352.00	SSERDL	189'134.70												0.63										
			581.352.01	ACCORD	4'161.40													0.01									
			710.352.00	STEP	841'328.35																				2.79		
			720.352.01	Participation déchetterie	157'552.00																					0.52	
			812.352.00	Part gestion garde-forestier	2'315.40	0.01																					

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%					
N36	Subventions accordées	8'877'342.98	N361	Cantons	7'292'454.50	020.361.00	Contr. aux structures d'accueil	4'003.75	29.43	24.18	0.01					
						239.361.00	Cotis. FFPP	1'318.80			0.00					
						300.361.00	Part au Bibliobus	37'441.10			0.12					
						530.361.00	Remise cotis. prévoyance sociale	-			0.00					
						541.361.00	Institutions pour mineurs handicapés	92'973.30			0.31					
						581.361.00	Assistance part communale	1'536'264.30			5.09					
						581.361.01	Action sociale, programme d'insertion	34'980.10			0.12					
						582.361.00	Mesure d'intégration prof.	145'309.35			0.48					
						589.361.00	Parts alfa pers. sans activité	45'279.30			0.15					
						720.361.00	Déchets spéciaux	4'754.00			0.02					
						791.361.00	Participation RUN, COMUL	16'950.50			0.06					
						922.361.00	Péréquation financière	5'373'180.00			17.81					
						950.361.00	Contribution extra. de solidarité Etat	-			0.00					
						N363	Propres établissements	-			200.363.00	Subvention culturelle	-	0.00		
											210.363.00	Subvention culturelle	-	0.00		
			N364	Sociétés d'économies mixtes	739'366.25	650.364.00	Trafic régional	739'366.25			2.45					
			N365	Institutions privées	829'579.18	N365		829'579.18			214.365.00	Subvention école musique St-Blaise	2'720.40	2.75	0.01	
											309.365.00	Subventions sociétés non-sportives	135'333.10			0.45
											309.365.01	Subvention ANIMATENE	216.00			0.00
											340.365.00	Subventions sociétés sportives	19'457.80			0.06
											340.365.01	Subvention TC Marin	-			0.00
											340.365.02	Subvention FC Marin	-			0.00
											390.365.00	Subvention chapelle	7'000.00			0.02
											440.365.00	Handicapés de la vue	816.85			0.00
											540.365.00	Part. préscolaire Moussaillons	321'999.58			1.07
											540.365.01	Part. préscolaire autres	47'828.75			0.16
											540.365.02	Part. parascolaire Moussaillons	228'416.45			0.76
											540.365.03	Part. parascolaire autres	826.30			0.00
											540.365.04	Part. mamans de jour	11'674.80			0.04
											540.365.09	Part. Bidibul	10'800.00			0.04
											650.365.00	Noctabus	5'678.15			0.02
											830.365.00	Tourisme neuchâtelois	15'449.00			0.05
											830.365.01	Taxes de séjour	21'362.00			0.07
			N366	Personnes physiques	15'943.05				581.366.00	Aide sociale, aide extraord.	3'816.00	0.05	0.01			
						581.366.01	Action en faveur des personnes âgées	12'127.05	0.04							
N37	Subv. redistribuées	422'125.20	N371	Cantons	422'125.20	700.371.00	Versement redevance eau	422'125.20	1.40	1.40	1.40					
N38	Attributions financ. spéciaux	2'301'230.28	N380	Attributions financ. spéciaux	2'301'230.28	029.380.00	Provision RFV Prévoyance.ne	1'538'957.20	7.63	7.63	5.10					
						029.380.01	Provision CUA Prévoyance.ne	342'072.55			1.13					
						343.380.00	Attribution fonds ports + rives	55'529.46			0.18					
						581.380.00	Fonds de réserve	200'000.00			0.66					
						700.380.00	Attribution réserve eau	78'901.97			0.26					
						710.380.00	Attribution fonds d'épuration	-			0.00					
						720.380.00	Attribution réserve logements	50'150.93			0.17					
						720.380.01	Attribution remb. engagement	15'000.00			0.05					
						722.380.00	Attribution réserve entreprises	5'725.44			0.02					
						722.380.01	Remboursement avance entreprise	-			0.00					
						750.380.00	Attribution réserve	8'137.05			0.03					
						801.380.00	Attribution réserve	6'755.68			0.02					

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%
N39	Imputations internes	2'593'187.70	N390	Imputations internes	2'593'187.70	020.390.00	Imputations internes intérêts	-	8.60	8.60	0.00
						200.390.00	Imputations internes intérêts	-			0.00
						200.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	-			0.00
						200.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	-			0.00
						201.390.00	Imputations internes intérêts	-			0.00
						201.390.00.00	Cycles 1 et 2	8'108.65			0.03
						201.390.00.01	Cycle 3	8'251.30			0.03
						201.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	-			0.00
						201.390.01.00	Cycles 1 et 2	103'350.55			0.34
						201.390.01.01	Cycle 3	147'643.65			0.49
						201.390.02	Imp. int. bâtiment CSUM	515'612.50			1.71
						210.390.00	Imputations internes intérêts	-			0.00
						210.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	-			0.00
						210.390.02	Imp. int. bâtiment CSUM	-			0.00
						211.390.00	Imputations internes intérêts	-			0.00
						211.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	-			0.00
						211.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	-			0.00
						212.390.00	Imputations internes intérêts	150'830.30			0.50
						212.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	147'643.65			0.49
						215.390.00	Imputations internes intérêts	-			0.00
						300.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	4'921.45			0.02
						300.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	6'610.40			0.02
						303.390.00	Imputation internes intérêts	1'058.35			0.00
						303.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	73'821.80			0.24
						303.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	118'987.50			0.39
						330.390.00	Imputations internes intérêts	3'372.05			0.01
						330.390.02	Imp. int. traitements voirie	120'238.30			0.40
						340.390.00	Imputations internes intérêts	705.85			0.00
						340.390.02	Imp. int. traitements voirie	57'256.35			0.19
						343.390.02	Imp. int. traitements voirie	11'451.25			0.04
						343.390.04	Imp. int. traitements administration	10'000.00			0.03
						343.390.06	Imp. Int. traitements camping	5'804.55			0.02
						350.390.00	Imputations internes intérêts	-			0.00
						351.390.00	Imputations internes intérêts	21'135.25			0.07
						351.390.04	Imp. int. traitements administration	10'000.00			0.03
						390.390.00	Imputations internes intérêts	702.05			0.00
						540.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	4'921.45			0.02
						540.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	6'610.40			0.02
						620.390.00	Imputations internes intérêts	42'271.50			0.14
						620.390.06	Imp. Int. traitements camping	13'543.95			0.04
						621.390.00	Imputations internes intérêts	-			0.00
						621.390.01	Imp. int. traitements conciergerie	9'842.90			0.03
						621.390.02	Imp. int. traitements voirie	11'451.25			0.04
						621.390.03	Imp. int. bâtiment CSUM	13'220.85			0.04
						700.390.00	Imputations internes intérêts	32'451.00			0.11
						700.390.02	Imp. int. traitements voirie	5'725.65			0.02
						700.390.04	Imp. int. traitements administration	10'000.00			0.03
						710.390.00	Imputations internes intérêts	33'772.00			0.11
						710.390.01	Imp. int. eaux claires	332'868.15			1.10
						710.390.04	Imp. int. traitements administration	10'000.00			0.03
						711.390.00	Imputations internes intérêts	135'285.00			0.45
						720.390.00	Imputations internes trait. admin.	1'330.00			0.00
						720.390.04	Imp. int. traitements administration	11'000.00			0.04
						722.390.04	Imputation internes trait. Admin.	1'000.00			0.00
						722.390.33	Imputations internes intérêts	500.00			0.00
						722.390.70	Ramassage déchets urbains	49'477.80			0.16

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%
						722.390.702	Ramassage déchets urbains	3'299.00			0.01
						722.390.73	Compostage	12'196.20			0.04
						722.390.76	Verre	695.10			0.00
						722.390.77	Vieux papier	92.60			0.00
						722.390.94	Imputations internes intérêts	-			0.00
						790.390.00	Imputations internes intérêts	1'434.70			0.00
						790.390.04	Imp. int. traitements administration	140'000.00			0.46
						791.390.05	Imputations internes transport	2'921.25			0.01
						812.390.02	Imp. int. traitements voirie	17'176.90			0.06
						942.390.00	Imputations internes intérêts	162'594.30			0.54
						990.390.00	Résultat	-			0.00
		30'162'615.19			30'162'614.19			30'162'614.19	100.00	100.00	100.00

Comptes 2013 - Récapitulation par nature - comptes de revenus

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%				
N40	Impôts	13'102'728.98	N400	Impôt sur le revenu + fortune	9'414'415.88	900.400.00	Impôt revenu PP	7'829'289.65	47.69	34.26	28.50				
						900.400.01	Impôt fortune PP	677'223.05			2.46				
						900.400.02	Impôt prestations en capital	217'967.65			0.79				
						900.400.03	Récupérations s/ non-valeurs	104'180.80			0.38				
						900.400.04	Impôt à la source	280'152.33			1.02				
						900.400.05	Impôt frontaliers	295'375.00			1.08				
			900.400.06	Impôt sur gain en loterie	10'227.40	0.04									
			N401	Impôt sur le bénéfice + capital	3'208'567.60	900.401.00	Impôt bénéfice PM	2'761'483.10		11.68	10.05				
						900.401.01	Impôt capital PM	618'428.55			2.25				
						900.401.03	Récupérations PM	-171'344.05			-0.62				
			N402	impôt foncier	432'048.85	900.402.00	Impôt foncier PM	432'048.85		1.57	1.57				
			N406	Impôt sur la propriété + dépense	47'696.65	830.406.00	Taxes de séjours	21'262.00		0.17	0.08				
						900.406.00	Taxes chiens	26'434.65			0.10				
						900.406.01	taxes manifestations	-			0.00				
			N41	Patentes + concessions	736'207.05	N410	Patentes + concessions	736'207.05		113.410.00	Taxes de permissions tardives	340.00	2.68	2.68	0.00
										860.410.00	Ristourne Groupe E	671'234.05			2.44
861.410.00	Ristourne Viteos	64'633.00							0.24						
N42	Revenus des biens	2'137'653.27	N421	Créances	121'253.80	900.421.00	Surtaxes + intérêts de retard	120'584.46	7.78	0.44	0.44				
						900.421.02	ISIS intérêts moratoires PM et PP	669.34			0.00				
			N422	Capit. patrim. fin. (sans imm.)	438'178.45	940.422.01	Intérêts divers	2'061.15		1.59	0.01				
						940.422.02	Dividendes s/titres	272.40			0.00				
						940.422.03	Intrêts s/ titres	7'267.50			0.03				
						940.422.04	Intérêts Fondations Les Indiennes	172'386.05			0.63				
						940.422.05	Intérêts EORéN	256'191.35			0.93				
			N423	Immeubles financiers	595'487.19	942.423.00	Loyers Bachelin 2	22'194.60		2.17	0.08				
						942.423.01	Loyers Bachelin 4	169'932.60			0.62				
						942.423.02	Loyer Bachelin 6	68'184.00			0.25				
						942.423.03	Loyers Louis de Meuron 8	51'906.20			0.19				
						942.423.04	Loyers charles Perrier 4	12'156.00			0.04				
						942.423.05	Loyers Grand'Rue 4	10'004.00			0.04				
						942.423.07	Loyers Chalets Ramée	3'000.00			0.01				
						942.423.08	Loyers divers	10'872.85			0.04				
						942.423.09	Loyers Bachelin 14	8'978.40			0.03				
						942.423.10	Fermages et jardins	5'477.19			0.02				
						942.423.11	Loyers CIS	126'936.00			0.46				
						942.423.30	Redevances sur droits de superficie	105'845.35			0.39				
						N427	Immeubles administratifs	982'733.83			020.427.00	Intérêts moratoires et frais retard	9'360.80	3.58	0.03
											160.427.00	Locations de locaux PCI	2'400.00		0.01
			201.427.00	Locations locaux (salle de gym)	5'310.00					0.02					
			210.427.00	Locations locaux collège (salle)	-					0.00					
			211.427.00	Locations locaux	-					0.00					
			212.427.00	Locations locaux	8'582.50					0.03					
			303.427.00	Locations de locaux Eperier	59'977.80					0.22					
			303.427.90	Locations internes de locaux	51'543.25					0.19					
			340.427.02	Locations terrains de sport	3'134.70					0.01					
			340.427.03	Redev. sur droits de superficie	2'055.60					0.01					
			343.427.00	Loyers port Tène	68'673.41					0.25					
			343.427.01	Loyers port Ramée	11'202.25					0.04					
343.427.02	Loyer divers	561.00	0.00												
343.427.03	Loyers places à terre Tène	6'380.00	0.02												
351.427.04	Locations parcelles camping	271'665.55	0.99												
351.427.05	Locations camping de passage	95'592.14	0.35												
351.427.06	Locations emplacement de véhicules	8'024.05	0.03												

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%
						351.427.07	Locations parcelles chalets	104'041.08			0.38
						351.427.08	Facturation eau	1'832.10			0.01
						351.427.09	Facturation électricité	543.55			0.00
						351.427.10	Locations Octogone	2'167.65			0.01
						352.427.04	Locations parcelles chalets	-			0.00
						540.427.00	Locations Les Moussailions	132'360.00			0.48
						621.427.00	Tickets parking CSUM	8'176.20			0.03
						621.427.01	Vignettes parking CSUM	20'242.60			0.07
						621.427.02	Tickets parking La Tène	71'105.90			0.26
						621.427.03	Vignettes parking La Tène	17'368.55			0.06
						621.427.04	Horodateurs, autres	-			0.00
						943.427.00	Location du Vigner	16'618.95			0.06
						943.427.01	Taxe affichage et enseignes	3'814.20			0.01
N43	Contributions	3'406'229.40	N431	Emoluments administratifs	313'888.55	020.431.90	Recettes, émoluments divers	73'077.50	12.40	1.14	0.27
						101.431.00	Emoluments contrôle des hab.	68'872.35			0.25
						101.431.01	Emoluments état civil	5'506.00			0.02
						101.431.02	Finances d'agrégations + nat.	1'600.00			0.01
						101.431.90	CDP, rétrocession	17'967.00			0.07
						790.431.00	Recettes sanctions des plans	146'865.70			0.53
			N434	Autres redev. d'util, prest de serv.	1'555'033.81	351.434.00	Taxes déchets à forfait camping	4'872.90		5.66	0.02
						710.434.00	Taxe d'épuration eaux usées	1'140'589.90			4.15
						720.434.00	Recette taxe	500.00			0.00
						720.434.01	Taxe déchets logements	308'748.14			1.12
						722.434.00	Taxe de base entreprises	34'748.37			0.13
						722.434.01	Taxe déchets entreprises	58'011.12			0.21
						740.434.00	Part au frais d'inhumation	748.10			0.00
						801.434.00	Taxe drainages et chemin remanie.	6'815.28			0.02
			N435	Ventes	738'888.97	700.435.00	Vente d'eau	718'104.79		2.69	2.61
						720.435.00	Récupérations diverses	8'820.10			0.03
						812.435.00	Ventes de bois de service	5'927.83			0.02
						812.435.01	Ventes bois industrie	-			0.00
						812.435.02	Ventes de bois de feu	5'933.60			0.02
						812.435.03	Ventes diverses	102.65			0.00
			N436	Dédommagements de tiers	798'190.22	012.436.00	Rbt de tiers	6'594.45		2.91	0.02
						012.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	7'671.05			0.03
						020.436.00	Rbt de tiers, yc frais de poursuites	22'301.29			0.08
						020.436.01	APG remboursements	36'035.40			0.13
						020.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	57'492.00			0.21
						020.436.04	Parts employés LPP	69'327.80			0.25
						020.436.05	Parts employés ANP, AAC	8'695.98			0.03
						020.436.06	Parts employés APG	1'378.90			0.01
						101.436.00	CCNC indemnité agence AVS	8'328.60			0.03
						113.436.00	Rbt de tiers	-			0.00
						200.436.03	Part employés AVS, AI, AC	-			0.00
						200.436.04	Parts employés LPP	-			0.00
						200.436.05	Parts employés ANP, AAC	-			0.00
						200.436.06	Parts employés caisse remplac.	-			0.00
						200.436.08	Parts employés APG	-			0.00
						201.436.00	Remboursement de tiers	253'750.45			0.92
						210.436.00	Remboursement de tiers	-			0.00
						210.436.01	Rembours. APG	-			0.00
						210.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	-			0.00
						210.436.04	Parts employés LPP	-			0.00
						210.436.05	Parts employés ANP, AAC	-			0.00
						210.436.06	Parts employés caisse remplac.	-			0.00
						210.436.08	Parts employés APG	-			0.00

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%
						215.436.01	APG remboursements	-			0.00
						215.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	22'935.10			0.08
						215.436.04	Parts employés LPP	27'969.60			0.10
						215.436.05	Parts employés ANP, AAC	8'209.00			0.03
						215.436.06	Parts employés APG	524.15			0.00
						300.436.00	Remboursement de tiers	14'480.00			0.05
						300.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	3'040.20			0.01
						300.436.04	Parts employés LPP	3'393.60			0.01
						300.436.05	Parts employés ANP, AAC	432.45			0.00
						300.436.06	Parts employés APG maladie	67.65			0.00
						303.436.00	Remboursement de tiers	3'115.00			0.01
						309.436.00	Sponsors fête nationale	4'820.00			0.02
						350.436.00	Remboursement de tiers	7'994.80			0.03
						350.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	7'478.10			0.03
						350.436.04	Parts employés LPP	8'331.60			0.03
						350.436.05	Parts employés ANP, AAC	1'062.60			0.00
						350.436.06	Parts employés APG	167.65			0.00
						351.436.00	Remboursement de tiers	33'146.10			0.12
						351.436.01	APG remboursements	-			0.00
						351.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	11'356.10			0.04
						351.436.04	Parts employés LPP	10'875.40			0.04
						351.436.05	Parts employés ANP, AAC	3'147.45			0.01
						351.436.06	Parts employés APG	211.60			0.00
						460.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	326.65			0.00
						540.436.00	Participation autres communes	356.25			0.00
						540.436.01	Structure remboursements pension	3'503.20			0.01
						620.436.00	Remboursements de tiers	9'458.20			0.03
						620.436.01	APG remboursements	8'302.60			0.03
						620.436.03	Parts employés AVS, AI, AC	28'453.95			0.10
						620.436.04	Parts employés LPP	34'521.15			0.13
						620.436.05	Parts employés vêtements	-			0.00
						620.436.06	Parts employés ANP, AAC	9'468.50			0.03
						620.436.07	Parts employés APG	634.95			0.00
						700.436.00	Remboursements de tiers	54'241.70			0.20
						710.436.00	Remboursements de tiers	-			0.00
						720.436.00	Dédommagement de tiers	-			0.00
						722.436.00	Rétrocession VADEC "au sac"	4'589.00			0.02
						812.436.00	Remboursements de tiers	-			0.00
						830.436.00	Remboursements de tiers	-			0.00
						900.436.00	Impôt encaiss. divers	-			0.00
			N439	Autres contributions	227.85	720.439.00	Recettes diverses	227.85			0.00
N44	Parts à recettes + contrib.	120'371.12	N441	Parts à recettes cantonales	120'371.12	113.441.00	Part aux amendes	92'331.12	0.44	0.44	0.34
						900.441.90	Taxes diverses	850.00			0.00
						932.441.00	Part aux patentes de vente d'alcool	25'920.00			0.09
						933.441.00	Part aux appareils automatiques	1'270.00			0.00
N45	Dédommag. de collectivités	1'059'216.95	N450	Confédération	896.00	020.450.00	CCNC rétrocession taxe CO2	896.00	3.86	0.00	0.00
			N451	Cantons	1'058'320.95	012.451.00	Rbt alfa	5'760.00		3.85	0.02
						020.451.00	Rbt alfa	22'360.00			0.08
						200.451.01	Ecolage autres communes	-			0.00
						201.451.00	Rembt EORéN (cycles 1 et 2)	392'829.50			1.43
						201.451.01	Rembt EORéN (cycles 3)	600'091.45			2.18
						210.451.00	Rbt alfa	-			0.00
						210.451.01	Ecolage autres communes	-			0.00
						211.451.00	Ecolage remboursement	-			0.00
						215.451.00	Rbt alfa	4'800.00			0.02
						300.451.00	Rbt alfa	15'040.00			0.05

N°	Libellé	Total	N°	Sous libellé (détail)	Total	N° cpte	Sous libellé (compte)	Total	%	%	%
						350.451.00	Rbt alfa	-			0.00
						351.451.00	Rbt alfa	6'680.00			0.02
						620.451.00	Rbt alfa	10'760.00			0.04
			N452	Communes	-	211.452.01	Rbt ESRN collège secondaire	-		-	0.00
						211.452.02	Rbt ESRN conciergerie	-			0.00
						812.452.00	Fonds du bois et divers	-			0.00
N46	Subventions acquises	3'658'309.35	N461	Cantons	4'839.35	200.461.00	Subventions traitements EE	-	13.31	0.02	0.00
						210.461.00	Subventions traitements EP	-			0.00
						812.461.00	Subventions forêts	4'839.35			0.02
			N462	Communes	3'575'614.00	900.462.00	Fonds de répartition PM	3'575'614.00		13.01	13.01
			N464	Rétrocession	77'856.00	720.464.00	Rétrocession VADEC "au sac"	77'856.00		0.28	0.28
N47	Subventions à redistribuer	422'125.20	N474	Cantons	422'125.20	700.474.00	Redevance cantonale s/ vente d'eau	422'125.20	1.54	1.54	1.54
N48	Prélèvement s/ fin. spéc.	239'665.05	N480	Prélèv. s/ financements spéciaux	239'665.05	160.480.00	Prélèv. contrib. abris PCi	-	0.87	0.87	0.00
						343.480.00	Prélèv. réserve ports et rives	-			0.00
						700.480.00	Prélèv. réserv. service des eaux	-			0.00
						710.480.00	Prélèv. réserve protec. eaux	239'665.05			0.87
						720.480.00	Prélèv. réserve trait. déchets	-			0.00
						722.480.00	Attribution réserve entreprises	-			0.00
						750.480.00	Prélèv. réserve rives et berges	-			0.00
						801.480.00	Prélèvement réserve	-			0.00
N49	Imputations internes	2'593'187.70	N490	Imputations internes	2'593'187.70	020.490.04	imp. int. traitements administration	192'000.00	9.44	9.44	0.70
						212.490.03	Imp. int. bâtiment CSUM	661'041.65			2.41
						215.490.01	Imp. int. traitements	492'145.45			1.79
						351.490.06	Imp. int. traitements camping	19'348.50			0.07
						620.490.02	Imp. int. traitements voirie	223'299.70			0.81
						650.490.05	Imp. int. transports	2'921.25			0.01
						711.490.00	Imp. int. à épuration	332'868.15			1.21
						720.490.01	imp. int. entreprises	66'260.70			0.24
						940.490.00	Imputations internes intérêts	603'302.30			2.20
		27'475'694.07			27'475'694.07			27'475'694.07	100.00	100.00	100.00



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 5

Bilan

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2013 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B1	A C T I F					
B10	PATRIMOINE FINANCIER					
B100	DISPONIBILITES					
B100.00	Caisse	4,241.20	193,781.65	192,600.50	0.00	5,422.35
	Total DISPONIBILITES	4,241.20	193,781.65	192,600.50	0.00	5,422.35
B101	CHEQUES POSTAUX					
B101.00	CCP 20-751-9	137,158.15	1,606,554.05	1,683,706.34	0.00	60,005.86
B101.01	CCP 17-252146-4 camping	2,095.30	17,771.90	15,019.78	0.00	4,847.42
	Total CHEQUES POSTAUX	139,253.45	1,624,325.95	1,698,726.12	0.00	64,853.28
B102	BANQUES					
B102.00	BCN L0015.20.06 c/c	1,420,564.70	33,291,837.24	31,761,731.13	0.00	2,950,670.81
B102.01	BCN C03070839 camping	36,024.42	345,640.44	300,231.40	0.00	81,433.46
B102.03	BCN E3523.29.11 représentation	5,001.70	5,717.30	1,496.30	0.00	9,222.70
B102.04	BCN R3523.11.90 salaires	4,497.40	1,931,011.85	1,928,772.75	0.00	6,736.50
B102.20	UBS 527268.05E-290	9,178.60	41,596.70	42,120.45	0.00	8,654.85
B102.21	UBS 527538.05U-290	378.30	215,598.30	215,682.10	0.00	294.50
	Total BANQUES	1,475,645.12	35,831,401.83	34,250,034.13	0.00	3,057,012.82
	Total PATRIMOINE FINANCIER	1,619,139.77	37,649,509.43	36,141,360.75	0.00	3,127,288.45

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2013 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B11	AVOIRS					
B111	COMPTE-COURANTS					
B111.00	Etat assistance	1,320,000.00	1,736,264.30	1,536,264.30	0.00	1,520,000.00
B111.02	Impôt anticipé à récupérer	3,311.50	3,326.70	3,311.50	0.00	3,326.70
B111.03	Bordereau unique	0.00	12,839,258.88	11,618,724.98	0.00	1,220,533.90
B111.05	Ecoles, fonds de caisse	0.00	1,000.00	1,000.00	0.00	0.00
B111.09	Retenues impôts	0.00	8,817.60	8,817.60	0.00	0.00
B111.10	Camping, décompte	0.00	500.00	0.00	0.00	500.00
B111.10.00	Camping de passage	0.00	109,148.69	109,148.69	0.00	0.00
B111.10.01	Camping de passage, dépôts	0.00	850.00	850.00	0.00	0.00
B111.10.02	Camping, encaiss. cartes crédit	0.00	104,131.60	104,131.60	0.00	0.00
B111.10.03	Camping, garantie P. G.	0.00	1,000.00	1,000.00	0.00	0.00
B111.11	Châtellenie de Thielle	0.00	2,691.25	2,691.25	0.00	0.00
B111.12.00	Espace Troglodyte, décompte	470.15	20,012.50	22,712.70	0.00	2,230.05-
B111.13	Espace-Perrier, cautions	4,500.00-	11,906.50	16,406.50	0.00	9,000.00-
B111.14	Régie Jouval, disponible	20,363.14-	41,488.54	25,497.84	0.00	4,372.44-
B111.15	CCNC	0.00	365,280.25	365,280.25	0.00	0.00
B111.16	Prévoyance.ne	0.00	387,248.30	387,248.30	0.00	0.00
B111.17	Retenues diverses	0.00	19,009.10	19,009.10	0.00	0.00
B111.18	Retenues avances salaires	0.00	1,809.15	1,809.15	0.00	0.00
B111.19	Cartes journalières CFF	845.00-	51,640.00	50,578.00	0.00	217.00
B111.21	La Poste, prestations ventil.	523.50	9,000.00	8,637.55	0.00	885.95
B111.22	Refacturation	0.00	1,737,704.20	1,737,704.20	0.00	0.00
B111.23	Ventilation	237.30	56,878.00	56,748.95	0.00	366.35
B111.24	SFBL	205,609.17	94,243.10	73,523.70	0.00	226,328.57
B111.25	Arrondi facturation	0.00	4.94	4.94	0.00	0.00

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2013 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B115.06	Déb. La Tène, chalets	0.00	104,174.50	104,129.10	0.00	45.40
B115.08	Déb. La Ramée, port	0.00	16,790.30	16,723.10	0.00	67.20
B115.09	Déb. terrains + jardins	0.00	116,709.00	116,709.00	0.00	0.00
B115.11	Déb. CC	462.25	0.00	3,500.00	0.00	3,037.75
B115.12	Déb. factures diverses	96,927.60	2,583,652.15	2,355,181.55	0.00	325,398.20
B115.14	Déb. taxes drainage/remaniement	0.00	6,830.60	6,830.60	0.00	0.00
B115.25	Déb. factures erreur compte	0.00	25,607.80	25,607.80	0.00	0.00
B115.27	Déb. factures erreur compte_2	26,088.70	0.00	26,088.70	0.00	0.00
B115.90	Déb. douteux poursuites	0.00	53,740.75	53,740.75	0.00	0.00
Total AUTRES DEBITEURS		800,166.60	6,605,600.00	6,546,799.00	0.00	858,967.60
B119	IMPOT PREALABLE TVA					
B119.00	TVA eau	4,238.10	22,036.65	26,274.75	0.00	0.00
B119.01	TVA eau	0.00	37,651.25	37,651.25	0.00	0.00
B119.10	TVA EU	6,819.10	85,711.80	78,892.70	0.00	0.00
B119.20	TVA déchets	1,782.85	45,969.55	47,752.40	0.00	0.00
B119.30	TVA camping	262.25	15,101.15	15,363.40	0.00	0.00
B119.31	TVA camping	0.00	123,665.50	123,665.50	0.00	0.00
B119.50	TVA parking	71.25	836.25	907.50	0.00	0.00
B119.90	TVA à récupérer	0.00	33,612.60	33,612.60	0.00	0.00
B119.91	TVA à récupérer année en cours	933.24	390,692.30	256,933.64	0.00	132,825.42
Total IMPOT PREALABLE TVA		1,397.89	755,277.05	621,053.74	0.00	132,825.42
Total AVOIRS		4,735,956.58	25,896,501.02	24,578,831.42	0.00	6,053,626.18

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2013 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B12	PLACEMENTS					
B121	ACTIONS ET PARTS SOCIALES					
B121.00	Actions Groupe E SA	31,860.00	0.00	0.00	0.00	31,860.00
B121.02	Actions VADEC	4,001.00	0.00	0.00	0.00	4,001.00
B121.04	Actions sucrerie Frauenfeld	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B121.05	Actions S.I. Marin-St-Blaise	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B121.06	Actions VITEOS	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B121.07	Actions SanaForum Holding	0.00	30,000.00	0.00	0.00	30,000.00
B121.20	Parts sociales Landi Cornaux	32,611.10	0.00	0.00	0.00	32,611.10
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	ACTIONS ET PARTS SOCIALES	68,475.10	30,000.00	0.00	0.00	98,475.10
B122	Prêts					
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	Prêts	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
B123	IMMEUBLES					
B123.00.00	Terrains communaux productifs	134,232.55	0.00	0.00	0.00	134,232.55
B123.00.01	Terrains Pré de la Mottaz	1,652,360.00	0.00	0.00	0.00	1,652,360.00
B123.00.02	Parc et terrain Perrier	720,858.90	0.00	0.00	0.00	720,858.90
B123.00.03	Champs et jardins	31,600.00	0.00	0.00	0.00	31,600.00
B123.01.00	Bât. A.-Bachelin 2	142,319.45	0.00	0.00	0.00	142,319.45
B123.02.00	Bât. A.-Bachelin 4	1,445,498.85	0.00	0.00	0.00	1,445,498.85
B123.03.00	Bât. A.-Bachelin 6	954,492.10	0.00	24,700.00	24,700.00	929,792.10
B123.04.00	Bât. Ls-de-Meuron 8	527,247.00	0.00	0.00	0.00	527,247.00
B123.05.00	Chalet de la Ramée	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2013 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B123.06.00	CIS	1,732,733.70	56,133.50	0.00	0.00	1,788,867.20
B123.07.00	Espace Perrier	2,358,712.45	0.00	0.00	0.00	2,358,712.45
B123.08.00	Bât. Grand'Rue 4	74,553.60	0.00	0.00	0.00	74,553.60
	Total IMMEUBLES	9,774,609.60	56,133.50	24,700.00	24,700.00	9,806,043.10
B125	MARCHANDISES DIVERSES					
B125.00	Tables et bancs de fête	5,269.65	7,689.65	2,420.00	0.00	0.00
B125.01	Vaisselle plastique + café espace	1,025.00	293.50	1,318.50	0.00	0.00
B125.02	Verres avec écusson	7,690.00	0.00	7,690.00	0.00	0.00
B125.03	Vin	2,711.55	5,513.00	5,863.70	0.00	2,360.85
B125.04	Drapeaux communaux	1,359.00	0.00	1,359.00	0.00	0.00
	Total MARCHANDISES DIVERSES	7,515.90	13,496.15	18,651.20	0.00	2,360.85
B129	AUTRES PLACEMENTS					
B129.00	Oeuvres d'art	2,001.00	0.00	0.00	0.00	2,001.00
	Total AUTRES PLACEMENTS	2,001.00	0.00	0.00	0.00	2,001.00
	Total PLACEMENTS	9,852,601.60	99,629.65	43,351.20	24,700.00	9,908,880.05

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2013 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B141.00.07	Eau, Prairie-Verger-des-Fontaines (2,5%)	410,103.45	0.00	11,100.00	11,100.00	399,003.45
B141.00.08	Eau, Foinreuse (2,5%)	281,396.95	0.00	7,800.00	7,800.00	273,596.95
B141.00.09	Eau, Tertres- Couviers-Curtils (2,5%)	172,176.40	0.00	13,700.00	13,700.00	158,476.40
B141.00.10	Eau, rempl. compteurs (10%)	36,651.70	0.00	30,300.00	30,300.00	6,351.70
B141.00.12	Eau, Prévôté, assainissement (4,5%)	371,365.00	0.00	27,500.00	27,500.00	343,865.00
B141.00.13	Eau, Ls-de-Meuron (2,5%)	95,544.40	0.00	4,300.00	4,300.00	91,244.40
B141.00.14	Eau, Ch. du Devens, viabilisation (5%)	11,185.30	0.00	1,900.00	1,900.00	9,285.30
B141.00.15	Eau, PDDE (10%)	33,508.55	0.00	4,000.00	4,000.00	29,508.55
B141.00.16	Eau, Le Vigner, assainissement (2,5%)	87,687.30	0.00	9,500.00	9,500.00	78,187.30
B141.00.17	Eau, Grand'Rue, conduites (5%)	59,690.00	0.00	6,700.00	6,700.00	52,990.00
B141.00.18	Eau, bouclage (5%)	56,116.00	0.00	5,000.00	5,000.00	51,116.00
B141.00.19	Eau, Montmirail, rempl. conduite (5%)	20,455.20	0.00	700.00	700.00	19,755.20
B141.00.20	Eau, achat réseau (5%)	289,589.30	0.00	23,400.00	23,400.00	266,189.30
B141.00.22	Eau, interconnexion yc étude (1.25%)	69,631.05	740,468.55	0.00	0.00	810,099.60
B141.10.00	EU, compte général (2,5%)	434,604.50	0.00	27,900.00	27,900.00	406,704.50
B141.10.01	EU, Préfargier (5%)	12,242.30	0.00	5,600.00	5,600.00	6,642.30
B141.10.02	EU, Les Paquiers (2,5%)	72,961.75	0.00	4,100.00	4,100.00	68,861.75
B141.10.03	EU, Fournier, séparatif (2,5%)	116,307.15	0.00	3,900.00	3,900.00	112,407.15
B141.10.04	STAP, Indiennes (10 %)	27,024.80	0.00	11,800.00	11,800.00	15,224.80
B141.10.05	EU, Pré-aux-Andins (2.5%)	489,826.39	0.00	28,200.00	28,200.00	461,626.39
B141.10.06	STAP, La Tène (3,5%)	373,157.85	0.00	19,500.00	19,500.00	353,657.85
B141.10.07	EU, Ls.-de-Meuron (2,5%)	79,672.20	0.00	4,000.00	4,000.00	75,672.20
B141.10.08	EU, Sur le Crêt (2,5%)	45,430.03	0.00	1,300.00	1,300.00	44,130.03
B141.10.09	PGEE étude (10%)	105,461.60	0.00	18,000.00	18,000.00	87,461.60
B141.10.10	EU, La Tène assainissement (2,5%)	81,018.65	0.00	10,000.00	10,000.00	71,018.65
B141.20.00	EC, Mouson interconnexion (5%)	60,000.00	0.00	2,000.00	2,000.00	58,000.00
B141.20.01	EC, Bois d'Epagnier (5%)	45,855.30	0.00	6,100.00	6,100.00	39,755.30
B141.20.02	EC, Cité des Sors (5%)	21,223.55	0.00	5,000.00	5,000.00	16,223.55
B141.20.03	EC, Indiennes (2,5%)	512,204.70	0.00	17,600.00	17,600.00	494,604.70

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2013 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B141.20.04	EC, Tertres, Couviers, Curtils (2,5%)	727,563.20	0.00	53,700.00	53,700.00	673,863.20
B141.20.05	EC, Cité des Sors (2,5%)	137,648.75	0.00	7,400.00	7,400.00	130,248.75
B141.20.06	EC, Ls.-de-Meuron (2,5%)	212,165.85	0.00	13,500.00	13,500.00	198,665.85
B141.20.07	EC, Devens (2,5%)	10,911.35	0.00	2,000.00	2,000.00	8,911.35
B141.20.08	EC, séparatif TW (2,5%)	714,586.87	0.00	23,000.00	23,000.00	691,586.87
B141.20.09	EC, réseaux TW (2,5%)	30,250.00	0.00	8,600.00	8,600.00	21,650.00
B141.20.10	EC, séparatif 1ère étape (2,5%)	1,229,303.03	0.00	38,700.00	38,700.00	1,190,603.03
B141.20.11	EC, Chenevier (2,5%)	473,236.15	0.00	12,500.00	12,500.00	460,736.15
B141.30.00	Grand'Rue, aménag. (2,5%)	226,087.15	0.00	7,700.00	7,700.00	218,387.15
B141.30.01	Bellevue-F.de Lys, aménag. carref. (2,5%)	91,254.30	0.00	4,000.00	4,000.00	87,254.30
B141.30.05	HobbyLand, réfection (20%)	11,621.90	0.00	3,100.00	3,100.00	8,521.90
B141.30.06	Place du village, aménag. (2,5%)	112,369.60	0.00	3,400.00	3,400.00	108,969.60
B141.30.07	Place du village, construction (5%)	78,724.95	0.00	5,000.00	5,000.00	73,724.95
B141.30.08	Gare-Tène-Sur-le-Crêt, aménag. (2,5%)	1,748,399.15	0.00	129,200.00	129,200.00	1,619,199.15
B141.30.10	Cité-Robinson, aménag. piste cycl. (2,5%)	42,485.00	0.00	2,000.00	2,000.00	40,485.00
B141.30.11	Cessions Fond. de Préfargier (10%)	27,370.00	0.00	3,400.00	3,400.00	23,970.00
B141.30.12	Eclairage public, compte général (2,5%)	47,762.30	0.00	5,400.00	5,400.00	42,362.30
B141.30.15	Parcage payant, extension (10%)	0.00	12,215.20	0.00	0.00	12,215.20
B141.30.16	Indiennes, modération de trafic (2,5%)	187,361.60	0.00	7,500.00	7,500.00	179,861.60
B141.30.18	Gare, assainissement yc étude (3.3%)	95,066.70	69,652.80	11,000.00	11,000.00	153,719.50
B141.30.19	Parcours Vita (10%)	24,610.75	0.00	3,500.00	3,500.00	21,110.75
B141.30.20	SIG (15%)	45,159.55	0.00	10,800.00	10,800.00	34,359.55
B141.30.21	Skatepark (10%)	17,824.00	0.00	1,800.00	1,800.00	16,024.00
B141.30.23	Passerelle mobilité douce, étude	75,424.20	3,947.50	0.00	0.00	79,371.70
B141.40.00	Camping, compte général	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B141.40.02	Camping de passage, aménag. (3%)	468,795.25	0.00	17,900.00	17,900.00	450,895.25
B141.40.05	Camping, étude bâtiment sanitaire (20%)	36,927.00	0.00	4,600.00	4,600.00	32,327.00
B141.81	TEDA, étude (10%)	62,126.75	0.00	7,000.00	7,000.00	55,126.75
B141.81.01	Derrière Chez-Menod, étude (10%)	24,120.40	0.00	10,170.60	2,400.00	13,949.80

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2013 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B141.82	Drainages	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B141.99	Compte d'attente	22,241.70	7,953.65	0.00	0.00	30,195.35
	Total OUVRAGES DE GENIE CIVIL	12,193,330.48	834,237.70	757,170.60	749,400.00	12,270,397.58
B143	TERRAINS BATIS					
B143.20.00	Vieux collège, mobilier (10%)	4,715.60	0.00	2,000.00	2,000.00	2,715.60
B143.20.02	Vieux Collège, divers travaux (10%)	7,770.15	0.00	1,500.00	1,500.00	6,270.15
B143.30.01	Collège des Tertres	9,002.60	0.00	9,001.60	9,001.60	1.00
B143.30.02	Salle de gymnastique, réfection (10%)	52,030.15	0.00	6,500.00	6,500.00	45,530.15
B143.40.00	Bâtiment scolaire, Wavre (2%)	318,000.00	0.00	18,000.00	18,000.00	300,000.00
B143.40.01	Bâtiment scolaire Wavre, extension (2%)	422,834.05	0.00	28,300.00	28,300.00	394,534.05
B143.50.01	Collège Billeter, ref. éco. famil. (10%)	32,436.95	0.00	9,600.00	9,600.00	22,836.95
B143.50.02	Collège Billeter, façade et toit. (10%)	41,887.20	0.00	10,300.00	10,300.00	31,587.20
B143.50.03	Collège Billeter, fenêtr., portes (10%)	39,841.00	0.00	8,600.00	8,600.00	31,241.00
B143.50.05	Collège Billeter, divers travaux (10%)	0.00	64,055.35	0.00	0.00	64,055.35
B143.60.00	CSUM, construction (2%)	8,940,353.60	0.00	239,600.00	239,600.00	8,700,753.60
B143.60.03	CSUM, réfection salle de gym. (10%)	87,922.55	0.00	11,400.00	11,400.00	76,522.55
B143.60.04	CSUM, étude extension bâtiment (10%)	39,122.45	0.00	4,000.00	4,000.00	35,122.45
B143.65.00	EP, rénovation, amélioration (11,5%)	63,625.85	0.00	9,400.00	9,400.00	54,225.85
B143.70.00	Camping, réception	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B143.70.01	Camping, bâtiment sanitaire (4.2%)	764,855.70	1,063,062.60	79,800.00	79,800.00	1,748,118.30
B143.90.00	Temple de Cornaux (2%)	42,200.00	0.00	1,600.00	1,600.00	40,600.00
B143.91	Baraque des cadets	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
	Total TERRAINS BATIS	10,866,599.85	1,127,117.95	439,601.60	439,601.60	11,554,116.20

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2013 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B145	FORETS					
B145.00	Forêts communales	33,000.00	0.00	0.00	0.00	33,000.00
	Total FORETS	33,000.00	0.00	0.00	0.00	33,000.00
B146	MOBILIER, MACHINES, VEHICULES					
B146.00.01	Mobilier, CSUM, classe (10%)	54,987.05	0.00	25,000.00	25,000.00	29,987.05
B146.50.00	Camion pompiers	1.00	0.00	1.00	0.00	0.00
B146.50.01	TP - Aeby	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.02	TP - Ravo balayeuse	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.03	TP, Holder Porte-outil	1.00	0.00	1.00	0.00	0.00
B146.50.04	TP, Iseki tracteur tondeuse	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.05	TP - tracteur	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.06	Concierge - Fiat Doblo	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B146.50.07	TP, véhicules divers (15%)	0.00	211,318.15	36,500.00	0.00	174,818.15
	Total MOBILIER, MACHINES, VEHICULES	54,994.05	211,318.15	61,502.00	25,000.00	204,810.20
B149	AUTRES BIENS					
B149.00	Tente pour manifestations (15%)	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
	Total AUTRES BIENS	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
	Total INVESTISSEMENTS	23,147,926.38	2,172,673.80	1,258,274.20	1,214,001.60	24,062,325.98

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2013 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B15	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES					
B154	SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE					
B154.00	Actions BN	18.00	0.00	0.00	0.00	18.00
B154.01	Actions TransN	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.02	Actions SI Théâtre Neuchâtel	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.03	Actions NE Xamax	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.51	Parts serv. suisse aux bibliothèques	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.53	Parts Navigation lacs Neuchâtel et Morat	4,000.00	0.00	0.00	0.00	4,000.00
B154.54	Parts fonds médecine du travail	1.00	0.00	0.00	0.00	1.00
B154.55	Parts CECS	5,000.00	0.00	5,000.00	0.00	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	SOCIETES D'ECONOMIE MIXTE	9,023.00	0.00	5,000.00	0.00	4,023.00
B155	INSTITUTIONS PRIVEES					
B155.00	Fondation les Indiennes	6,885,000.00	42,493.15	282,493.15	0.00	6,645,000.00
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	INSTITUTIONS PRIVEES	6,885,000.00	42,493.15	282,493.15	0.00	6,645,000.00
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	PRETS ET PARTICIPATIONS PERMANENTES	6,894,023.00	42,493.15	287,493.15	0.00	6,649,023.00

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2013 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B18	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX					
B180	FINANCEMENTS SPECIAUX					
B180.01	Avance, EU	0.00	8,566.15	0.00	0.00	8,566.15
B180.02	Avance déchets logements	45,877.77	0.00	45,877.77	0.00	0.00
B180.03	Avance déchets entreprises	80,010.92	0.00	5,725.44	0.00	74,285.48
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	FINANCEMENTS SPECIAUX	125,888.69	8,566.15	51,603.21	0.00	82,851.63
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	125,888.69	8,566.15	51,603.21	0.00	82,851.63
B19	DECOUVERT					
B190	BILAN D'OUVERTURE					
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	BILAN D'OUVERTURE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
Total	DECOUVERT	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
		-----	-----	-----	-----	-----
TOTAL	A C T I F	51,925,909.72	71,198,625.25	67,961,155.03	1,238,701.60	55,163,379.94
		=====	=====	=====	=====	=====

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2013 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B208	COMPTE DE LIAISON					
	Total COMPTE DE LIAISON	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
B209	TVA DUE					
B209.00	TVA due, eau	135.00	18,809.05	18,674.05	0.00	0.00
B209.10	TVA due, EU	0.00	113,216.95	113,216.95	0.00	0.00
B209.20	TVA due, déchets	9.00	42,440.93	42,431.93	0.00	0.00
B209.30	TVA due, camping	133.65	21,263.25	21,129.60	0.00	0.00
B209.40	TVA due, électricité-gaz	4,676.65	63,546.00	58,869.35	0.00	0.00
B209.50	TVA due, parking	0.00	10,053.30	10,053.30	0.00	0.00
	Total TVA DUE	4,954.30	269,329.48	264,375.18	0.00	0.00
	Total ENGAGEMENTS COURANTS	958,867.35	12,109,733.36	11,892,990.06	0.00	742,124.05
B21	DETTES A COURT TERME					
B211	COLLECTIVITES PUBLIQUES					
B211.00	Emprunts à court terme	1,000,000.00	2,000,000.00	3,000,000.00	0.00	2,000,000.00
	Total COLLECTIVITES PUBLIQUES	1,000,000.00	2,000,000.00	3,000,000.00	0.00	2,000,000.00
	Total DETTES A COURT TERME	1,000,000.00	2,000,000.00	3,000,000.00	0.00	2,000,000.00

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2013 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B22	DETTES A MOYEN ET LONG TERMES					
B221	EMPRUNTS FONDES SUR RECONNAIS. DETTES					
B221.04	2003/2013 PostFinance	2,000,000.00	2,000,000.00	0.00	0.00	0.00
B221.05	2003/2013 Vaudoise Vie	1,000,000.00	1,000,000.00	0.00	0.00	0.00
B221.07	2004/2014 Kommunalkredit Wien	1,520,000.00	60,000.00	0.00	0.00	1,460,000.00
B221.08	2004/2014 Kommunalkredit Wien	4,000,000.00	0.00	0.00	0.00	4,000,000.00
B221.09	2004/2014 UBS	880,000.00	15,000.00	0.00	0.00	865,000.00
B221.10	2005/2015 SUVA	800,000.00	0.00	0.00	0.00	800,000.00
B221.11	2006/2016 SUVA	1,400,000.00	0.00	0.00	0.00	1,400,000.00
B221.13	2007/2017 SUVA	2,250,000.00	0.00	0.00	0.00	2,250,000.00
B221.14	2008/2018 Kommunalkredit Wien	5,640,000.00	0.00	0.00	0.00	5,640,000.00
B221.23	2005/2015 UBS	2,092,550.00	155,800.00	0.00	0.00	1,936,750.00
B221.25	2011/2021 BCGE	2,300,000.00	0.00	0.00	0.00	2,300,000.00
B221.26	2011/2026 BCGE	6,500,000.00	0.00	0.00	0.00	6,500,000.00
B221.27	2012/2022 BCGE	3,200,000.00	0.00	0.00	0.00	3,200,000.00
B221.28	2012/2020 SUVA	2,000,000.00	0.00	0.00	0.00	2,000,000.00
B221.29	2012/2022 PostFinance	3,000,000.00	0.00	0.00	0.00	3,000,000.00
B221.30	2013/2023 SUVA	0.00	0.00	3,000,000.00	0.00	3,000,000.00
B221.31	2013/2021 PostFinance	0.00	0.00	2,000,000.00	0.00	2,000,000.00
	Total EMPRUNTS FONDES SUR RECONNAIS. DETTES	38,582,550.00	3,230,800.00	5,000,000.00	0.00	40,351,750.00
	Total DETTES A MOYEN ET LONG TERMES	38,582,550.00	3,230,800.00	5,000,000.00	0.00	40,351,750.00

No compte	Libellé	Solde au 1.1.	----- Comptes 2013 -----		dont amortissement	Solde 31.12
			Débit	Crédit		
B23	ENGAGEMENTS ENVERS ENTITES PARTICUL.					
B231	CAISSES DE PENSIONS					
B231.01	Provision RFV Prévoyance.ne	0.00	0.00	1,538,957.20	0.00	1,538,957.20-
B231.02	Provision CUA Prévoyance.ne	0.00	0.00	342,072.55	0.00	342,072.55-
	Total CAISSES DE PENSIONS	0.00	0.00	1,881,029.75	0.00	1,881,029.75-
B233	FONDS ET FONDATION					
B233.00	Fonds Perrier	9,000.00	0.00	0.00	0.00	9,000.00-
	Total FONDS ET FONDATION	9,000.00	0.00	0.00	0.00	9,000.00-
	Total ENGAGEMENTS ENVERS ENTITES PARTICUL.	9,000.00	0.00	1,881,029.75	0.00	1,890,029.75-
B25	PASSIFS TRANSITOIRES					
B251	LOYERS ET REDEV. DROITS SUPERFICIE					
	Total LOYERS ET REDEV. DROITS SUPERFICIE	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 6

Annexes

Liste des annexes

- 1) Compte administratif
- 2) Compte de fonctionnement / classification par dicastère
- 3) Compte de fonctionnement / classification par nature
- 4) Compte de fonctionnement / classification par tâche
- 5) Evolution des impôts par genre
- 6) Evolution de la dette
- 7) Site de La Tène
- 8) Indicateurs financiers harmonisés
- 9) Imputations internes des intérêts (940.490.00)
- 10) Tableau de répartition des énergies et eau
- 11) Variations de plus de 15% entre le crédit budgétaire et la dépense effective
- 12) Amortissements 2013
- 13) Centre Intersports (CIS)

Compte administratif

Compte de fonctionnement

Ce compte enregistre l'ensemble des charges et des revenus courants. Les charges comprennent principalement les traitements du personnel communal et des enseignants, ainsi que les participations à des financements intercommunaux et cantonaux. Les revenus proviennent pour la moitié du produit de l'impôt.

Les comptes 2013 bouclent sur un excédent de charges de 2.687 millions de francs (contre un excédent de charges de 1.321 million de francs au budget, soit une péjoration de 1.366 million de francs). Cette aggravation est essentiellement à situer dans la participation à l'assainissement de prévoyance.ne (029 ; 1.881 million de francs), sans qui le déficit 2013 aurait été limité à environ 800'000 francs. Pour mémoire, les comptes 2012 avaient bouclé sur un excédent de charges 0.178 million de francs.

Compte d'investissement

Ce compte regroupe les dépenses et les recettes pour la construction ou l'amélioration des infrastructures publiques et l'acquisition d'équipements.

L'investissement net 2013 (2.145 millions de francs) équivaut quasiment à celui de la période 2009-2012 (2.240 millions de francs), même s'il reste à qualifier de peu important selon le ratio de la quotité d'investissement (Cf. cahier 6 annexe 8). La baisse par rapport aux prévisions budgétaires 2013 est notamment expliquée par le report à 2014 du début des travaux concernant la rue de la Gare et des rues adjacentes, ainsi que par le retard pris dans le chantier d'interconnexion des réseaux de distribution de l'eau potable.

Financement

Cette rubrique permet de comparer l'investissement net par rapport aux amortissements et au résultat du compte de fonctionnement.

Les comptes 2013 présentent une insuffisance de financement de 3.527 millions de francs, ce qui signifie qu'il a été nécessaire de recourir à l'emprunt pour financer l'investissement et une partie du ménage communal courant. Dans les faits toutefois, l'augmentation de l'endettement à long terme a été limitée à +1.769 million de francs (soit environ un montant équivalent à l'investissement sur le bâtiment sanitaire du camping), le solde ayant été financé par des emprunts à court terme (Cf. le commentaire du tableau Evolution de la dette).

Variation de la fortune nette

Ce chapitre comprend les opérations de clôture de l'exercice. Conformément à l'article 43 du règlement sur les finances et la comptabilité des communes, du 18 mai 1992 (RFC), l'excédent de charges du compte de fonctionnement est viré en diminution de la fortune nette.

Au 31 décembre 2013, la fortune nette ne s'élève plus qu'à 2.935 millions de francs, soit bien en-deçà de la recommandation visant à ce qu'elle s'élève à au moins une rentrée annuelle d'impôt.

Compte administratif (en francs)

	B2013		C2013		C2012	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
Compte de fonctionnement						
Total des charges (y.c. amort.)	28'268'500.00		30'162'614.19		29'280'359.57	
Total des revenus		26'947'500.00		27'475'694.07		29'102'573.41
Excédent de charges		1'321'000.00		2'686'920.12		177'786.16
Excédent de revenus						
Compte des investissements						
Total des dépenses	7'670'000.00		2'188'840.55		1'011'423.40	
Total des recettes		1'000'000.00		44'270.60		256.00
Investissements nets / augmentation		6'670'000.00		2'144'569.95		1'011'167.40
Investissements nets / diminution						
Financement						
Investissements nets / augm. ou dimin.	6'670'000.00		2'144'569.95		1'011'167.40	
Amortissements*		1'216'500.00		1'305'215.90		1'283'049.00
Compte de fonctionnement :						
- excédent de charges	1'321'000.00		2'686'920.12		177'786.16	
- excédent de revenus						
Excédent de financement		6'774'500.00		3'526'274.17	94'095.44	
Insuffisance de financement						
Variation de la fortune nette						
Excédent de financement						94'095.44
Insuffisance de financement	6'774'500.00		3'526'274.17			
Report au bilan / dépenses		7'670'000.00		2'188'840.55	1'283'305.00	1'011'423.40
Report au bilan / recettes	2'216'500.00		1'349'486.50			
Diminution de la fortune nette		1'321'000.00		2'686'920.12		177'786.16
Accroissement de la fortune nette						

* Les amortissements se composent de 1'280'515.90 francs pour le patrimoine administratif et de 24'700 francs pour le patrimoine financier.

Compte de fonctionnement

Classification par dicastère

Les principales variations de la charge nette des différents dicastères entre les comptes 2012 et 2013 sont ainsi résumées :

• Administration	+124.451%	/	+1'833'314 francs	Participation à l'assainissement de prévoyance.ne (029)
• Sécurité publique	+46.683%	/	+135'629 francs	Hausse des coûts des prestations de la Police neuchâteloise (113), du SIS Feu (140), et suppression du prélèvement à la réserve PCi (160)
• Enseignement et formation	+5.336%	/	+270'274 francs	Hausse du coût de l'enseignement depuis la création de l'EORÉN (201)
• Culture, sports, loisirs	+10.593%	/	+98'095 francs	Versement d'une subvention extraordinaire au GASL (309)
• Santé	-0.224%	/	-316 francs	Stabilité du dicastère n'appelant aucun commentaire particulier
• Prévoyance sociale	+13.544%	/	+329'800 francs	Augmentation des parts aux institutions pour mineurs handicapés (541), à l'action sociale (581) et aux allocations familiales (589), ainsi qu'alimentation d'un fonds de réserve pour le passage à MCH2 (581), partiellement compensée par la diminution de la part aux mesures d'intégration professionnelle (582)
• Trafic	-6.397%	/	-103'256 francs	Diminution du coût de la voirie (620) par la réduction des entretiens de routes, la diminution des coûts de signalisation et l'encaissement d'indemnités de l'assurance
• Protection et amén. de l'env.	-25.916%	/	-121'909 francs	Retour à la normale concernant l'entretien du cimetière de Saint-Blaise (740), perception d'émoluments importants suite à la sanction de grands chantiers et réduction des imputations internes COMUL (791)
• Economie publique*	+4.627%	/	+30'774 francs	Progression du produit de la redevance électrique (860) et de la ristourne Viteos (861), conjuguée avec une baisse du coût d'exploitation des forêts (812)
• Finances et impôts*	-0.849%	/	+98'277 francs	Progression des produits de l'impôt (900) et du patrimoine financier (942), réduite par la hausse de la participation à la péréquation financière intercommunale

* Dicastères bénéficiaires (recettes supérieures aux charges)

Compte de fonctionnement
classification par dicastère
(en francs)

	C2012			C2013			Variations entre C2012 et C2013					
	Charges	Revenus	Charges nettes	Charges	Revenus	Charges nettes	Charges		Revenus		Charges nettes	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	%	Fr.	%	Fr.	%
Administration	1'994'778	521'654	1'473'124	3'819'389	512'951	3'306'438	+1'824'611	+91.469	-8'703	-1.668	+1'833'314	+124.451
Sécurité publique	524'797	234'265	290'532	623'506	197'345	426'161	+98'709	+18.809	-36'920	-15.760	+135'629	+46.683
Enseignement et formation	8'525'660	3'460'640	5'065'020	7'813'482	2'478'189	5'335'294	-712'178	-8.353	-982'451	-28.389	+270'274	+5.336
Culture, loisirs et sports	1'750'310	824'313	925'997	1'870'548	846'456	1'024'092	+120'238	+6.870	+22'143	+2.686	+98'095	+10.593
Santé	141'807	469	141'338	141'348	327	141'022	-459	-0.323	-142	-30.352	-316	-0.224
Prévoyance sociale	2'577'509	142'405	2'435'104	2'901'123	136'219	2'764'904	+323'614	+12.555	-6'186	-4.344	+329'800	+13.544
Trafic	2'090'169	475'932	1'614'237	1'955'695	444'714	1'510'981	-134'474	-6.434	-31'218	-6.559	-103'256	-6.397
Protection et aménag. envir.	4'261'422	3'791'024	470'398	3'963'459	3'614'970	348'489	-297'963	-6.992	-176'054	-4.644	-121'909	-25.916
Economie publique	104'551	769'643	-665'092	84'882	780'748	-695'866	-19'669	-18.813	+11'105	+1.443	-30'774	+4.627
Finances et impôts	7'309'356	18'882'228	-11'572'872	6'989'181	18'463'776	-11'474'595	-320'175	-4.380	-418'452	-2.216	+98'277	-0.849
Total	29'280'359	29'102'573		30'162'614	27'475'694		-882'255		-1'626'879		-2'509'134	
Excédent de charges		177'786			2'686'920							
Excédent de revenus												

Compte de fonctionnement

Classification par nature

Cette classification présente l'évolution des charges et des revenus selon leur affectation.

Parmi les charges sous le contrôle direct du Conseil communal, celles des **autorités** et du **personnel** sont en forte diminution par rapport aux comptes 2012 (-49.571% ou -3'282'720 francs), principalement en raison du transfert de la masse salariale des enseignants, depuis la création de l'OERÉN. Les **biens, services et marchandises** sont en diminution (-16.404% ou -574'763 francs) notamment en raison de la diminution des travaux d'entretien des **routes communales, de l'entretien de l'éclairage public, de la signalisation** (620), de l'entretien des bâtiments (942).

Les **intérêts passifs** diminuent (-8.310% ou -96'893 francs), ainsi que les **amortissements** (-6.299% ou -92'786 francs), signe d'une faible activité d'investissement et de condition d'emprunt favorable.

Les **dédommagements aux collectivités publiques** sont en hausse (+66,988% ou +2'930'269 francs) essentiellement dus à la création de l'EORÉN (Cf. autorités et personnel), des participations au SIS Feu et au SSREDL (140.352.00, 581.352.00).

Les **subventions accordées** sont en faible hausse (+1'175% ou +103'076 francs) en raison de la péréquation financière intercommunale (922.361.00 ; +332'366 francs toujours par rapport aux comptes 2012), et en tenant compte de la diminution de la progression des **participations aux mesures d'intégration professionnelle** (582.361.00 ; -132'591 francs par rapport aux comptes 2012).

Les **attributions aux financements spéciaux** progressent (+2'054.730% ou +2'194'431 francs) principalement en raison de la participation à l'assainissement de prévoyance.ne (029).

Au plan des revenus, il est à relever que le produit des **impôts** est en légère baisse (-0.304% ou -39'949 francs), du fait de la diminution du fonds de répartition PM (900.462.00 ; -287'202 francs) et des PP (900.400.00 ; -141'776 francs) mais compensé par une amélioration de l'impôt sur la fortune (900.400.01 ; +42'331 francs), de l'impôt à la source (900.400.04 ; +73'650 francs), de l'impôt frontaliers (900.400.05 ; +45'322 francs) et de la diminution des remises et non valeurs débiteurs (900.330.00 ; -49'257 francs), conséquemment, une forte diminution des **subventions acquises** (-28.864% ou -1'484'377 francs) principalement due à la création de l'EORÉN qui fait que nous ne touchons plus les subventions cantonales sur les traitements (200.461.00, 210.461.00 ; 1'188'399 francs en 2012).

Si les **revenus des biens** sont stables (-5.310% ou -107'782 francs), la baisse des **taxes et émoluments** (-4.530% ou -161'620 francs) est expliquée par la création de l'EORÉN, absence d'encaissement de la part employé aux charges sociales (200.43X.XX, 210.43X.xx ; soit 340'400 francs par rapport à 2012) compensée partiellement par des remboursements de tiers (351.436.00 ; 33'146 francs) et l'encaissement des taxes déchets logements (720.434.01 ; 72'537 francs).

Les **prélèvements aux réserves** (-24.834% ou -76'834 francs) sont liés aux résultats déficitaires des eaux usées (710).

Compte de fonctionnement
classification par nature
(en francs)

	C2012		C2013		Variation entre C2012 et C2013			
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges		Revenus	
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	%	Fr.	%
Autorités et personnel	6'515'345		3'285'625		-3'229'720	-49.571		
Biens, services et march.	3'503'887		2'929'124		-574'763	-16.404		
Intérêts passifs	1'165'939		1'069'046		-96'893	-8.310		
Amortissements	1'473'047		1'380'261		-92'786	-6.299		
Parts contrib. sans affect.	100		101		+1	+0.500		
Dédommag. aux collectivités	4'374'302		7'304'571		+2'930'269	+66.988		
Subventions accordées	8'774'267		8'877'343		+103'076	+1.175		
Subventions redistribuées	484'838		422'125		-62'713	-12.935		
Attributions financ. spéciaux	106'799		2'301'230		+2'194'431	+2'054.730		
Imputations internes	2'881'835		2'593'188		-288'647	-10.016		
Impôts		13'142'678		13'102'729			-39'949	-0.304
Patentes et concessions		723'841		736'207			+12'366	+1.708
Revenus des biens		2'029'872		2'137'653			+107'782	+5.310
Taxes et émoluments		3'567'849		3'406'229			-161'620	-4.530
Parts recettes cant. et féd.		119'423		120'371			+948	+0.794
Dédommag. de collectivités		693'055		1'059'217			+366'162	+52.833
Subventions acquises		5'142'686		3'658'309			-1'484'377	-28.864
Subventions redistribuées		484'838		422'125			-62'712	-12.935
Prélèvements aux réserves		316'499		239'665			-76'834	-24.276
Imputations internes		2'881'835		2'593'188			-288'647	-10.016
Total	29'280'359	29'102'573	30'162'614	27'475'694	882'255		-1'626'879	
Excédent de charges		177'786		2'686'920				
Excédent de revenus								

Compte de fonctionnement

Classification par tâche

L'analyse des comptes par tâche permet de comparer les coûts nets des secteurs. Ce tableau offre une comparaison plus fine que l'analyse par dicastère, laquelle regroupe plusieurs tâches. Par secteur, la comparaison des comptes 2012 et 2013 permet les commentaires suivants :

- D'une manière générale, les comptes 2013 s'inscrivent dans la continuité des comptes 2012, à savoir qu'hormis la participation à l'assainissement de prévoyance.ne (029), aucun grand bouleversement n'est venu perturber ou modifier le ménage communal.
- La diminution du **Conseil communal** (012) est due à la maîtrise des vacations alors que la hausse de l'**administration** (020) provient essentiellement de la participation à l'assainissement de prévoyance.ne (029).

Les coûts des **premiers secours Neuchâtel** (140.352.00, SIS Feu) augmentent, de même que ceux de l'**école obligatoire** (201), par contre les coûts du **SFBL** sont en diminution (140.352.01).

L'augmentation des coûts de l'**Espace Perrier** (303) est due à l'achat de matériel (sono), des imputations internes d'intérêts, d'une légère baisse des encaissements des locations, ceci malgré une amélioration due à la modification du mode de comptabilisation des locations des sociétés locales et ne correspond pas à une hausse du chiffre d'affaires. Une forte augmentation des **autres tâches culturelles** est due au versement d'une subvention extraordinaire au GASL (309). Le **site de La Tène** (351/352) est quant à lui stable même si nous enregistrons le premier amortissement du bâtiment sanitaire.

En matière de santé, le service médical (46) diminue du fait que l'on privilégie l'intervention de l'infirmière scolaire plutôt que le médecin, alors que dans le domaine social il est enregistré une hausse des coûts des **institutions pour mineurs handicapés** (541) et de l'**action sociale** (58), à relever une diminution des charges de la **participation aux mesures d'intégration professionnelle** (582) et de la **part aux allocations familiales** (589).

Les **routes communales** (620) diminuent en raison de travaux moindre d'entretien, alors le **trafic régional** (650) est stable.

L'**électricité et le gaz** (86) sont en légère progression alors que la part à la **péréquation** (922) augmente.

A noter également que le poids de l'**intérêt de la dette** (940.322) continue de diminuer.

Compte de fonctionnement

classification par tâche
(en francs)

		B2013	C2013	C2012			B2013	C2013	C2012
011	Conseil général	26'500	36'827	35'868		Report	9'263'500	10'733'864	8'385'650
012	Conseil communal	186'500	179'971	193'508	58	Action sociale	2'268'500	2'171'072	1'882'763
020	Administration	1'219'000	1'208'610	1'243'748	620	Routes communales	890'500	836'385	937'731
029	Administration générale	0	1'881'030	0	621	Parkings	-111'000	-67'527	-56'976
101	Contrôle des habitants	20'500	20'906	22'694	65	Trafic régional	797'500	742'123	733'482
113	Police locale	96'000	60'376	28'518	700	Eau*	(+3'500)	(-78'902)	(-24'064)
140	Police du feu	84'500	77'508	80'516	710	Epuration*	(+242'500)	(+239'665)	(+133'695)
140.352	Premiers secours Ntel	221'000	197'277	158'845	711	Eaux claires	(+383'500)	(+332'868)	(+346'169)
160	Protection civile	73'000	70'094	-41	720	Déchets urbains	161'500	137'266	135'765
201	Ecole Obligatoire	5'419'500	5'323'151	5'048'096	722	Autres déchets*	(-4'000)	(-5'725)	(59'151)
212	CSUM	(589'000)	(661'041)	(737'566)	74/75	Cimetière	46'500	44'802	68'862
215	Service de conciergerie	(481'000)	(492'145)	(481'240)	790	Aménag. du territoire	132'000	146'550	235'339
214/231/239	Ecoles sup., formation	12'500	12'143	16'924	791	Agglomération	27'500	19'872	30'433
300	Bibliothèque-médiathèque	111'000	111'911	110'794	80/81	Agriculture, forêt	41'000	24'008	40'941
302	Théâtre régional	124'500	121'876	117'481	83	Tourisme	17'500	15'994	16'897
303	Espace Perrier	183'000	189'725	172'928	86	Electricité & gaz	-730'000	-735'867	-722'931
309	Autres subv. culture	54'000	167'175	83'172	900.400.00/06	Impôts PP	-9'020'000	-9'414'416	-9'324'715
330	Parcs publ. et jeux	187'500	185'267	197'087	900.401/402	Impôts PM	-7'335'000	-3'640'616	-3'770'206
340	Sports	133'500	129'417	120'186	900.462.00	Fonds de répartition PM	0	-3'575'614	-3'862'816
343	Ports*	(-5'500)	(-55'529)	(-47'835)	autres 90	Divers impôts & taxes	143'000	92'882	124'574
350	Espace Troglo	187'000	186'691	189'404	922	Péréquation	5'005'000	5'373'180	5'040'814
351/352	Site de La Tène	-62'000	-85'117	-83'211	930/932/933	Autres parts aux taxes	-28'500	-27'190	-27'618
390	Cultes	11'000	17'148	18'157	940.3	Intérêt de la dette	(986'000)	(1'031'880)	(1'117'282)
44/46	Santé	32'500	21'916	18'531	940.4	Autres intérêts	6'500	2'035	2'867
49	Ambulance	144'000	119'106	122'806	942/943	Loyers nets	-320'000	-284'855	-142'337
540	Structures d'accueil	798'500	500'858	489'641	950	Contrib. extraordinaire	0	0	386'565
541	Instit. mineurs handicapés	65'000	92'973	62'700					
A reporter		9'263'500	10'733'864	8'385'650	Excédent de charges		1'256'000	2'593'947	115'085
					Excédent de revenus				

* Le montant indique le prélèvement (+) ou l'attribution (-) à la réserve.

Evolution des impôts par genre

L'évolution du produit des impôts communaux dépend notamment de la variation du coefficient fiscal communal (70 points en 2008 à Thielle-Wavre ; 52 points en 2008 à Marin-Epagnier ; 52 points de 2009 à 2013 à La Tène), d'une éventuelle bascule d'impôt entre l'Etat et les communes (comme celle de +30/-30 points de 2004 à 2005, et celle de +7/-7 de 2013 à 2014), ou encore de l'arrivée ou du départ de contribuables personnes physiques (PP) ou personnes morales (PM).

Le produit de l'impôt 2013 se partage entre **les personnes physiques** ou PP (9.414 millions de francs ou 56.61% du produit total de l'impôt 2013, contre 9.325 millions de francs ou 54.30% en 2012, 9.158 millions ou 55.88% en 2011, 9.412 millions ou 69.9% en 2010, et 9.025 millions ou 65.12% en 2009) et **les personnes morales** ou PM (7.216 millions de francs ou 43.39% du produit total de l'impôt 2013, contre 7.849 millions de francs ou 45.70% en 2012, contre 7.232 millions ou 44.12% en 2011, 4.053 millions ou 30.1% en 2010, et 4.835 millions ou 34.88% en 2009).

En 2013, le produit de l'impôt sur le revenu des PP (900.400.00, 7.829 millions de francs) a dépassé l'objectif du budget (+179'289.65 francs), ce qui est réjouissant. L'imposition de la fortune des PP (900.400.01, 0.677 million de francs) a pour sa part été conforme à la prévision budgétaire (+2'233.05 francs).

La valeur d'un point d'impôt s'élève à 157'350.74 francs, contre 164'339.23 en 2012, 161'996.40 en 2011, 160'797 en 2010 et 153'862 en 2009). Cette diminution entre 2013 et 2012 est à rechercher dans l'introduction de la déductibilité des frais de garde et la variation du revenu total imposable suite aux arrivées et départs de contribuables.

Le produit de l'impôt ordinaire 2013 provenant des **personnes morales** ou PM est à appréhender par trois comptes différents, celui de l'impôt sur le bénéfice des PM (900.401.00), celui de l'impôt sur le capital des PM (900.401.01) et celui du fonds de répartition des PM (900.462.00). Alors que l'addition des recettes de ces trois comptes indique que l'objectif budgétaire est légèrement dépassé (+0.055 million de francs ou +0.8%), leur analyse individuelle permet de constater que la reprise de l'impôt sur le capital PM a permis de compenser le tassement du fonds de répartition, ceci suite à la communication du décompte définitif 2011 et du décompte intermédiaire 2012.

L'impôt foncier (900.402.00), qui est prélevé uniquement sur les immeubles ou parts d'immeubles de placement des institutions de prévoyance et des personnes morales, ainsi que sur ceux qui ne servent pas directement à la réalisation du but de l'Etat, d'autres communes, des syndicats intercommunaux ou des établissements qui en dépendent (les propriétaires privés sont exonérés), a généré un produit de 0.432 million de francs (soit l'équivalent d'environ 2.75 points d'impôt). A noter que la régularisation sur les comptes 2012 de la situation fiscale d'un contribuable avait généré une recette extraordinaire et unique de l'ordre de 0.310 million de francs.

Evolution des impôts par genre (en francs)

Genre	B2014	C2013	C2012
Impôt revenu PP	8'653'000	7'829'290	7'971'065
Impôt fortune PP	766'000	677'223	634'893
Prestations en capital PP	184'000	217'968	189'444
Récupérations PP	75'000	104'181	71'218
Impôt à la source PP	277'000	280'152	206'502
Impôt frontaliers PP	299'000	295'375	250'053
Impôt sur gains de loterie	0	10'227	1'540
Impôt bénéfice PM	1'500'000	2'761'483	2'170'806
Impôt capital PM	162'000	618'429	1'106'192
Récupérations PM	100'000	-171'344	108'058
Fonds de répartition PM	1'933'000	3'575'614	3'862'816
Impôt foncier PM	400'000	432'049	601'265
	14'349'000	16'630'646	17'173'853

Regroupement	B2014	C2013	C2012
Impôts PP	10'254'000	9'414'416	9'324'715
Impôts PM	4'095'000	7'216'230	7'849'138
	14'349'000	16'630'646	17'173'853

Evolution de la dette

Au boucllement des comptes 2013, la dette communale s'élève à 40.352 millions de francs, en augmentation de +1.769 million de francs ou +4.58% par rapport à l'ouverture du bilan initial au 1^{er} janvier 2013, et son taux d'intérêt moyen est de 2.44% (contre 2.61% en 2012, 3.001% en 2011 et 3.066% en 2010).

Cette augmentation est expliquée par le financement des investissements 2013, soit la reconstruction du bâtiment sanitaire du camping et l'interconnexion des réseaux d'eau.

Deux emprunts sont arrivés à échéance, soit l'emprunt 2003/2013 PostFinance (3.05% avec un solde à l'échéance de 2 millions de francs) et l'emprunt 2003/2013 Vaudoise (2.95% avec un solde à l'échéance d'un million de francs), alors que deux nouveaux emprunts ont été conclus, à savoir l'emprunt 2013/2023 SUVA (1.63% d'un montant de 3 millions de francs) et l'emprunt 2013/2021 PostFinance (1.34% d'un montant de 2 millions de francs).

La dette au boucllement d'exercice comprend le solde du prêt à la Fondation des Indiennes (B155.00, 6.645 millions de francs) alors que l'EORÉN supporte une part de l'intérêt des emprunts conclus notamment pour financer les investissements réalisés à son profit au Collège Billeter et à la CSUM (une refacturation a lieu sur un montant de 6.561 millions de francs). A noter toutefois qu'avec l'acceptation de principe du service des communes, la Fondation des Indiennes a remboursé son prêt avec effet au 31 mars 2014, ce qui permettra de rembourser sans refinancement l'emprunt 2004/2014 KK Wien (3.40% avec un solde à l'échéance de 4 millions de francs) au cours du mois de juillet 2014.

Il convient enfin de rappeler que les termes des emprunts sont répartis de manière à limiter les risques liés à l'évolution des taux du marché et donc du poids de la dette.

Evolution de la dette

(en milliers de francs)

B221.	Libellés	Taux	Dettes au 01.01.2013	Amort. 2013	Dettes au 31.12.2013	Amort. 2014	Dettes au 31.12.2014
04	2003/13 PostFinance	3.05%	2'000	-2'000			
05	2003/13 Vaudoise	2.95%	1'000	-1'000			
07	2004/14 KK Wien	3.12%	1'520	-60	1'460	-1'460	
08	2004/14 KK Wien	3.40%	4'000		4'000	-4'000	
09	2004/14 UBS	3.00%	880	-15	865	-865	
10	2005/15 SUVA*	2.63%	800		800		800
11	2006/16 SUVA*	2.95%	1'400		1'400		1'400
13	2007/17 SUVA*	3.09%	2'250		2'250		2'250
14	2008/18 KK Wien	3.00%	5'640		5'640		5'640
23	2005/15 UBS	2.90%	2'093	-155.80	1'936.75	-155.80	1'780.95
25	2011/21 BCGE	2.69%	2'300		2'300		2'300
26	2011/26 BCGE	2.46%	6'500		6'500		6'500
27	2012/22 BCGE	1.70%	3'200		3'200		3'200
28	2012/20 SUVA	1.17%	2'000		2'000		2'000
29	2012/22 PostFinance	1.51%	3'000		3'000		3'000
30	2013/23 SUVA	1.63%		3'000	3'000		3'000
31	2013/21 PostFinance	1.34%		2'000	2'000		2'000
32	2014/??	??				5'000	5'000
33	2014/??	??				6'000	6'000
	Amortissements ordinaires			-230.8		-230.8	
	Remboursement			-3'000		-6'250	
	Refinancement			5'000		11'000	
			38'582.55		40'351.75		44'870.95

* Amortissements facultatifs

Site de La Tène

En sus de générer un certain excédent de recettes, le camping de La Tène (poste 351) supporte les charges d'entretien du site touristique (camping, zones engazonnées des chalets, du restaurant, des parkings et de la baie – algues). Sans le camping, l'entretien incomberait au service de voirie, en présentant une charge importante en personnel.

Si les excédents de recettes 2011, 2012 et 2013 représentent un apport moyen d'environ 160'000 francs/an dans la caisse communale (soit près d'un point d'impôt), il convient de rappeler que la diminution 2012 du produit des locations des résidents provenait d'un abattement commercial de 1/6 (soit 40'415.55 francs) en raison de la fermeture anticipée pour cause de travaux. Par ailleurs, en 2013, le premier amortissement du nouveau bâtiment sanitaire a été compensé par l'allégement des charges salariales nettes suite au remaniement de postes opéré dans l'équipe du camping.

A noter que les recettes de l'exercice 2014 seront impactées par la hausse du tarif résident, telle que décidée par le Conseil général lors de sa séance du 24 octobre 2013 (passage de 15 à 22 francs/m²).

Par ailleurs, la recette du camping de passage est restée stable depuis 2012 et il s'agit de s'interroger sur les mesures à prendre pour dynamiser cette recette qui procure un rendement au m² plus intéressant que celui du camping résident.

Site de La Tène

(en francs)

Recettes	B2014*	C2013	C2012	C2011
Location parcelles de camping	415'000.00	271'665.55	242'975.80	283'391.35
Camping de passage	100'000.00	95'592.14	95'314.35	94'587.30
Location emplacement véhicules	8'000.00	8'024.05	8'538.00	8'297.00
Ordures et eau	1'500.00	1'832.10	3'205.80	6'379.00
Taxe déchets à forfait	9'000.00	4'872.90	8'713.05	12'288.60
Electricité et remboursement de tiers	500.00	33'689.65	4'894.25	1'448.30
Chalets	104'000.00	104'041.08	104'041.08	104'041.08
Locations Octogone	5'000.00	2'167.65	0.00	0.00
Loyers port Tène	67'000.00	68'673.41	66'750.66	64'558.50
Loyers places de bateaux	6'500.00	6'380.00	6'490.00	6'490.00
Location supports planches à voile	4'000.00	561.00	137.50	1'692.00
	720'500.00	597'499.53	541'060.49	583'173.13

Charges	B2014	C2013	C2012	C2011
Camping, charges de personnel	283'000.00	249'891.95	298'796.20	310'360.80
Imputations, charges de personnel	-65'000.00	-51'619.05	-63'521.05	-48'545.10
Surveillance du camping	11'000.00	11'356.20	11'656.35	10'119.20
Camping, charges diverses	86'000.00	82'093.83	79'156.22	85'223.95
Enlèvement algues et déchets	16'000.00	11'610.40	15'689.25	23'578.90
Imputations, intérêts, trait. admin.	32'000.00	31'135.25	20'244.80	9'569.00
Amortissements ordinaires	105'500.00	102'300.00	22'450.00	22'450.00
	468'500.00	436'768.58	384'471.77	412'756.75

Excédent de recettes	252'000.00	160'730.95	156'588.72	170'416.38
----------------------	------------	------------	------------	------------

* B2014 avec prise en considération de l'adaptation du tarif des résidents

Indicateurs financiers harmonisés (selon la Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales)

L'intégration des exercices des communes de Thielle-Wavre et de Marin-Epagnier permet des comparaisons avec les comptes de La Tène.

Degré d'autofinancement : il s'agit de l'autofinancement (amortissements du patrimoine administratif + résultat d'exercice) en % de l'investissement net ; il indique la part des nouveaux investissements autofinancés sans devoir recourir à l'emprunt ; comme cet indicateur est très dépendant des investissements effectués, il doit être observé sur plusieurs années pour avoir un sens.

Valeurs indicatives : > 100% autofinancement idéal 70% – 100% bon à acceptable < 70% problématique

La valeur 2013 est inférieure à 0 en raison de l'importance de l'excédent de charges.

Capacité d'autofinancement : il s'agit de l'autofinancement en % des revenus du compte de fonctionnement ; elle indique la part des recettes structurelles de fonctionnement disponibles pour financer directement des investissements.

Valeurs indicatives : > 20% capacité bonne 10% – 20% moyenne < 10% faible

La valeur 2013 reste faible (-6.0%).

Quotité de la charge financière : il s'agit de la charge financière (intérêts passifs + amortissements ordinaires du patrimoine administratif moins les revenus des biens + les charges des bâtiments du patrimoine financier) en % des revenus du compte de fonctionnement ; elle indique quelle part des revenus est nécessaire pour couvrir les charges financières de la commune.

Valeurs indicatives : < 5% charge faible 5% – 15% supportable 15% – 25% élevée à très élevée > 25% à peine supportable

La valeur 2013 indique une charge financière faible (1.8%).

Quotité des intérêts : il s'agit des intérêts nets (intérêts passifs moins les revenus des biens + les charges des bâtiments du patrimoine financier) en % des revenus du compte de fonctionnement ; elle indique la part des revenus consacrés au paiement des intérêts nets.

Valeurs indicatives : < 2% charge faible 2% – 5% moyenne 5% – 8% forte > 8% très forte

La valeur 2013 indique une charge moyenne des intérêts (-3.1%).

Endettement net par habitant : il s'agit du niveau d'endettement net, c'est-à-dire les dettes diminuées du patrimoine financier, par habitant ; la qualité de l'indicateur implique une évaluation correcte du patrimoine.

Valeurs indicatives : < 1'000 endettement faible 1'000 – 3'000 moyen 3'000 – 5'000 haut > 5'000 très haut

La valeur 2013 correspond à un haut endettement (4'525 francs), à relativiser par le fait qu'elle inclut le solde du prêt à la Fondation des Indiennes (6.645 millions de francs) et que l'ESRN supporte l'intérêt de la part des investissements réalisés à son profit au Collège Billeter, et à la CSUM (6'561 millions également).

Indicateurs financiers harmonisés

Annexe 8c

	2013	2012	2011	2010	2009	2008
Degré d'autofinancement						
La Tène	0	105.1	>100	0	0	> 100
Ensemble des communes	*	93.6	83.7	65.7	79.5	146.0
Capacité d'autofinancement						
La Tène	-6.0	4.1	5.9	-3.9	-2.3	4.5
Ensemble des communes	*	11.4	7.2	6.1	6.4	8.4
Quotité de la charge financière						
La Tène	1.8	3.1	2.7	3.8	3.6	6.1
Ensemble des communes	*	3.3	4.4	4.9	5.4	5.1
Quotité des intérêts						
La Tène	-3.1	-1.8	-2.2	-1.9	-2.0	-0.3
Ensemble des communes	*	-1.8	-1.0	-0.6	0.1	0
Endettement net par habitant						
La Tène	-4'525	-4'104	-4'154	-4'327	-4'210	-4'602
Ensemble des communes	*	-3'297	-3'557	-3'811	-3'683	-3'773
Dettes brutes par rapport aux revenus						
La Tène	174.9	155.8	161.9	162	174.3	179.0
Ensemble des communes	*	135.0	147.6	155.2	161.9	168.3
Quotité d'investissement						
La Tène	8.3	4.0	3.3	0.8	0.8	2.0
Ensemble des communes	*	10	10.8	10.7	9.8	7.9
Poids des intérêts passifs						
La Tène	6.2	6.9	7.0	9.3	9.7	8.9
Ensemble des communes	*	6.5	7.5	8.9	9.8	10.2
Couverture des charges						
La Tène	-8.9	-0.6	0.9	-7.9	-6.6	-1.8
Ensemble des communes	*	1.0	0.5	0	-0.1	0.9

* Données non disponibles

Les indicateurs sont accessibles sous www.ne.ch, sous réserve des données 2013 de la commune de La Tène qui sont calculées par le service financier.

Imputations internes des intérêts

940.490.00

(en francs)

	Répart. en %	N° de compte débit		N° de compte crédit	Imputations des intérêts*
Ecole enfantine	0.370	201.390.00.00	à	} 940.490.00	1'481
Ecole primaire	1.655	201.390.00.00	à		6'627
Ecole secondaire	2.060	201.390.00.01	à		8'251
CSUM	37.665	212.390.00	à		150'830
Conciergerie	0.000	215.390.00	à		0
Espace Perrier	0.264	303.390.00	à		1'058
Parcs publics et places de jeux	0.842	330.390.00	à		3'372
Sports	0.176	340.390.00	à		706
Camping	5.278	351.390.00	à		21'135
Temple	0.175	390.390.00	à		702
Trafic	10.556	620.390.00	à		42'272
Aménagement du territoire	0.358	790.390.00	à		1'435
Immeubles, patrimoine financier	40.601	942.390.00	à		162'594
	100.000				

Postes autofinancés	N° de compte débit		N° de compte crédit	Imputations des intérêts
Service des eaux	700.390.00	à	} 940.490.00	32'451
Protection des eaux	710.390.00	à		33'772
Eaux claires	711.390.00	à		135'285
Avance déchets	720.390.00	à		1'330
				202'838

603'302

* Remarque : tous les montants sont arrondis au franc supérieur ou inférieur

Tableau de répartition des énergies et eau
eau, gaz, électricité, mazout, entretien et divers
(en francs)

Annexe 10

Compte	Libellés	B2013	Le Vigner + achat d'eau	Electricité	Energie (gaz + mazout)	Eau	Régie + entretien	Abonn.	C2013	C2012
020.312.00	Administration générale	8'000		2'488	5'071	646	541	350	9'095	7'694
113.312.00	Police	1'500		466	951	121	102	66	1'705	1'443
140.312.00	Police du feu	2'500		777	1'585	202	169	109	2'842	2'404
160.312.00	Protection civile	3'500		1'088	2'218	282	237	153	3'979	1'924
201.312.00.00	Ecole enfantine	62'500		19'435	39'614	5'044	4'235	2'732	71'060	61'073
201.312.00.01	Ecole primaire	45'000		13'993	28'522	3'631	3'049	1'967	51'163	43'280
212.312.00	CSUM	43'000		13'371	27'255	3'470	2'914	1'880	48'889	35'105
303.312.00	Espace Perrier	36'500		11'350	23'135	2'945	2'473	1'596	41'499	35'586
340.312.00	Sports Activités générales	2'000		622	1'268	161	136	87	2'274	1'924
350.312.00	Espace Troglodyte	4'500		1'399	2'852	363	305	197	5'116	4'809
351.312.00	Site de La Tène	18'500		5'753	11'726	1'493	1'254	809	21'034	16'569
620.312.00	Réseau des routes communales	21'000		6'530	13'310	1'695	1'423	918	23'876	20'198
621.312.00	Parkings	1'000		311	634	81	68	44	1'137	890
700.312.00	Eau potable	164'500	155'477						155'477	166'664
700.312.01	Eau potable	50'000	79'430						79'430	69'972
710.312.00	Eaux usées	3'500		1'088	2'218	282	237	153	3'979	3'267
942.312.00	Bachelin 2	1'000		311	634	81	68	44	1'137	962
942.312.01	Bachelin 4	4'000		1'244	2'535	323	271	175	4'548	3'847
942.312.02	Bachelin 6	4'000		1'244	2'535	323	271	175	4'548	3'847
942.312.03	Louis-de-Meuron 8	4'000		1'244	2'535	323	271	175	4'548	3'847
942.312.04	Grand'Rue 4	2'500		777	1'585	202	169	109	2'842	2'405
				83'493	170'183	21'667	18'192	11'738		
		483'000	234'907			305'273			540'181	487'710

Variations de plus de 15% entre le crédit budgétaire et la dépense effective
(mais au minimum de dix mille francs)

Compte	Libellé	C2013		B2013	Diff. en Fr. C/B	Diff. en % C/B
		Charges	Revenus			
020	ADMINISTRATION COMMUNALE					
020.318.90	Honoraires divers	28'121.95		1'000.00	27'121.95	+2'712.20
020.431.90	Recettes, émoluments divers		73'077.50	60'000.00	13'077.50	+21.80
020.436.01	APG remboursements		36'035.40	0.00	36'035.40	
029	ADMINISTRATION GENERALE, DIVERS					
029.380.00	Provision RFV Prévoyance.ne	1'538'957.20		0.00	1'538'957.20	
029.380.01	Provision CUA Prévoyance.ne	342'072.55		0.00	342'072.55	
101	JUSTICE, DIVERS					
101.318.01	Contrôle des hab., part Etat	27'485.75		14'000.00	13'485.75	+96.33
101.318.40	CDP, délivrance	15'422.40		26'500.00	-11'077.60	-41.80
101.431.00	Emoluments contrôle habitants		68'872.35	50'000.00	18'872.35	+37.74
113	POLICE					
113.441.00	Part amendes		92'331.12	60'000.00	32'331.12	+53.89
201	ECOLE OBLIGATOIRE CYCLE 1 - 3					
201.314.00	Entretien bâtiments	52'046.35		95'000.00	-42'953.65	-45.21
201.314.00.00	Cycles 1 et 2	41'179.90		0.00	41'179.90	
201.314.00.01	Cycle 3	10'866.45		0.00	10'866.45	
201.352.03	Ecolages autres	48'996.70		0.00	48'996.70	
201.436.00	Remboursements divers		253'750.45	6'500.00	247'250.45	+3'803.85
201.451.00	Remb. EORéN (cycles 1 et 2)		392'829.50	275'000.00	117'829.50	+42.85
201.451.01	Remb. EORéN (cycle 3)		600'091.45	811'000.00	-210'908.55	-26.01
212	CSUM					
212.390.00	Imputations internes intérêts	150'830.30		83'000.00	67'830.30	+81.72
303	ESPACE PERRIER					
303.311.00	Achats mobilier, matériel	17'147.10		5'000.00	12'147.10	+242.94
303.427.90	Locations internes locaux		51'543.25	25'000.00	26'543.25	+106.17
309	AUTRES TACHES CULTURELLES					
309.365.00	Subv. sociétés non sportives	135'333.10		23'000.00	112'333.10	+488.40
343	PORTS					
343.313.00	Entr. port Tène et perrés	3'506.75		30'000.00	-26'493.25	-88.31
343.313.01	Entr. port Ramée et perrés	524.65		20'000.00	-19'475.35	-97.38
343.380.00	Attrib. au fonds ports et rive	55'529.46		5'500.00	50'029.46	+909.63
351	SITE DE LA TENE					
351.318.03	Enlèvement déchets	4'872.90		20'000.00	-15'127.10	-75.64
351.390.00	Imputations internes intérêts	21'135.25		4'500.00	16'635.25	+369.67
351.434.00	Taxes déchets à forfait		4'872.90	20'000.00	-15'127.10	-75.64
351.436.00	Remboursement de tiers		33'146.10	0.00	33'146.10	
490	AUTRES DEPENSES DE SANTE					
490.352.00	Participation Service de l'ambulance	118'735.50		142'500.00	-23'764.50	-16.68
540	STRUCTURES D'ACCUEIL ENFANCE					
540.365.00	Part. préscolaire Moussaillons	321'999.58		550'000.00	-228'000.42	-41.45
540.365.03	Part. parascolaire autres	826.3		40'000.00	-39'173.70	-97.93

Variations de plus de 15% entre le crédit budgétaire et la dépense effective
(mais au minimum de dix mille francs)

Annexe 11b

Compte	Libellé	C2013		B2013	Diff. en Fr. C/B	Diff. en % C/B
		Charges	Revenus			
541	AUTRES DEPENSES					
541.361.00	Part instit. mineurs handicapé	92'973.30		65'000.00	27'973.30	+43.04
582	OFFICE DU TRAVAIL					
582.361.00	Participation mesures d'intégration	145'309.35		203'000.00	-57'690.65	-28.42
620	RESEAU DES ROUTES COMMUNALES					
620.313.04	Signalisation rout., marquage	9'544.05		30'000.00	-20'455.95	-68.19
620.314.00	Entretien routes	31'271.60		90'000.00	-58'728.40	-65.25
620.314.01	Entr. éclairage public	29'868.35		40'000.00	-10'131.65	-25.33
620.318.05	Enlèvement déchets	26'542.20		10'000.00	16'542.20	+165.42
620.390.00	Imp. internes intérêts	42'271.50		23'500.00	18'771.50	+79.88
621	PARKINGS					
621.427.02	Recettes parkings La Tène tickets		71'105.90	90'000.00	-18'894.10	-20.99
621.427.04	Horodateurs, autres		0.00	15'000.00	-15'000.00	-100.00
700	EAU POTABLE					
700.311.00	Achat, entretien compteurs	42'520.50		60'000.00	-17'479.50	-29.13
700.312.01	Achat eau Saint-Blaise	79'430.40		50'000.00	29'430.40	+58.86
700.314.00	Entretien réseau	100'012.75		130'000.00	-29'987.25	-23.07
700.380.00	Attribution réserve	78'901.97		0.00	78'901.97	
700.390.00	Imputations internes intérêts	32'451.00		84'000.00	-51'549.00	-61.37
700.436.00	Remboursements de tiers		54'241.70	23'500.00	30'741.70	+130.82
710	EAUX USEES					
710.390.00	Imputations internes intérêts	33'772.00		60'500.00	-26'728.00	-44.18
711	EAUX CLAIRES					
711.390.00	Imputations internes intérêts	135'285.00		183'500.00	-48'215.00	-26.28
720	DECHETS URBAINS					
720.318.01	Ramassage, transport	174'681.55		250'000.00	-75'318.45	-30.13
720.318.02	Ecopoints, aménagement	22'399.65		0.00	22'399.65	
720.318.03	Ecopoints, ramassage	13'933.25		42'000.00	-28'066.75	-66.83
720.380.00	Attribution réserve logements	50'150.93		2'000.00	48'150.93	+2'407.55
720.490.01	Imputation entreprises		66'260.70	87'500.00	-21'239.30	-24.27
722	DECHETS ENTREPRISE					
722.318.00	VADEC incinération	24'362.35		83'000.00	-58'637.65	-70.65
722.390.70	Ramassage déchets urbains	49'477.80		73'000.00	-23'522.20	-32.22
722.434.00	Taxe de base entreprises		34'748.37	3'500.00	31'248.37	+892.81
722.434.01	Taxe déchets entreprises		58'011.12	165'500.00	-107'488.88	-64.95
790	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE					
790.318.00	Frais d'actes et de sanctions	68'990.00		25'000.00	43'990.00	+175.96
790.318.41	Honoraires ingénieur-conseil	21'726.20		10'000.00	11'726.20	+117.26
790.431.00	Recettes sanctions des plans		146'865.70	110'000.00	36'865.70	+33.51
812	FORETS COMMUNALES					
812.314.01	Entretien dévestiture	0.00		16'500.00	-16'500.00	-100.00

Variations de plus de 15% entre le crédit budgétaire et la dépense effective
(mais au minimum de dix mille francs)

Compte	Libellé	C2013		B2013	Diff. en Fr. C/B	Diff. en % C/B
		Charges	Revenus			
900	IMPOTS					
900.329.00	Int. rémunérateurs SIPP PM	37'157.24		10'000.00	27'157.24	+271.57
900.330.00	Remises, non valeurs débiteurs	136'090.74		200'000.00	-63'909.26	-31.95
900.400.02	Impôt s/prestations en capital		217'967.65	150'000.00	67'967.65	+45.31
900.400.03	Récupérations s/non-valeurs PP		104'180.80	75'000.00	29'180.80	+38.91
900.400.04	Impôt à la source PP		280'152.33	250'000.00	30'152.33	+12.06
900.400.05	Impôt frontaliers PP		295'375.00	220'000.00	75'375.00	+34.26
900.400.06	Impôt s/gain en loterie		10'227.40	0.00	10'227.40	
900.401.01	Impôt capital PM		618'428.55	150'000.00	468'428.55	+312.29
900.401.03	Récupérations PM		-171'344.05	85'000.00	-256'344.05	-301.58
900.402.00	Impôt foncier PM		432'048.85	350'000.00	82'048.85	+23.44
940	INTERETS					
940.322.05	2,95% Vaudoise Vie 2003/2013	29'500.00		11'000.00	18'500.00	+168.18
940.322.30	1,63% SUVA 2013/2023	33'359.20		22'000.00	11'359.20	+51.63
942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER					
942.314.00	Entretien général	70'750.88		90'000.00	-19'249.12	-21.39
942.314.01	Entretien Bachelin 2	(9'803.60)				
942.314.02	Entretien Bachelin 4	(19'527.45)				
942.314.03	Entretien Bachelin 6	(13'945.85)				
942.314.04	Entretien Ls de Meuron 8	(10'554.10)				
942.314.06	Entretien de bâtiments divers	(7'988.98)				
942.314.07	Entretien Grand'Rue 4	(8'930.90)				
942.314.08	Entretien CIS	25'032.00		45'000.00	-19'968.00	-44.37
942.330.00	Amortissements	24'700.00		0.00	24'700.00	
942.390.00	Imputations internes intérêts	162'594.30		88'000.00	74'594.30	-100.00
942.423.05	Loyers Grand'Rue 4		10'004.00	0.00	10'004.00	

Amortissements

Annexe 12a

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Montant de base	Taux %	Solde effectif au 01.01.2013	Investissement		Amortiss. 2013	Solde effectif au 31.12.2013
						Dépenses	Recettes		
ADMINISTRATION					Total	0.00	0.00	0.00	0.00
SECURITE PUBLIQUE					Total	0.00	0.00	0.00	0.00
ENSEIGNEMENT ET FORMATION									
Ecoles enfantines									
200.331.00	143.20.00	Vieux Collège, mobilier	120'000.00	25.00	4'715.60			2'000.00	2'715.60
200.331.00	143.20.02	Vieux Collège, horloge et clocher	15'000.00	10.00	7'770.15			1'500.00	6'270.15
					12'485.75	0.00	0.00	3'500.00	8'985.75
Ecoles primaires									
210.331.00	143.30.01	Collège Tertres, étude de rénov.	91'000.00	10.00	9'002.60			9'001.60	1.00
210.331.00	143.30.02	Collège Tertres, salle gym. et rénov.	65'000.00	10.00	52'030.15			6'500.00	45'530.15
210.331.00	143.40.00	Collège Wavre, rénovation		2.00	318'000.00			18'000.00	300'000.00
210.331.00	143.40.01	Collège Wavre, extension		4.00	422'834.05			28'300.00	394'534.05
					801'866.80	0.00	0.00	61'801.60	740'065.20
Ecoles secondaires									
211.331.00	143.50.01	ESRN, agenc. de cuisine	96'000.00	10.00	32'436.95			9'600.00	22'836.95
211.331.00	143.50.02	ESRN, réf. toiture, façade	103'000.00	10.00	41'887.20			10'300.00	31'587.20
211.331.00	143.50.03	ESRN, fenêtres et portes	86'000.00	10.00	39'841.00			8'600.00	31'241.00
211.331.00	143.50.05	ESRN, divers travaux	67'000.00	10.00	0.00	64'055.35		0.00	64'055.35
					114'165.15	64'055.35	0.00	28'500.00	149'720.50
Bâtiment CSUM									
212.331.00	143.60.00	CSUM, construction	11'981'000.00	2.00	8'940'353.60			239'600.00	8'700'753.60
212.331.00	143.60.03	CSUM, réfection salle de gym.	114'000.00	10.00	87'922.55			11'400.00	76'522.55
212.331.00	146.00.01	CSUM, mobilier classes	250'000.00	10.00	54'987.05			25'000.00	29'987.05
					9'083'263.20	0.00	0.00	276'000.00	8'807'263.20
					Total	10'011'780.90	64'055.35	0.00	369'801.60
CULTURE, LOISIRS, SPORTS									
Encouragement à la culture									
303.331.00	143.65.00	EP, rénovation, amélioration	85'000.00	11.05	63'625.85			9'400.00	54'225.85
					63'625.85	0.00	0.00	9'400.00	54'225.85
Parcs publics et places de jeux									
330.331.00	141.30.05	Hobbyland, réfection sol	18'500.00	20.00	11'621.90			3'100.00	8'521.90
330.331.00	141.30.06	Place du village, aménagement	136'000.00	2.50	112'369.60			3'400.00	108'969.60
330.331.00	141.30.07	Place du village, construction	100'000.00	5.00	78'724.95			5'000.00	73'724.95
330.331.00	141.30.21	Skatepark, réalisation		10.00	17'824.00			1'800.00	16'024.00
					220'540.45	0.00	0.00	13'300.00	207'240.45
Activités Générales									
340.331.00	141.30.19	Parcours Vita	35'000.00	10.00	24'610.75			3'500.00	21'110.75
					24'610.75	0.00	0.00	3'500.00	21'110.75

Amortissements

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Montant de base	Taux %	Solde effectif au 01.01.2013	Investissement		Amortiss. 2013	Solde effectif au 31.12.2013
						Dépenses	Recettes		
Camping									
351.331.00	141.40.02	Camping passage, aménagement	595'000.00	3.00	468'795.25			17'900.00	450'895.25
351.331.00	141.40.05	Camping, étude bâtiment sanitaire		20.00	36'927.00			4'600.00	32'327.00
351.331.00	143.70.01	Camping, reconstruction bât. sanitaire	1'972'500.00	4.20	764'855.70	1'063'062.60		79'800.00	1'748'118.30
					1'270'577.95	1'063'062.60	0.00	102'300.00	2'231'340.55
Culte									
390.331.00	143.90.00	Temple Cornaux		2.00	42'200.00			1'600.00	40'600.00
					42'200.00	0.00	0.00	1'600.00	40'600.00
Total					1'621'555.00	1'063'062.60	0.00	130'100.00	2'554'517.60
Structure d'accueil de l'enfance									
540.331.00	143.60.04	Structure d'accueil , étude bâtiment	39'000.00	10.00	39'122.45	0.00		4'000.00	35'122.45
					39'122.45	0.00	0.00	4'000.00	35'122.45
TRAFIC									
Routes communales									
620.331.00	141.30.00	Grand'Rue, aménagement		2.50	226'087.15			7'700.00	218'387.15
620.331.00	141.30.01	Carrefour Bellevue - Fleur-de-Lys	160'000.00	2.50	91'254.30			4'000.00	87'254.30
620.331.00	141.30.08	Rte Gare Tène, nouvelle Rte s/Crêt	5'170'000.00	2.50	1'748'399.15			129'200.00	1'619'199.15
620.331.00	141.30.10	Cité Robinson, bande cyclable	80'000.00	2.50	42'485.00			2'000.00	40'485.00
620.331.00	141.30.11	Cession Fondation de Préfargier		10.00	27'370.00			3'400.00	23'970.00
620.331.00	141.30.12	Eclairage public		2.50	47'762.30			5'400.00	42'362.30
620.331.00	141.30.16	Rue des Indiennes, modération trafic	300'000.00	2.50	187'361.60			7'500.00	179'861.60
620.331.00	141.30.18	Gare, assainissement yc étude	110'000.00	3.30	95'066.70	69'652.80		11'000.00	153'719.50
620.331.00	141.30.23	Passerelle, étude avant-projet	65'000.00	10.00	75'424.20	3'947.50		0.00	79'371.70
620.331.00	146.50.07	TP, véhicules divers	199'000.00	15.00	0.00	211'318.15	36'500.00	0.00	174'818.15
					2'541'210.40	284'918.45	36'500.00	170'200.00	2'619'428.85
Parkings									
621.331.00	141.30.15	Parcage payant, extension	32'000.00	10.00	0.00	12'215.20		0.00	12'215.20
					0.00	12'215.20	0.00	0.00	12'215.20
Total					2'541'210.40	297'133.65	36'500.00	170'200.00	2'631'644.05
PROTECTION ET AMENAGEMENT, ENVIRONNEMENT									
Eau potable									
700.331.00	141.00.00	Les indiennes	418'358.55	2.50	224'358.55			10'700.00	213'658.55
700.331.00	141.00.02	Ch. du Crêt, conduite eau	630'000.00	2.50	103'613.21			15'700.00	87'913.21
700.331.00	141.00.04	Camping, eau chalets, île	120'000.00	5.00	129'345.05			6'000.00	123'345.05
700.331.00	141.00.05	La Tène, adduction eau camping	200'000.00	2.50	133'444.75			5'000.00	128'444.75
700.331.00	141.00.06	Les Essertons, conduite eau	240'000.00	5.00	149'077.10			12'000.00	137'077.10
700.331.00	141.00.07	Rues Prairie et Verger-des-fontaines	445'000.00	2.50	410'103.45			11'100.00	399'003.45
700.331.00	141.00.08	Foinreuse, conduite eau	310'000.00	2.50	281'396.95			7'800.00	273'596.95
700.331.00	141.00.09	Tertres, Couviers, Curtils	550'000.00	2.50	172'176.40			13'700.00	158'476.40
700.331.00	141.00.10	Remplacement compteurs d'eau	310'000.00	10.00	36'651.70			30'300.00	6'351.70
700.331.00	141.00.12	La Prévôté, mise en conformité, étude	610'000.00	4.50	371'365.00			27'500.00	343'865.00
700.331.00	141.00.13	Les-de-Meuron, eaux potable	174'000.00	2.50	95'544.40			4'300.00	91'244.40
700.331.00	141.00.14	Ch. du Devens, eau viabilisation	37'000.00	5.00	11'185.30			1'900.00	9'285.30
700.331.00	141.00.15	Plan directeur eau potable PDDE ME/TW	40'000.00	10.00	33'508.55			4'000.00	29'508.55
700.331.00	141.00.16	Le Vigner, assain. station de pompage	190'000.00	5.00	87'687.30			9'500.00	78'187.30
700.331.00	141.00.17	Grand'Rue, conduite		5.00	59'690.00			6'700.00	52'990.00
700.331.00	141.00.18	Bouclage eau		5.00	56'116.00			5'000.00	51'116.00

Amortissements

Annexe 12c

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Montant de base	Taux %	Solde effectif au 01.01.2013	Investissement		Amortiss. 2013	Solde effectif au 31.12.2013	
						Dépenses	Recettes			
700.331.00	141.00.19	Montmirail, remplacement conduite		5.00	20'455.20			700.00	19'755.20	
700.331.00	141.00.20	Achat réseau d'eau		5.00	289'589.30			23'400.00	266'189.30	
700.331.00	141.00.22	Eau, interconnexion yc étude	160'000.00	1.25	69'631.05	740'468.55		0.00	810'099.60	
Eaux usées						2'734'939.26	740'468.55	0.00	195'300.00	3'280'107.81
710.331.00	141.10.00	Canaux égouts, compte général		2.50	434'604.50			27'900.00	406'704.50	
710.331.00	141.10.01	Collecteur de Préfargier	152'000.00	5.00	12'242.30			5'600.00	6'642.30	
710.331.00	141.10.02	Les Pasquiers, collectif eaux usées	163'000.00	2.50	72'961.75			4'100.00	68'861.75	
710.331.00	141.10.03	Le Fourmier, séparatif	125'000.00	2.50	116'307.15			3'900.00	112'407.15	
710.331.00	141.10.04	Station de relevage STAP	118'000.00	10.00	27'024.80			11'800.00	15'224.80	
710.331.00	141.10.05	Le Pré-aux-Andins, séparatif	1'129'000.00	2.50	489'826.39			28'200.00	461'626.39	
710.331.00	141.10.06	La Tène, station pompage STAP	557'000.00	3.50	373'157.85			19'500.00	353'657.85	
710.331.00	141.10.07	Ls-de-Meuron, eaux usées	156'600.00	2.50	79'672.20			4'000.00	75'672.20	
710.331.00	141.10.08	Le Crêt, aménagement	50'000.00	2.50	45'430.03			1'300.00	44'130.03	
710.331.00	141.10.10	La Tène, assainissement canaux	400'000.00	2.50	81'018.65			10'000.00	71'018.65	
Eaux claires						1'732'245.62	0.00	0.00	116'300.00	1'615'945.62
711.331.00	141.20.00	Le Mouson, collecteur interc. eaux claires	80'000.00	2.50	60'000.00			2'000.00	58'000.00	
711.331.00	141.20.01	Bois d'Epagnier, canal. eaux claires	170'000.00	5.00	45'855.30			6'100.00	39'755.30	
711.331.00	141.20.02	Les Sors, canal. eaux claires	170'000.00	5.00	21'223.55			5'000.00	16'223.55	
711.331.00	141.20.03	Les indiennes, séparatif	500'000.00	2.50	512'204.70			17'600.00	494'604.70	
711.331.00	141.20.04	Tertres, Couviers, Ouches, séparatif	2'150'000.00	2.50	727'563.20			53'700.00	673'863.20	
711.331.00	141.20.05	Les Sors, séparatif - amont	296'000.00	2.50	137'648.75			7'400.00	130'248.75	
711.331.00	141.20.06	Ls-de-Meuron, eaux claires	539'400.00	2.50	212'165.85			13'500.00	198'665.85	
711.331.00	141.20.07	Ch. du Devens, eau claires viabilisation	78'000.00	2.50	10'911.35			2'000.00	8'911.35	
711.331.00	141.20.08	Séparatif, eaux claires		2.50	714'586.87			23'000.00	691'586.87	
711.331.00	141.20.09	Réseau, eaux claires		2.50	30'250.00			8'600.00	21'650.00	
711.331.00	141.20.10	Séparatif, 1er étape		2.50	1'229'303.03			38'700.00	1'190'603.03	
711.331.00	141.20.11	Séparatif Chenevier	500'000.00	2.50	473'236.15			12'500.00	460'736.15	
Aménagement du territoire						4'174'948.75	0.00	0.00	190'100.00	3'984'848.75
790.331.00	141.10.09	Etude PGEE, ME + TW	270'000.00	10.00	105'461.60			18'000.00	87'461.60	
790.331.00	141.30.20	SIG	72'000.00	15.00	45'159.55			10'800.00	34'359.55	
790.331.00	141.81	Etude coordonnée TEDA	70'000.00	10.00	62'126.75			7'000.00	55'126.75	
790.331.00	141.81.01	Etude urbanisme, Derrière Chez-Menod		10.00	24'120.40			2'400.00	13'949.80	
						236'868.30	0.00	7'770.60	38'200.00	190'897.70
Total					8'879'001.93	740'468.55	7'770.60	539'900.00	9'071'799.88	

Amortissements

Compte exploitation	Compte bilan	Rubrique	Montant de base	Taux %	Solde effectif au 01.01.2013	Investissement		Amortiss.	Solde effectif au 31 12 2013	
						Dépenses	Recettes	2013		
FINANCES ET IMPÔTS										
Immeubles du patrimoine financier										
942.330.00	123.03.00	A.-Bachelin 6	944'225.00	10.00	954'492.10			24'700.00	929'792.10	
942.330.00	123.04.00	Ls-de-Meuron 8	559'395.50	2.00	527'427.00			0.00	527'427.00	
942.330.00	123.06.00	CIS Sports et Loisirs Marin	1'800'000.00	2.00	1'732'733.70	56'133.50		0.00	1'788'867.20	
					3'214'652.80	56'133.50	0.00	24'700.00	3'246'086.30	
		Total			3'214'652.80	56'133.50	0.00	24'700.00	3'246'086.30	
RECAPITULATION					Total	26'307'323.48	2'220'853.65	44'270.60	1'238'701.60	27'245'204.93

CIS Sports et Loisirs Marin

(en francs)

Annexe 13

Libellés	B2014		C2013		C2012	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Frais d'entretien	45'000		25'032		60'334	
Assurance RC, chose	1'905		1'905		1'905	
Assurance des bâtiments, ECAP	4'488		4'488		4'488	
Amortissement ordinaire	0		14'000		14'000	
Imputations d'intérêts	37'000		28'823		34'761	
Honoraires gérance immobilière	6'000		5'141		5'141	
Loyer (en 2008 - fermage)		127'000		126'936		126'936
	94'393	127'000	79'388	126'936	120'629	126'936
Excédent de charges						
Excédent de recettes			32'607	47'548	6'307	



République et canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TENE

Cahier 7

Signatures et arrêté d'approbation des comptes 2013

Le soussigné certifie l'exactitude du présent résumé des comptes, extrait de la balance générale de la comptabilité communale.

La Tène, le 7 avril 2014

L'administrateur communal

Y. Boillod

Le Conseil communal déclare exact et conforme à la réalité le résumé des comptes qui précède.

La Tène, le 7 avril 2014

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL
Le président, Le secrétaire,

M. Muster

D. Rotsch

La Commission financière reconnaît exact le résumé des comptes qui précède. Elle a pris connaissance de la valeur du bilan.

AU NOM DE LA COMMISSION FINANCIERE
Le rapporteur,

N. Krügel

Les comptes de l'exercice 2013 sont approuvés par le Conseil général lors de sa séance du 30 avril 2014.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
Président, Secrétaire,



République et Canton de Neuchâtel
COMMUNE DE LA TÈNE

Arrêté du Conseil général
concernant
l'approbation des comptes 2013 de la commune de La Tène

Le Conseil général de la Commune de La Tène,

Vu le rapport du Conseil communal, du 2 avril 2013,
Vu la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964,
Vu le règlement général de commune, du 19 février 2009,
Entendu le rapport de la Commission financière,
Sur la proposition du Conseil communal,

arrêté :

Approbation des
comptes 2013
de la commune de
La Tène

Article premier

Sont approuvés, avec décharge au Conseil communal, les comptes de l'exercice 2013 de la commune de La Tène, à savoir

a) le compte de fonctionnement, qui se présente en résumé comme suit :

Charges	Fr. 30'162'615.19
Revenus	Fr. 27'475'694.07
Excédent de charges	Fr. 2'686'920.12

b) le compte des investissements, qui se présente en résumé comme suit :

Dépenses	Fr. 2'188'840.55
Recettes	Fr. 44'270.60

c) le bilan au 31 décembre 2013

Approbation de la
gestion

Art. 2

La gestion du Conseil communal durant l'exercice 2013 est approuvée.

Entrée en vigueur

Art. 3

¹Le présent arrêté entre en vigueur immédiatement.

²Il est transmis, avec un exemplaire des comptes 2013 de la commune de la Tène, au service des communes.

La Tène, le 30 avril 2014

AU NOM DU CONSEIL GENERAL
Président, Secrétaire,